

HT
395
•C32A514
Québec

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement
du Canada

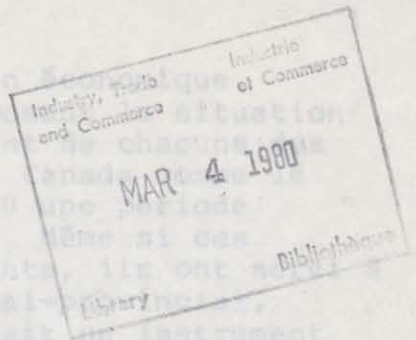
Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

En 1973, le ministre de l'Expansion régionale publiait une série de documents économiques et les perspectives de développement des provinces. Avec le recul, il apparaît que le reste du monde a connu au milieu des années 70 une période importante d'ajustements et de retournements. Les documents ne prévoyaient pas de tels changements, ils ont la mise en place d'un nouveau mécanisme fédéral-provincial d'entente-cadre de développement, qui se voulait un instrument souple pour assurer le développement régional du Canada. Ce nouveau mécanisme avait comme objectif principal l'élaboration de stratégies économiques intégrées au niveau fédéral-provincial, et basées sur les possibilités de développement.



L'intérêt accru pour les stratégies de développement économique qui en est résulté, de même que les discussions publiques récentes sur les rôles respectifs des milieux des affaires, syndicaux et gouvernementaux, indique qu'il est opportun de réexaminer les problèmes économiques et les possibilités de développement.

Le présent rapport fait état de l'évolution de la situation économique de la province et décrit les facteurs de sa performance économique. De plus, il analyse les principaux sujets d'intérêt qui touchent la planification du développement et qui ont une incidence sur le développement.

**LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DU QUEBEC**

L'objectif principal de ce rapport est d'identifier les principales possibilités de développement. Pour ce faire, un chapitre est consacré aux caractéristiques comparatives de la province, puis à l'analyse des possibilités de développement sectorielles et régionales.

Au cours des prochaines années, la situation économique et les possibilités de développement continueront d'évoluer, mais il est évident que le développement économique exige une coordination accrue des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, le présent rapport pourrait permettre d'intensifier l'élaboration et la mise au point de stratégies de développement intégrées au niveau fédéral-provincial et, d'une façon plus générale, de fournir, à moyen terme, une discussion régionale à la définition des politiques économiques nationales.

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de documents exposant la situation économique et les perspectives de développement de chacune des provinces. Avec le recul, il apparaît que le Canada comme le reste du monde a connu au milieu des années 70 une période importante d'ajustements et de retournements. Même si ces documents ne prévoyaient pas de tels changements, ils ont servi à la mise en place d'un nouveau mécanisme fédéral-provincial, l'entente-cadre de développement, qui se voulait un instrument souple pour assurer le développement régional au Canada. Ce nouveau mécanisme avait comme objectif principal l'élaboration de stratégies économiques intégrées au niveau fédéral-provincial, et basées sur les possibilités de développement.

L'intérêt accru pour les stratégies de développement économique qui en est résulté, de même que les discussions publiques récentes sur les rôles respectifs des milieux des affaires, syndicaux et gouvernementaux, indique qu'il est opportun de réexaminer les problèmes économiques et les possibilités de développement.

Le présent rapport fait état de l'évolution de la situation économique de la province et décrit les facteurs de sa performance économique. De plus, il analyse les principaux sujets d'intérêt qui touchent la planification du développement et qui influencent la réalisation des possibilités de développement. L'objectif principal du rapport est d'identifier les principales possibilités de développement. Pour ce faire, un chapitre est consacré aux avantages comparatifs de la province, puis à l'analyse des possibilités de développement sectorielles et régionales.

Au cours des prochaines années, la situation économique et les possibilités de développement continueront d'évoluer, mais il est évident que le développement économique exigera une coordination accrue des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, le présent rapport pourrait permettre d'intensifier l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de développement intégrées au niveau fédéral-provincial et, d'une façon plus générale, de fournir, à moyen terme, une dimension régionale à la définition des politiques économiques nationales.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL	1
2.	LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES	4
2.1	L'évolution générale et les circonstances historiques	4
2.2	Les indicateurs macro-économiques	9
2.2.1	La démographie	9
2.2.2	Le marché du travail	12
2.2.3	Les revenus	13
2.2.4	Les investissements	15
2.3	La structure industrielle et l'évolution des secteurs	16
2.3.1	Le secteur primaire	16
2.3.2	Le secteur de l'agriculture	17
2.3.3	Le secteur des forêts	18
2.3.4	Le secteur des mines	18
2.3.5	Le secteur de la fabrication	19
2.3.6	Le secteur du bâtiment	22
2.3.7	Le secteur tertiaire	22
2.4	L'évolution régionale	24
2.4.1	Les disparités interrégionales	24
2.4.2	La région de Montréal	27
2.4.3	La région de Québec	28
2.4.4	La région de Trois-Rivières	29
2.4.5	La région des Cantons-de-l'Est.....	29
2.4.6	La région de l'Outaouais	30
2.4.7	Les régions-ressources	31
2.5	Les perspectives de développement à moyen terme	32
3.	LES PRINCIPAUX SUJETS D'INTERET	34
3.1	L'ajustement industriel	34
3.2	La situation financière du Québec	38
3.3	La politique du transport.....	40
3.4	La situation énergétique	42
3.5	Le climat des investissements	43

4.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT	46
4.1	Les avantages comparatifs	46
4.2	Les possibilités sectorielles de développement	47
4.2.1	L'agro-alimentaire	47
4.2.2	Le secteur des mines	51
4.2.3	Le secteur des forêts	56
4.2.4	L'industrie de l'acier	62
4.2.5	La machinerie	64
4.2.6	Le matériel de transport	65
4.2.7	Les industries à forte consommation d'énergie électrique.....	69
4.2.8	La pétrochimie	71
4.2.9	Les produits électriques et électroniques	72
4.2.10	La recherche industrielle	74
4.3	Les possibilités régionales de développement.....	75
4.3.1	La région de Montréal	76
4.3.2	La région de Québec	80
4.3.3	La région de Trois-Rivières	82
4.3.4	La région des Cantons-de-l'Est.....	84
4.3.5	La région de l'Outaouais	86
4.3.6	La région du Bas- Saint-Laurent-Gaspésie	89
4.3.7	La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	91
4.3.8	La région du Nord-Ouest	94
4.3.9	La région de la Côte-Nord	95
5.	CONCLUSIONS	98

1. APERCU GENERAL

Le développement du Québec s'est historiquement appuyé sur trois facteurs principaux qui expliquent également l'émergence des secteurs de spécialisation de l'économie québécoise. La présence des ressources naturelles et de ressources hydro-électriques a servi de base au développement de l'industrie forestière et de celle liée à la première transformation des métaux. En second lieu, l'existence d'une main-d'oeuvre abondante a favorisé le développement au Québec des industries du textile, de l'habillement, de la bonneterie et du cuir. Finalement, la présence de l'agglomération de Montréal, principal centre des transports au Canada, a contribué au développement du secteur des services financiers et commerciaux et à celui des industries manufacturières reliées au marché local et à l'exportation.

Ces facteurs ont permis au Québec de réaliser, jusqu'à la fin des années 50, une croissance rapide qui se comparait avantageusement à celle de l'ensemble canadien. Cependant, dès la fin de la guerre, la situation avait commencé à se modifier et était devenue relativement moins favorable pour le Québec. Sur le plan géographique, le Québec était quelque peu excentrique par rapport aux principaux pôles industriels du centre-nord des Etats-Unis. De plus, les industries à croissance rapide, dont celles reliées à l'acier, étaient peu représentées dans la structure industrielle du Québec. Ces facteurs ont entraîné un déplacement graduel du centre de gravité de l'économie canadienne vers le sud-ouest de l'Ontario et le déclin de la position relative de l'économie du Québec dans l'ensemble canadien.

Le déclin relatif de l'économie québécoise est devenu évident à compter du milieu des années 60. Depuis cette période, en effet, la croissance de l'activité économique fut généralement plus lente au Québec que dans l'ensemble du Canada et elle fut même à plusieurs aspects inférieure à celle des provinces de l'Atlantique. Ce déclin avait cependant commencé à se manifester beaucoup plus tôt, notamment par le déplacement vers l'Ontario, dès le début des années 50, des activités financières et des sièges sociaux de la région de Montréal. Le déplacement de ces centres de décision s'est par la suite accéléré et a eu des conséquences importantes sur divers secteurs, notamment ceux du transport et de l'industrie manufacturière. Depuis le début des années 60, la croissance de l'activité manufacturière au Québec a été relativement faible et la part québécoise de l'activité manufacturière canadienne a diminué de façon sensible. La faible représentation des industries à croissance rapide dans la

structure industrielle du Québec et les difficultés croissantes auxquelles ont eu à faire face les industries traditionnelles expliquent cette situation. Le retard qu'a pris le Québec dans sa croissance s'est particulièrement fait sentir sur le marché du travail, où le rythme de création d'emplois s'est ralenti pour devenir le plus faible des régions canadiennes. Il s'est également reflété dans la diminution du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien.

L'analyse de l'évolution des principaux indicateurs économiques révèle que la détérioration de la position relative du Québec s'est poursuivie au cours de la période 1971-1978 et que les principaux problèmes du début de la décennie n'ont fait que s'accentuer. La persistance d'un taux de chômage élevé, les difficultés structurelles de l'industrie manufacturière et le déclin relatif de Montréal sont quelques-uns des problèmes qui se posent actuellement avec encore plus d'acuité. De plus, au cours de cette période, l'économie du Québec est devenue encore plus dépendante du secteur public, dont l'importance dans les investissements totaux et les revenus des particuliers n'a cessé de s'accroître.

Les facteurs qui ont influé sur le développement de l'économie du Québec, au cours des deux dernières décennies, continueront d'exister au cours des années 80. Le déplacement de l'activité économique vers l'ouest pourrait s'accélérer à la faveur des investissements considérables qui y seront effectués dans le domaine de l'exploitation des ressources énergétiques. Les résultats des négociations du GATT semblent ouvrir des possibilités nouvelles quant à la transformation sur place de plusieurs ressources naturelles, mais l'avenir de plusieurs industries traditionnelles est loin d'être assuré face à une concurrence internationale accrue. De plus, la croissance des investissements a été faible au cours des dernières années et elle fut largement soutenue par les grands projets d'investissement publics. Les perspectives concernant les investissements sont peu favorables, puisque très peu de projets majeurs, privés ou publics, sont actuellement prévisibles.

Dans ce contexte, il est peu probable que la croissance de l'économie québécoise puisse être suffisante pour absorber l'accroissement de la main-d'oeuvre, et le taux de chômage devrait se maintenir à des niveaux élevés jusqu'au milieu des années 80. De plus, compte tenu des tendances des vingt dernières années, le Québec devrait enregistrer une nouvelle détérioration de sa position relative dans l'ensemble canadien en termes de production, d'investissement, d'emploi et de population.

Le Québec possède, par ailleurs, un certain nombre d'avantages comparatifs sur lesquels il est possible de miser

pour assurer dans l'avenir un niveau de développement accru et qui deviendront de plus en plus stratégiques avec l'ouverture des marchés internationaux résultant des récents accords du GATT. Le Québec possède en effet un marché intérieur important et une situation géographique favorable, qui lui donne accès aux marchés américains et européens, malgré le déplacement évident des activités économiques vers l'ouest. La province est, par ailleurs, un important fournisseur de matières premières, dont le degré de transformation sur place pourra être accru, et elle dispose d'un avantage marqué sur le plan de l'énergie hydro-électrique. Le rattrapage réalisé depuis le début des années 60 dans le domaine de l'éducation s'est traduit par l'arrivée sur le marché du travail d'une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée. L'agglomération de Montréal, malgré la perte de vitesse qu'elle a enregistrée dans plusieurs secteurs, demeure cependant un des principaux centres urbains du Nord-Est américain, et la présence de Mirabel lui assure un avantage en matière de transports. Finalement, la province dispose aujourd'hui d'un réservoir d'épargne important et d'institutions permettant de canaliser de plus en plus ces capitaux dans des projets d'investissement.

2. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

2.1 L'évolution générale et les circonstances historiques

L'industrialisation du Québec est relativement récente, puisque, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'économie québécoise reposait presque entièrement sur l'exploitation des ressources naturelles. Longtemps vouée à l'agriculture, puis à l'exploitation des ressources forestières, l'économie québécoise ne commença à s'industrialiser qu'au dernier quart du XIX^e siècle avec l'apparition de la " National Policy " de 1878. La mise en place d'un tarif douanier protecteur amena le développement de l'industrie secondaire et confirma le rôle de Montréal comme métropole du Canada.

Dès 1900 et pendant la première moitié du siècle, les secteurs de spécialisation du Québec se sont développés. La présence de ressources forestières abondantes et l'expansion du marché du papier journal ont fourni une grande partie de l'activité économique des régions périphériques. Le développement de l'énergie hydro-électrique a amené l'implantation d'industries secondaires importantes comme l'industrie de la transformation de l'aluminium. La protection douanière et la disponibilité de la main-d'oeuvre ont accéléré le développement des industries du textile, de l'habillement, du meuble et des aliments et boissons.

Enfin, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'exploitation et l'exportation du minerai de fer de la Côte-Nord ont confirmé le rôle du Québec en tant que fournisseur de matières premières.

Pendant ce temps, les industries lourdes et à haute technologie, comme la sidérurgie, l'automobile et, plus tard, les produits électriques, se concentraient en Ontario. Commencé entre les deux guerres, le déplacement graduel de l'activité économique vers l'ouest allait lentement entraîner le déclin relatif de Montréal. Déjà, à la fin des années 50, c'est à Toronto que l'on retrouve les centres de décision des marchés financiers. Or, Montréal est le seul véritable pôle de développement au Québec; déjà, à cette époque, plus de 70 % de l'activité manufacturière québécoise était concentrée dans la région métropolitaine.

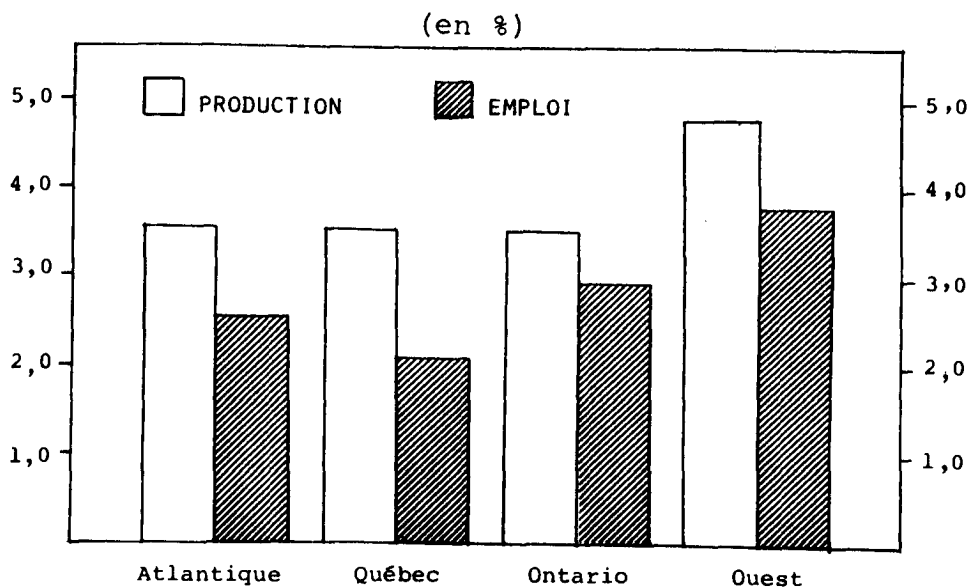
La récession de 1957-1961 fut une période très difficile pour l'économie québécoise, qui a connu les taux de chômage les plus élevés de l'après-guerre. Les différences structurelles entre les deux régions les plus industrialisées du pays se sont faites sentir tout au long des années 60 et 70. La part relative du Québec dans l'économie canadienne n'a cessé de diminuer. Suivant de quelques années le brusque revirement démographique du début des années 60, c'est entre 1965 et 1971

que le Québec a accusé les pertes relatives les plus importantes en termes de production, d'investissements en immobilisations, de revenu personnel et d'emploi, comme l'indique le tableau 1. C'est au chapitre des investissements en immobilisations, et en particulier dans le secteur de la fabrication, que le recul de la part relative du Québec a été le plus important, passant de 26,9 % à 18,2 % entre 1961 et 1971.

La croissance de l'économie québécoise pendant cette période se compare avantagement à celle des grands pays industrialisés, mais comme l'indiquent les taux de croissance de 1961 à 1971 (voir tableau 2), elle fut nettement inférieure à celle de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, et à peine supérieure à celle des provinces de l'Atlantique.

Compte tenu du contexte économique général, la performance de l'économie québécoise a été satisfaisante depuis 1971. Plus faible que la moyenne canadienne, la croissance de la production a été comparable à celle de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique. La position relative du Québec s'est légèrement améliorée au chapitre des investissements et du revenu.

FIGURE 1
GRANDES RÉGIONS DU CANADA
TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION
ET DE L'EMPLOI, 1971-1978



Source : Statistique Canada, n° de cat. 71-001; Conference Board in Canada. Compilé par MEER-Québec.

TABLEAU 1

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES,
 GRANDES RÉGIONS DU CANADA, 1961-1978
 (en % par rapport à l'ensemble du Canada)

	<u>Atlantique</u>			<u>Québec</u>			<u>Ontario</u>			<u>Ouest</u>		
	1961	1971	1978	1961	1971	1978	1961	1971	1978	1961	1971	1978
Production intérieure	6,7	6,1	6,0	25,0	24,2	23,6	41,2	41,7	41,0	27,1	27,9	29,4
Immobilisations totales	7,5	9,3	6,8	24,1	20,6	21,9	34,1	37,0	30,6	34,2	32,3	39,7
Immobilisations manufacturières	7,7	15,7	4,5	26,9	18,2	22,4	49,2	44,5	50,6	16,1	21,6	22,6
Population	10,4	9,6	9,5	28,9	28,0	26,8	34,3	35,7	36,0	26,5	26,7	27,5
Revenu personnel par habitant	68,9	71,6	74,4	90,2	88,7	94,1	118,4	117,0	108,8	98,4	98,9	102,9
Population active	8,8	7,8	7,9	27,9	27,2	26,0	36,8	38,1	38,1	26,5	27,0	28,0
Emploi	8,4	7,7	7,6	27,3	26,8	25,3	37,5	38,4	38,6	26,9	27,0	28,6
Chômage	13,7	8,4	11,9	36,1	32,0	33,7	28,3	33,3	32,9	21,9	26,0	21,4

Source : Statistique Canada, n^{os} de cat. 91-512, 71-201, 61-205 et 61-206;
 Conference Board in Canada. Compilé par MEER-Québec.

TABLEAU 2

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES,
 GRANDES RÉGIONS DU CANADA, 1961-1978
 (en % par rapport à l'ensemble du Canada)

	Atlantique			Québec			Ontario			Ouest		
	1961-78	61-71	71-78	1961-78	61-71	71-78	1961-78	61-71	71-78	1961-78	61-71	71-78
Production intérieure	4,6	5,0	3,6	4,5	5,1	3,6	4,8	5,8	3,6	5,3	5,7	4,8
Immobilisations totales	10,5	11,6	9,2	12,5	5,9	14,1	10,8	10,1	10,4	14,3	8,3	18,1
Immobilisations manufacturières	6,1	21,6	-5,31	8,8	5,6	9,5	10,9	8,1	14,0	10,7	10,1	13,0
Population	0,9	0,7	1,2	1,0	1,4	0,7	1,8	2,2	1,3	1,8	1,8	1,8
Revenu personnel par habitant	12,2	8,7	13,4	11,9	7,8	14,1	10,6	8,0	12,0	11,8	7,6	13,5
Population active	3,1	2,3	3,5	2,8	3,3	2,7	3,6	4,4	3,3	3,9	4,4	3,9
Emploi	2,5	2,6	2,5	2,4	3,1	2,1	3,3	4,2	2,9	3,7	4,1	3,8

Source : Statistique Canada, n^{os} de cat. 61-205, 61-206, et 71-201;
 Conference Board in Canada. Compilé par MEER-Québec.

En fait, on note trois phases distinctes dans l'évolution de l'économie du Québec au cours des années 70. La période 1971-1974 marque une étape de forte croissance; les investissements totaux croissent en moyenne de 22 % par an, et de 37 % par an dans le secteur de la fabrication, ce qui permet de rattraper une partie du retard accumulé lors de la décennie précédente. Au cours de cette période, la production annuelle s'accroît de 5,4 % et l'emploi de 3,6 % par année en moyenne.

Les difficultés économiques, que la majorité des pays industrialisés ont éprouvées par suite de la crise de l'énergie, modifient la situation à partir de 1975, et le Québec connaît alors un ralentissement économique qui se traduira par une augmentation marquée du chômage. Cependant, depuis le printemps 1978, le Québec enregistre une reprise de la croissance, laquelle est attribuable, entre autres, à la dévaluation du dollar canadien, aux effets des contingents à l'importation de produits du textile et du cuir et à l'abolition sélective de la taxe de vente.

Plusieurs faits marquants de la période 1971-1978 méritent d'être soulignés :

- D'abord, le Québec a connu la période de croissance démographique la plus faible de son histoire : constamment inférieure à 1,0 % par an, elle est largement attribuable au bilan migratoire fortement négatif.
- Le Québec améliore sa position relative au chapitre des revenus par habitant, principalement en raison de l'augmentation rapide des paiements de transfert.
- La croissance des investissements en immobilisations est à remarquer : 14,1 % par année en moyenne. C'est la croissance des investissements publics qui contribue le plus à cette situation.
- Malgré quelques années exceptionnelles, la croissance de l'emploi demeure faible au cours de la période, et le taux de chômage augmente continuellement jusqu'à 10,9 % en 1978.
- La tertiarisation de l'économie s'accélère et les difficultés du secteur de la fabrication persistent.
- Enfin, les disparités entre les diverses régions du Québec persistent et le déclin de Montréal s'accroît.

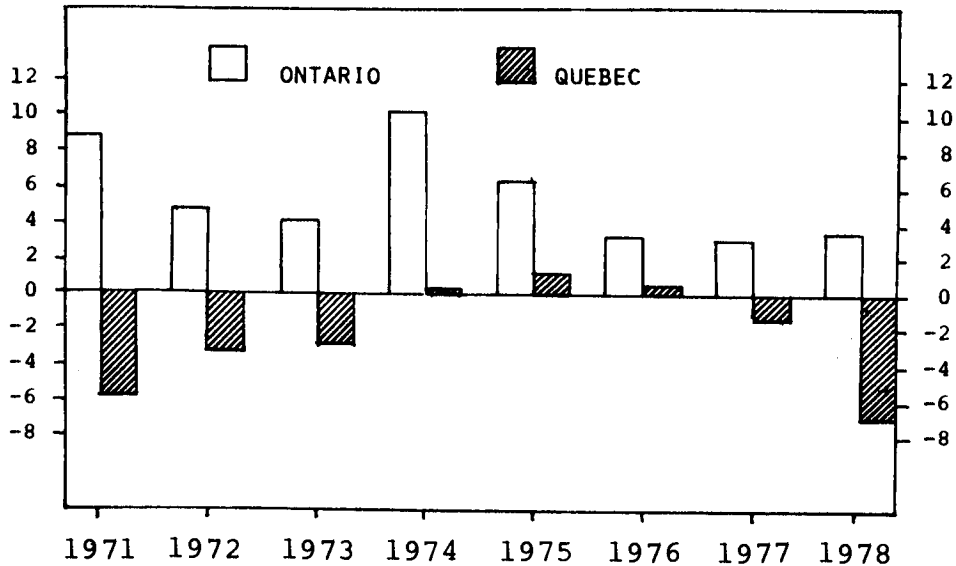
Dans les prochaines sections de ce chapitre, on analysera plus en détail l'évolution des principaux indicateurs économiques qui permettront de situer le contexte du développement des années 80.

2.2 Les indicateurs macro-économiques

2.2.1 La démographie

Le 1^{er} juin 1978, la population totale du Québec atteignait 6 285 000 habitants. Durant la période 1971-1978, la population québécoise n'a augmenté que de 34 000 personnes en moyenne par année, comparativement à 87 000 durant la période 1961-1970. Pendant ce temps, la population de l'Ontario s'accroissait beaucoup plus rapidement, avec une moyenne annuelle de 128 000 personnes durant la période 1971-1978. La part du Québec dans la population totale canadienne ne cesse de diminuer et elle est même devenue inférieure à celle des quatre provinces de l'Ouest.

FIGURE 2
QUÉBEC ET ONTARIO
TAUX DE MIGRATION NETTE, 1971-1978
(pour 1 000 habitants)



Source : Statistique Canada, n^{os} de cat. 84-001, 91-201, 92-604, 92-709 et 92-801. Compilé par MEER-Québec.

Cette faible croissance démographique au Québec s'explique essentiellement par deux facteurs : la baisse du taux de natalité et le solde migratoire négatif. Le taux de natalité, qui est actuellement inférieur au taux nécessaire pour assurer le renouvellement de la population, n'a cessé de décliner depuis l'après-guerre pour se stabiliser autour de 15 naissances pour mille habitants au cours des trois dernières années. Le taux de mortalité continuera d'augmenter à cause du vieillissement graduel de la population, provoquant ainsi une baisse de l'accroissement naturel.

Le solde migratoire du Québec a varié considérablement d'une année à l'autre, mais n'a jamais apporté une grande contribution à l'accroissement de la population de la province. Pour la période 1971-1978, le solde migratoire net s'établit à -106 000 au Québec, comparativement à +364 000 en Ontario. Si l'on recule jusqu'en 1961, on constate que l'apport net des migrants a dépeuplé le Québec de 29 000 personnes et enrichi l'Ontario de 915 000 personnes. Ce bilan défavorable au Québec provient surtout du bilan migratoire net interprovincial, qui a presque toujours été fortement négatif, et auquel s'ajoute une réduction importante des niveaux d'immigration.

La chute du taux de natalité cause un vieillissement progressif de la population du Québec. Le groupe d'âge de 0-14 ans ne cesse de perdre du terrain, tandis que celui des 65 ans et plus voit sa part augmenter considérablement. Cependant, le Québec possède encore une population relativement jeune, si on la compare à celle de la plupart des autres pays industrialisés. Par contre, il faudra prévoir un réaménagement des dépenses gouvernementales et privées en fonction d'une nouvelle structure de la population. Dans le secteur public, les budgets de la santé et des centres d'accueil devront être augmentés très rapidement, sans compter les fonds de retraite et les pensions de vieillesse.

TABLEAU 3

POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE,
QUÉBEC, 1961-1977
(en pourcentage)

	<u>1961</u>	<u>1971</u>	<u>1977</u>
0-14	35,4	29,6	24,1
15-24	15,9	19,4	20,3
25-44	26,6	26,2	28,6
45-64	16,2	17,9	19,0
65 +	5,8	6,9	7,9

Source : Statistique Canada, n° de catalogue 84-001.
Compilé par MEER-Québec.

La proportion de la population vivant dans les régions urbaines du Québec s'établissait à 79,1 % en 1976, comparative-ment à 79,5 % en 1971. Ce ralentissement de l'accroissement de la population urbaine s'est fait au profit des régions rurales non agricoles, situées en périphérie des centres urbains.

Le Québec, contrairement à l'Ontario, ne dispose pas d'une hiérarchie urbaine qui permettrait de faire reposer le développement économique sur des pôles secondaires. En se référant au tableau 4, on constate que les villes de 100 000 à 499 999 habitants sont presque absentes au Québec, tandis qu'elles sont bien représentées en Ontario. Des villes de cette taille sont justement celles qui contribuent à canaliser le dynamisme dans les diverses régions en agissant comme pôle secondaire de développement. Leur inexistence au Québec compromet donc sérieusement le développement économique de cette province.

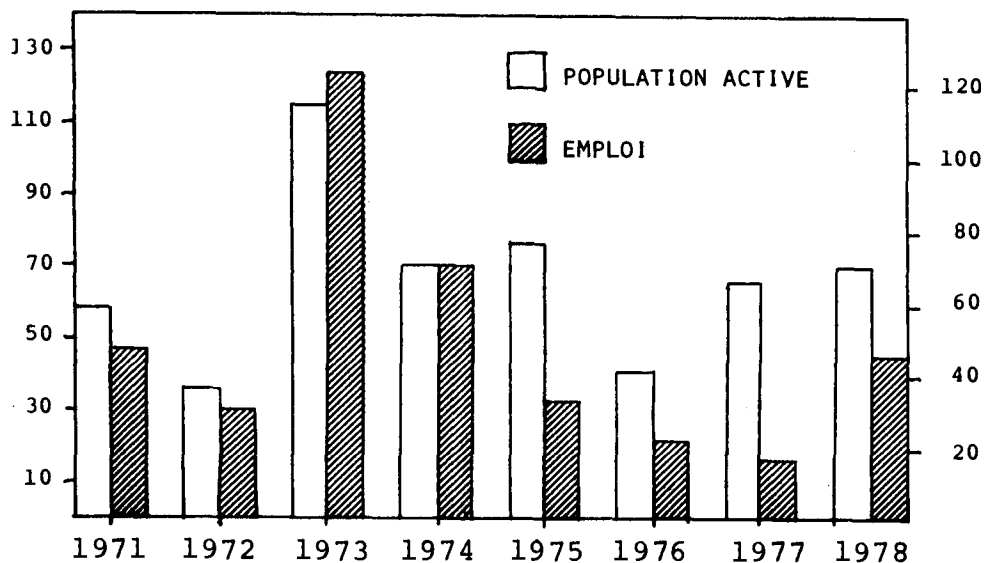
TABLEAU 4

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TAILLE DES AGGLOMÉRATIONS
(en milliers)
QUÉBEC ET ONTARIO

		Québec			Ontario		
		Nombre d'agglomé- rations	Popu- lation	(%)	Nombre d'agglomé- rations	Popu- lation	(%)
Villes de :							
500 000 hab.	et +	3	3 286	66,6	3	3 134	46,7
100 000 à	499 999	1	111	2,2	7	1 807	26,9
30 000 à	99 999	12	565	11,5	16	661	9,9
10 000 à	29 999	21	428	8,7	27	442	6,6
5 000 à	9 999	22	117	2,4	36	285	4,3
1 500 à	5 000	148	425	8,6	75	379	5,6
Population urbaine totale			4 932	100,0		6 709	100,0

Sources : Statistique Canada, n° de cat. 92-807, recensement du Canada, 1976; The Financial Post, "Survey of Markets 1979". Compilé par MEER-Québec.

FIGURE 3
QUÉBEC
CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI, 1971-1978
(en milliers)



Source : Statistique Canada, n° de cat. 71-001.

2.2.2 Le marché du travail

La période 1971-1978 se caractérise au Québec par un accroissement rapide du chômage dû à l'incapacité de créer un nombre suffisant d'emplois face à la forte croissance de la population active.

Le nombre de chômeurs a augmenté considérablement au Québec durant la période 1971-1978, surtout à partir de 1975. Le taux de chômage au Québec atteignait 10,9 % en 1978, soit une progression importante par rapport au taux de 7,3 % en 1971. La part québécoise du nombre de chômeurs canadiens a augmenté sensiblement depuis 1975, tandis que celle de l'Ontario diminuait, de sorte que l'écart entre les taux de chômage des deux provinces s'est élargi après avoir diminué au début de la décennie. Le nombre de chômeurs au Québec s'est accru surtout chez les femmes de 25 à 44 ans et chez les jeunes.

Cette hausse du chômage provient de la faible croissance de l'emploi au Québec. Entre 1971 et 1978, l'emploi a progressé de 2,1 % annuellement, mais la part du Québec dans les nouveaux emplois canadiens ne s'établissait qu'à 18,5 %. Ainsi, la part québécoise de l'emploi au Canada a diminué entre 1971 et 1978. Par ailleurs, la croissance de l'emploi a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes, ceux-ci ayant même subi une perte nette d'emplois entre 1975 et 1978.

D'un autre côté, la population active du Québec augmentait moins rapidement qu'en Ontario et qu'au Canada dans son ensemble. Le taux d'activité a progressé très lentement entre 1974 et 1977, mais il a connu des augmentations importantes en 1973 et 1978. La population active masculine a augmenté beaucoup plus lentement que la population active féminine, dont le taux d'activité est passé de 36,4 % en 1971 à 43,9 % en 1978. Cette tendance se compare à celle de l'Ontario, le taux de croissance de la population active chez les hommes étant cependant au Québec beaucoup moins élevé, alors que celui des femmes était comparable.

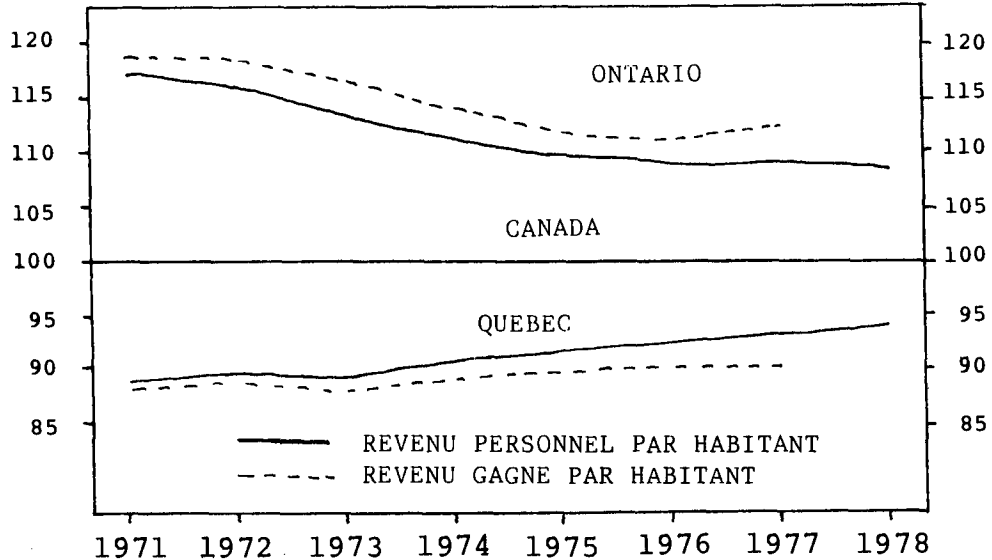
2.2.3 Les revenus

Les revenus des Québécois ont augmenté rapidement durant la période 1971-1978, puisque le revenu personnel par habitant s'est accru à un taux annuel moyen de 14,1 %. C'est largement à l'accroissement des transferts aux personnes puis à l'augmentation des salaires et de la productivité qu'il faut attribuer cette croissance.

Depuis 1971, le revenu personnel a progressé plus rapidement au Québec qu'en Ontario et que dans l'ensemble du pays. En 1977, il atteignait \$43 334 millions, soit 64 % de celui de l'Ontario, comparativement à 59,3 % en 1971. Le revenu personnel par habitant a atteint \$6 897 au Québec en 1977, soit 126,4 % de plus qu'en 1971. Le niveau québécois représentait 85,3 % de celui de l'Ontario et 93,2 % de celui du Canada.

L'augmentation du revenu personnel au Québec a été largement appuyée par la croissance rapide des paiements de transfert qui représentaient 15,9 % du revenu personnel total en 1977, comparativement à 11,9 % en 1971. Quant aux salaires et traitements, leur part du revenu personnel a décru entre 1971 et 1977, principalement à cause de la faible croissance de l'emploi puisque les salaires ont augmenté rapidement. Le revenu gagné par habitant, c'est-à-dire le revenu excluant les paiements de transfert et les revenus d'investissements, a augmenté à un rythme moins élevé que le revenu personnel par habitant au cours de cette période.

FIGURE 4
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA
REVENU PERSONNEL ET REVENU GAGNÉ PAR HABITANT, 1971-1978



Source : Statistique Canada, n° de cat. 13-201.
Compilé par MEER-Québec.

Le salaire hebdomadaire moyen a aussi augmenté plus rapidement au Québec qu'en Ontario durant la période 1971-1978. En termes absolus, ils étaient presque au même niveau en 1978. Les salaires hebdomadaires moyens sont plus élevés au Québec dans les mines, le bâtiment, le commerce et les services. Par contre, ils sont plus élevés en Ontario dans les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication et sont comparables dans les autres. Ces augmentations rapides des salaires n'ont pas été suivies par une hausse comparable de la productivité, ce qui a provoqué une diminution de la position concurrentielle des industries québécoises. Cette situation a été aggravée par la hausse importante du salaire minimum qui, au Québec, est plus élevé que celui des autres provinces canadiennes et même supérieur au salaire moyen américain.

2.2.4 Les investissements

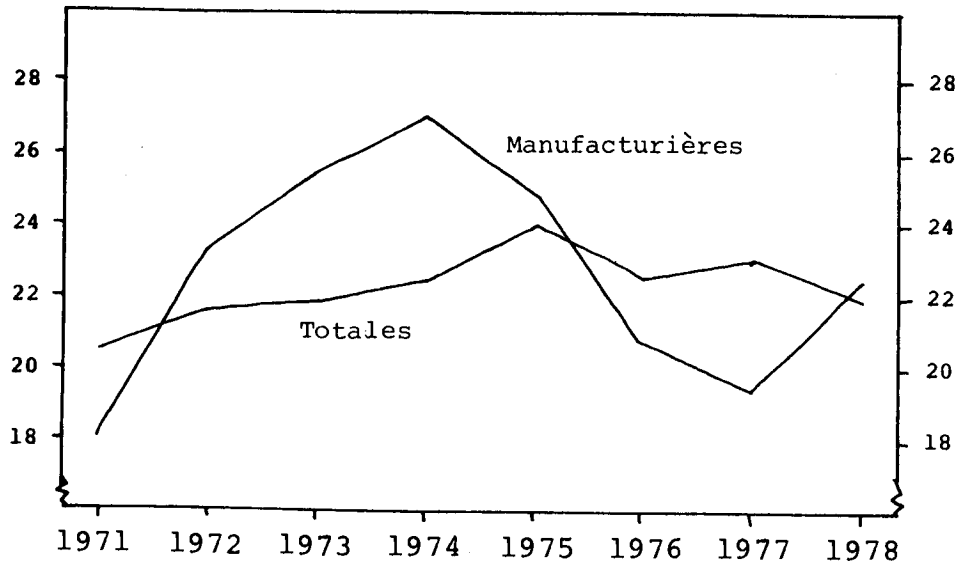
La performance de l'économie québécoise, au chapitre des investissements, avait été particulièrement décevante au cours des années 60, alors que le taux de croissance annuelle moyen était inférieur à celui des autres régions du pays, ce qui a amené une détérioration de la position relative du Québec. Mais, depuis 1971, la performance des investissements est supérieure aux moyennes canadienne et ontarienne. Entre 1971 et 1978, la croissance annuelle moyenne des investissements au Québec dépassait 14 %, alors qu'elle était de 13,8 % dans l'ensemble du Canada et de 10,4 % en Ontario.

FIGURE 5

QUÉBEC

IMMOBILISATIONS, 1971-1978

(en % par rapport à l'ensemble du Canada)



Source : Statistique Canada, n° de cat. 61-205.

Il faut cependant distinguer deux phases. Entre 1971 et 1975, la relance des investissements reposait sur les dépenses liées à la réalisation des grands travaux publics de la baie

James, des jeux Olympiques et de la prolongation du métro de Montréal, sur des investissements importants dans l'industrie manufacturière en 1973 et 1974, ainsi que sur la réalisation de plusieurs projets privés dans les secteurs du commerce, des finances et de l'immobilier avant la période olympique. Le taux de croissance annuelle moyen des immobilisations a atteint 23,1 % au cours de cette période. Depuis 1976, la croissance est beaucoup plus lente, 6,4 % par année et plus de 70 % de cette croissance est attribuable à l'augmentation des investissements publics.

Jusqu'en 1974, la proportion des investissements publics et parapublics oscille autour de 32 % des investissements totaux, mais à partir de 1975, on observe une contribution relativement plus importante qui atteint 45 % en 1978. Tout en reflétant la faiblesse du secteur privé, cette situation confirme le rôle supplétif du secteur public dans le domaine des investissements au Québec. Le Bureau de la statistique du Québec estime qu'en 1977, 65 % des investissements publics ont été effectués par les sociétés de développement sectoriel et les entreprises parapubliques. Outre l'Hydro-Québec et la Société d'énergie de la baie James, les activités de ces sociétés (REXFOR, SOQUEM, SOQUIP, SOQUIA, SIDBEC) s'exercent surtout dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles. Entre 1974 et 1978, les investissements réalisés par ces sociétés ont augmenté de 46,8 % par année en moyenne dont la majeure partie pour le projet de la baie James.

En somme, durant les années 70, la tenue des investissements a été satisfaisante et le Québec a légèrement amélioré sa position relative, qui est passée de 20,6 % des investissements totaux au Canada en 1971 à 21,9 % en 1978. Au cours de la même période, l'investissement par habitant a plus que doublé et représente, en 1978, 81,7 % de la moyenne canadienne alors qu'il n'était que de 73 % en 1971.

2.3 La structure industrielle et l'évolution des secteurs

La structure industrielle québécoise a connu une évolution similaire à celle de l'Ontario et du Canada; l'importance relative du secteur primaire diminue et la tertiarisation de l'économie s'accroît. Par rapport à l'ensemble canadien, le secteur primaire occupe une part moins importante de la production totale au Québec, mais le secteur secondaire est plus fort. Par contre, le secteur de la fabrication occupe une part plus faible de l'activité totale au Québec que le même secteur en Ontario.

2.3.1 Le secteur primaire

L'importance relative du secteur primaire diminue constamment depuis 1961 tant du point de vue de l'emploi, de la

production que des investissements. Non seulement, sa contribution au produit intérieur québécois diminue-t-elle entre 1971 et 1978 comme l'indique le tableau 5, mais la part québécoise de la production et de l'emploi primaire au Canada a légèrement régressé au cours des années 70.

TABLEAU 5
STRUCTURE INDUSTRIELLE : SECTEUR PRIMAIRE,
QUÉBEC, 1971-1978

	Production			Emploi		
	(en % du PIB)		Taux de croissance	(en % du total)		Taux de croissance
	1971	1978	1971-1978	1971	1978	1971-1978
Agriculture et pêche	1,8	1,3	-0,9	4,3	3,0	-3,0
Forêts	0,7	0,7	3,1	0,9	0,8	0,0
Mines	1,8	1,3	-0,4	1,0	1,2	4,5
Total, secteur primaire	4,3	3,3	-0,1	6,2	5,0	-1,1

Source : Statistique Canada, n° de cat. 71-001, Conference Board in Canada.

2.3.2 Le secteur de l'agriculture

Depuis 1971, le secteur de l'agriculture a enregistré une perte de 20 000 emplois et il ne compte plus, en 1978, que 72 000 travailleurs, soit 3 % de l'emploi total au Québec. Entre 1961 et 1971, le secteur avait déjà perdu 45 000 emplois. Par contre, les recettes agricoles ont augmenté de 13,2 % par année depuis 1971, passant de \$692 millions à \$1 648 millions en tenant compte de l'augmentation importante des prix au cours des dernières années.

Le volume de la production agricole continue d'augmenter de façon très lente, soit environ 1,1 % annuellement. De façon générale, peu de changements sont survenus dans la structure de la production agricole, puisque les agriculteurs du Québec tirent encore 80 % de leurs recettes monétaires des produits animaux. La production laitière contribue la plus grande part, avec plus de 40 % des recettes, alors que les produits végétaux ne représentent qu'à peine 10 %.

2.3.3 Le secteur des forêts

La production du secteur primaire des forêts a augmenté en moyenne de 3,1 % par année depuis 1971, alors que l'emploi demeurait au même niveau. De 1971 à 1975, la valeur ajoutée à la production a plus que doublé, et la part relative du secteur dans la valeur totale des expéditions québécoises a augmenté sensiblement, reflétant un accroissement de la productivité dû à la mécanisation des opérations en forêt. L'année 1976 a cependant été marquée par des grèves importantes. Par suite de l'activité intense dans les secteurs des pâtes et papiers et de la transformation du bois, la production intérieure réelle du secteur des forêts a augmenté de 12 % en 1978.

Malgré les sommes importantes dépensées par les gouvernements pour assurer le reboisement et améliorer l'accès aux ressources forestières, le secteur fait face à une difficulté croissante d'approvisionnement à coûts concurrentiels. L'éloignement des ressources et la croissance lente des forêts contribuent à l'augmentation des coûts qui se répercute sur les industries de transformation en aval. Les industries manufacturières reliées au secteur des forêts sont très importantes pour l'économie québécoise, puisqu'elles fournissaient, en 1976, près de 20 % des emplois du secteur de la fabrication.

2.3.4 Le secteur des mines

Le secteur des mines n'occupe qu'une faible part de la production totale au Québec, soit 1,3 % en 1978, mais il demeure un secteur important pour le développement de certaines régions du Québec. Avec l'accroissement de l'exploitation pétrolière dans l'Ouest, la part relative du Québec de la production minérale canadienne diminue régulièrement, mais parce qu'il est le second producteur mondial d'amiante, le Québec continue d'occuper le premier rang dans la production des substances non métalliques.

Depuis le milieu de la décennie, le secteur des mines traverse une période difficile. La conjoncture défavorable sur les marchés mondiaux, l'accumulation des stocks et des prix peu avantageux ont entraîné une diminution de la production pour plusieurs métaux, dont le cuivre et le zinc. En termes réels, la valeur de la production intérieure a légèrement augmenté entre 1971 et 1977. L'année 1978 a été marquée par une amélioration des perspectives en ce qui concerne les mines d'or et de cuivre; il faut également noter les grèves importantes qui ont touché les mines de fer et de cuivre.

2.3.5 Le secteur de la fabrication

L'industrie manufacturière québécoise employait 589 000 travailleurs en 1976, soit 24 % de l'emploi total au Québec et 30 % des emplois manufacturiers au Canada. De 1971 à 1974, le secteur a connu une excellente performance, alors que les investissements augmentaient en moyenne de 37,1 % par année, l'emploi de 2,6 % et les expéditions de 17,4 %. Ce sont les industries du bois, des pâtes et papiers, de la machinerie, des produits minéraux non métalliques qui ont enregistré les meilleures performances.

Les années 1976 et 1977 furent des années difficiles pour le secteur de la fabrication. Par rapport au sommet de 1974, on observait des pertes d'emplois dans plusieurs secteurs, et en particulier des pertes de plus de 20 000 emplois dans les industries du textile, de l'habillement et du cuir. L'année 1978 fut cependant une année de reprise dans le secteur québécois de la fabrication, alors que les expéditions ont augmenté de 22,1 %, l'emploi, de 1,6 % (après avoir enregistré des pertes depuis 1975), et les immobilisations, de 18,3 %. Deux facteurs majeurs expliquent cette reprise dans le secteur de la fabrication; la dévaluation du dollar canadien et les mesures gouvernementales pour relancer les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et des meubles.

Comme l'indique le tableau 6, la performance du secteur de la fabrication sur toute la période a été nettement inférieure à la moyenne canadienne et à celle de l'Ontario. L'augmentation de la productivité des travailleurs au Québec a été supérieure à celle de l'Ontario, mais la différence entre les deux régions demeure importante.

TABLEAU 6

ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA FABRICATION,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA,
1971-1978

Taux de croissance annuelle moyen (en %)

	Québec	Ontario	Canada
Expéditions	13,9	13,7	14,6
Emploi	0,0	1,8	1,5
Immobilisations	9,5	14,0	11,3

Source : Statistique Canada, n^{OS} de cat. 31-001, 61-205 et 71-001.

Depuis 1961, l'industrie manufacturière québécoise est en perte de vitesse. La part relative du secteur de la fabrication dans l'ensemble canadien a fortement décliné tant en termes d'emplois que d'immobilisations. Ce déclin relatif est attribuable en grande partie à des déficiences structurelles, qui traduisent le manque d'aptitudes de ce secteur à assimiler les changements continuels de la demande et à s'adapter rapidement aux conditions nouvelles du développement industriel.

La structure manufacturière au Québec est relativement diversifiée, mais elle est également fortement concentrée dans les industries traditionnelles reliées aux ressources forestières (bois, meubles, pâtes et papiers) qui regroupaient 17,1 % de l'emploi manufacturier total en 1976 et les industries à forte proportion de main-d'oeuvre (textile, bonneterie, habillement, chaussure) qui représentaient 24,1 % de l'emploi manufacturier. Les industries modernes à croissance rapide et à productivité élevée sont beaucoup moins représentées dans la structure industrielle québécoise. Ainsi, les industries de biens d'équipement ne représentaient en 1976 que 15 % de l'emploi manufacturier total au Québec, comparativement à 28 % en Ontario.

Les industries manufacturières québécoises exportent une partie importante de leur production vers les autres provinces et vers les pays étrangers. Ainsi, en 1974, 44 % de la production manufacturière du Québec était expédiée à l'extérieur de ses frontières, soit 15 % en direction de l'étranger et 29 % à destination des autres provinces canadiennes. L'Ontario constitue la principale province de destination des produits manufacturés québécois; en effet, en 1974, elle recevait près de 65 % des expéditions québécoises vers les autres provinces. Au Québec, en 1974, 63,9 % des expéditions vers l'étranger provenaient de trois industries à haute productivité, soit les pâtes et papiers, le matériel de transport et l'industrie des métaux primaires, tandis que les produits destinés aux autres provinces sont en grande partie fabriqués par des industries faiblement préparées pour la concurrence internationale, telles les industries du textile. En somme, le Québec est dépendant des marchés extérieurs pour ses produits manufacturés, mais le degré de dépendance du Québec est plus élevé que celui de l'Ontario pour ses expéditions vers les autres provinces et moins élevé pour celles vers l'étranger.

La relance et la restructuration du secteur de la fabrication seront difficiles, car le dynamisme de ce secteur dépend dans une large mesure de sa capacité à susciter le développement de plusieurs industries modernes et innovatrices. Les tendances des dernières années indiquent que les

TABLEAU 7

STRUCTURE DE L'EMPLOI GLOBAL DU SECTEUR DE LA FABRICATION PAR INDUSTRIE,
QUÉBEC, 1971-1976

Industries	Nombre d'emplois		Industrie/ Total (en %)		Québec/Canada (en %)		Taux de croissance 1971-1976	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976	Québec	Canada
Aliments et boissons	59 700	57 775	11,7	11,0	27,3	26,2	-0,7	0,2
Tabac	6 027	5 463	1,2	1,0	62,3	60,1	-2,0	-1,3
Caoutchouc et plastique	12 509	13 443	2,5	2,6	28,0	24,3	1,4	4,4
Cuir	13,483	11 854	2,7	2,3	48,3	44,8	-2,5	-1,1
Textile	36,615	34,131	7,2	6,5	52,8	50,0	-1,4	-0,3
Bonneterie	14 517	14,360	2,9	2,7	60,7	61,0	-0,2	-0,3
Habillement	64,016	66,163	12,6	12,6	65,0	65,0	0,7	0,7
Bois	19 975	25 239	3,9	4,8	21,7	23,8	4,8	2,9
Meuble	17 468	18 296	3,5	3,5	41,0	38,2	0,7	2,2
Papier	42 125	45 923	8,3	8,8	35,2	35,3	1,7	1,7
Imprimerie-édition	22 367	25 715	4,4	4,9	26,6	27,5	2,8	2,1
Prem. transf. des métaux	25 291	26 695	5,0	5,1	22,1	22,8	1,1	0,5
Produits métalliques	35 165	38 408	6,9	7,3	25,7	25,2	1,8	2,1
Machines	12 656	18 158	2,5	3,5	17,8	20,4	7,5	4,6
Matériel de transport	31 133	30 796	6,1	5,9	20,7	19,0	-0,2	-1,6
Produit électriques	35 334	30 036	6,9	5,7	28,7	24,8	-3,2	0,3
Produits minéraux non métalliques	13 776	14 342	2,7	2,7	26,9	26,1	0,8	1,4
Pétrole et charbon	3 145	3 403	0,6	0,6	20,3	20,4	1,6	1,5
Industrie chimique	27 061	26 702	5,3	5,1	35,0	33,6	-0,3	0,5
Autres	16 048	17 730	3,2	3,4	27,9	26,7	2,0	2,9
TOTAL	508 591	524 632	100,0	100,0	31,2	30,1	0,6	1,4

Source : Statistique Canada, n° de cat. 31-203.

investissements privés diminuent; les investissements dans le secteur de la fabrication ne comptent plus que pour 12,7 % du total des investissements en 1978 et, qui plus est, ils sont très concentrés dans les secteurs où le Québec est déjà fortement spécialisé.

2.3.6 Le secteur du bâtiment

Le secteur du bâtiment joue un rôle important dans l'économie québécoise, puisque environ 140 000 travailleurs en dépendent. De plus, cette industrie est la mieux rémunérée des industries québécoises. En 1978, la rémunération hebdomadaire moyenne s'élève à \$417, soit 59 % de plus que la rémunération moyenne au Québec.

De 1971 à 1976, l'industrie du bâtiment a connu une forte période de croissance particulièrement reliée à la réalisation de grands projets de construction publics et privés dans la région montréalaise. Le nombre de mises en chantier a aussi atteint un sommet en 1976. Depuis, l'industrie perd plus de 5 000 emplois par année; elle est passée de 146 000 emplois en 1976 à 135 000 en 1979, et les mises en chantier ont chuté au niveau de 1969.

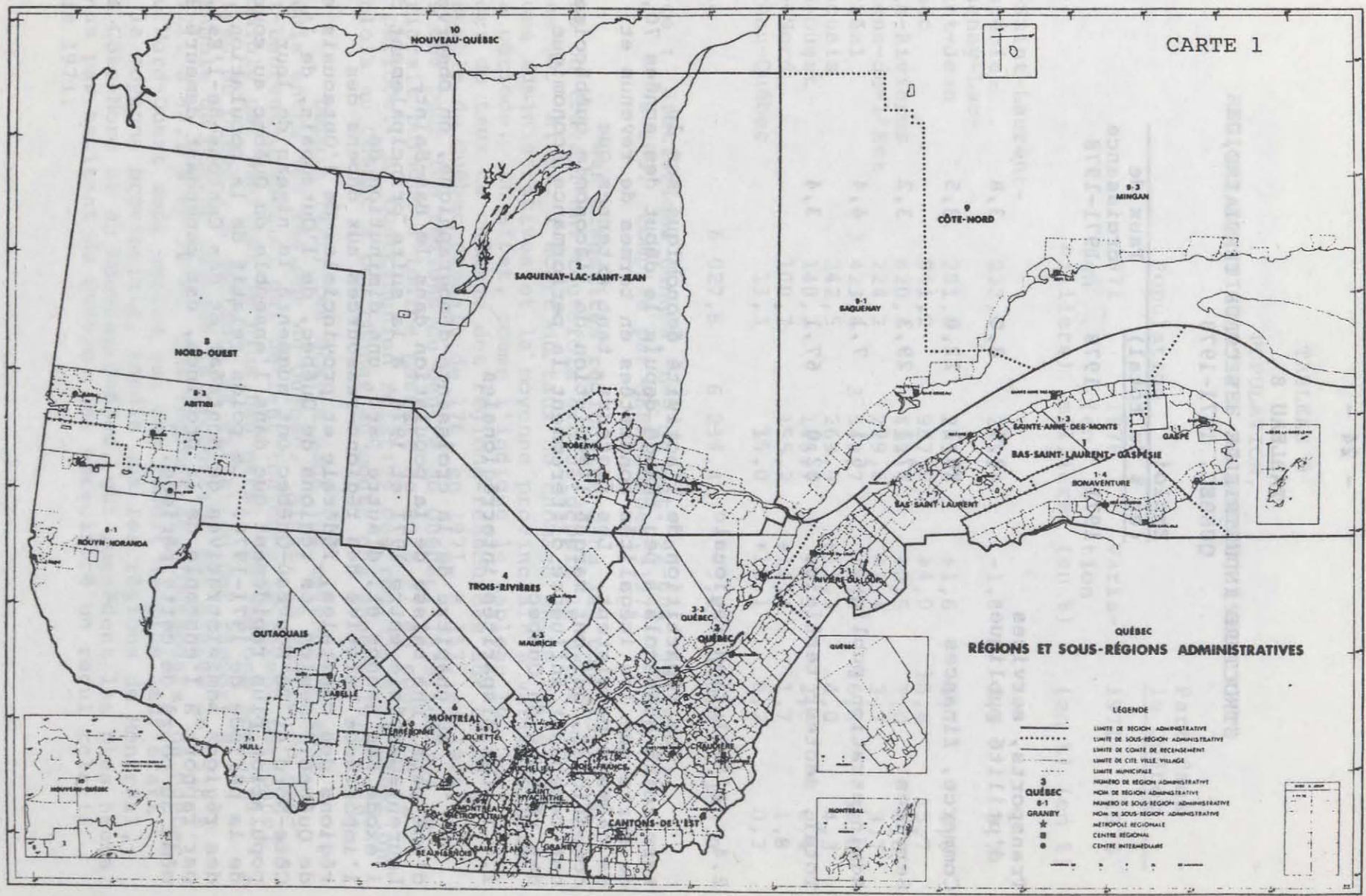
2.3.7 Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est de loin le plus important en termes d'emplois, de production et d'investissements. Il représente une part majeure de l'activité économique québécoise totale avec 67 % de l'emploi total, 62 % de la valeur de la production et 80 % des immobilisations en 1978.

Depuis 1971, la croissance du secteur tertiaire explique 70 % de la croissance de la production au Québec et la presque totalité de la création d'emplois. En 1978, 40 000 des 47 000 emplois créés au Québec se retrouvent dans le secteur tertiaire. Ce sont les secteurs des services et du commerce qui ont créé le plus d'emplois au Québec depuis 1971.

La tertiarisation de l'économie est une caractéristique commune à l'ensemble des pays industrialisés. Entre 1971 et 1976, elle s'est accentuée, de sorte que deux Québécois sur trois travaillent dans ce secteur. On constate cependant, au cours des deux dernières années, un ralentissement dans la croissance du secteur tertiaire au Québec et, en particulier, dans les secteurs du commerce, des finances et de la recherche. La croissance de Toronto et le déplacement de l'activité vers l'ouest du pays expliquent partiellement les changements récents dans ces secteurs.

CARTE 1



QUÉBEC
RÉGIONS ET SOUS-RÉGIONS ADMINISTRATIVES

LÉGENDE

- LIMITE DE RÉGION ADMINISTRATIVE
- - - - - LIMITE DE SOUS-RÉGION ADMINISTRATIVE
- LIMITE DE COMTE DE RECENSEMENT
- LIMITE DE CITE VILLE, VILLAGE
- LIMITE MUNICIPALE
- 9 NOMBRE DE RÉGION ADMINISTRATIVE
- 8-1 NOM DE RÉGION ADMINISTRATIVE
- GRANBY NOMBRE DE SOUS-RÉGION ADMINISTRATIVE
- ★ MÉTROPÔLE RÉGIONALE
- CENTRE RÉGIONAL
- CENTRE INTERMÉDIAIRE

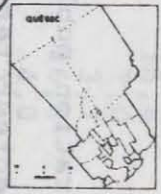


TABLEAU 8

STRUCTURE INDUSTRIELLE : SECTEUR TERTIAIRE,
QUÉBEC, 1971-1978

	Emploi		Taux de croissance 1971-1978
	(en % du total)		
	1971	1978	
Transports, services d'utilité publique	8,5	8,8	3,8
Commerce, finances	20,1	22,0	3,5
Services	27,3	29,3	3,2
Administration publique	6,1	7,1	4,4
Total, secteur tertiaire	62,0	67,1	3,4

2.4 L'évolution régionale

La répartition de l'activité économique sur le territoire québécois a peu changé depuis le début des années 70, de sorte que les inégalités constatées en termes de revenus et de chômage persistent. Les facteurs, tant externes que domestiques, qui ont marqué l'évolution de l'économie québécoise ont cependant influencé différemment la performance économique des régions du Québec.

2.4.1 Les disparités interrégionales

Au chapitre de la croissance démographique, on observe d'une part, une baisse de la population dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie entre 1971 et 1976, à la suite principalement de l'exode des jeunes et, d'autre part, une diminution de l'importance relative des régions-ressources aux dépens des régions des capitales, fédérale et provinciale, de l'Outaouais et de Québec. Seules les régions de Québec, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec ont augmenté le niveau de leur population plus rapidement que dans l'ensemble du Québec au cours de la période de 1971-1976. Le poids relatif de la population des régions administratives de Montréal et des Cantons-de-l'Est, par rapport à l'ensemble de la province, est cependant demeuré le même au cours de cette période.

TABLEAU 9
POPULATION,
RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 1971-1976

	Population			Part dans le Québec	
	1971 (en milliers)	1976 (en milliers)	Variation (en %)	1971 (en %)	1976 (en %)
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	232,6	228,4	-1,8	3,9	3,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	281,0	285,4	+1,6	4,7	4,6
Québec	941,2	987,9	+4,0	15,6	15,7
Trois-Rivières	420,4	422,7	+0,5	7,0	6,8
Cantons-de-l'Est	224,2	229,6	+2,4	3,7	3,7
Montréal	3 423,6	3 540,7	+3,4	56,8	56,8
Outaouais	242,5	269,9	+11,3	4,0	4,3
Nord-Ouest	148,2	148,7	+0,3	2,5	2,4
Côte-Nord	100,7	155,2	+14,4	1,7	1,8
Nouveau-Québec	13,3	15,0	+12,1	0,2	0,2
TOTAL	6 027,8	6 234,4	+3,4	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, nos de cat. 92-604, 92-705 et 92-803. Compilé par MEER-Québec, 1977.

Les disparités régionales dans les conditions du marché du travail ont toutefois évolué depuis le début des années 70. Ainsi, l'écart du taux de chômage entre certaines régions administratives et la moyenne provinciale a varié au cours de la période. En effet, comme l'indique le tableau 10, le rapport du taux de chômage des régions-ressources sur celui de l'ensemble du Québec passait de 176, en 1971, à 157, en 1978, alors que pour les régions du centre du Québec, la situation se détériorait puisque l'indice passait de 90 à 97 au cours de la même période. La contribution relative des régions à la création d'emplois au Québec a peu changé au cours des années 1971-1978.

Depuis 1971, les écarts dans les revenus se sont rétrécis entre les régions du Québec. Ainsi, la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, qui détient toujours le revenu personnel disponible par habitant le plus bas parmi les régions administratives du Québec, a amélioré sa situation par rapport à l'ensemble du Québec puisque la proportion est passée de 55,8 %, en 1971, à 68,1 % en 1978. Les régions de l'Outaouais, de Québec et du Nord-Ouest sont celles qui ont réduit le plus leur écart avec la moyenne provinciale, tandis que les régions de Montréal, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, qui possèdent les plus hauts revenus par habitant du Québec, ont enregistré un recul relatif depuis 1971.

TABLEAU 10

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
QUÉBEC, 1971 et 1978
(en %)

		Régions- ressources	Montréal	Centre du Québec	Total du Québec
		<u>importance relative</u>			
Population active	1971	10,5	60,0	29,5	100,0
	1978	10,6	59,3	29,3	100,0
Emploi	1971	9,8	60,5	29,7	100,0
	1978	9,8	59,8	29,4	100,0
Chômage	1971	18,6	54,6	26,8	100,0
	1978	16,6	54,7	28,7	100,0
		<u>indice</u>			
Taux de chômage	1971	175,9	90,4	90,4	100,0
	1978	156,9	91,7	97,2	100,0
Taux d'activité	1971	87,7	103,1	98,7	100,0
	1978	91,1	103,5	97,2	100,0

Source : Statistique Canada, n° de cat. 71-001.

TABLEAU 11

REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PAR HABITANT,
RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 1971 et 1978

	1971 (en \$)	Indice P. Qué.=100)	1978 (en \$)	Indice P. Qué.=100
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	1 374	55,8	4 164	68,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 339	95,0	5 583	91,3
Québec	2 016	81,9	5 526	90,4
Trois-Rivières	2 026	82,3	5 074	83,0
Cantons-de-l'Est	1 907	77,4	5 074	83,0
Montréal	2 781	112,9	6 665	109,0
Outaouais	2 133	86,6	5 825	95,3
Nord-Ouest	1 944	78,9	5 362	87,7
Côte-Nord, Nouveau-Québec	3 310	134,4	6 901	112,9
Province de Québec	2 463	100,0	6 115	100,0

Source : The Financial Post, "Survey of Markets". Compilé par MEER-Québec.

2.4.2 La région de Montréal

La région de Montréal constitue le seul pôle de développement au Québec, de sorte que l'évolution de son économie ne peut qu'influencer celle de l'ensemble du Québec. Elle est d'ailleurs responsable d'environ 65 % de l'ensemble de la production québécoise de biens et de services. Par sa taille et la présence d'une gamme diversifiée d'activités, l'agglomération de Montréal est la seule au Québec qui soit véritablement à l'échelle des grands centres nord-américains.

Pourtant, le développement de Montréal a suscité, depuis plus d'une décennie, un certain nombre d'inquiétudes. Plusieurs études ont, en effet, fait ressortir le déclin relatif de Montréal par rapport à d'autres agglomérations urbaines nord-américaines. La perte d'influence de Montréal dans l'ensemble nord-américain est particulièrement évidente dans les activités du tertiaire moteur, tels les transports, les communications, les services financiers, la recherche et les sièges sociaux. Il faut également souligner que l'économie de la région de Montréal est handicapée par les déficiences de sa structure industrielle, qui se concentre dans des industries à faible productivité. Dans cette région, les industries de biens non durables constituent une part importante du total, représentant, en termes d'emplois, les deux tiers. De plus, la population de la région métropolitaine de Montréal est inférieure à celle de Toronto depuis 1976, et les investissements manufacturiers sont également moins élevés depuis 1962.

L'activité économique dans la région administrative de Montréal a connu une bonne performance au cours de la première moitié des années 70, grâce à l'importance des travaux publics reliés aux jeux Olympiques, lesquels ont coïncidé avec l'expansion de la construction résidentielle, industrielle et commerciale. Depuis 1976, les conditions du marché du travail ne cessent de se détériorer; le taux de chômage est passé de 6,5 % en 1975 à 9,4 % en 1977, et à 10 % en 1978.

Le déclin marqué de l'activité économique dans la région de Montréal, depuis la fin des travaux reliés aux jeux Olympiques, s'est manifesté particulièrement au chapitre de l'industrie du bâtiment et des dépenses d'investissements. En effet, la valeur des permis de bâtir passait de \$1,6 milliard en 1976 à \$1,4 milliard en 1977 et à \$1,2 milliard en 1978. De plus, la valeur des contrats de construction accordés dans la région métropolitaine de Montréal, pour l'ensemble de l'année 1978, atteignait \$966 millions, soit une baisse de 27 % par rapport à 1977, alors que la région de Toronto enregistrait \$1,9 milliard de contrats en 1978, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Tous les secteurs du bâtiment à Montréal ont enregistré des pertes notables en 1978, alors qu'à

Toronto on assiste à des hausses importantes de 49 et 45 % respectivement pour les secteurs commercial et industriel. Les investissements publics ont également accusé un ralentissement depuis la fin des jeux Olympiques. Plusieurs projets publics majeurs ont dû être temporairement arrêtés ou échelonnés.

2.4.3 La région de Québec

La croissance économique de la région, au cours des dernières années, a été étroitement liée à l'évolution du secteur tertiaire, qui regroupe 72 % de l'emploi régional; parmi les différents secteurs d'activité, les secteurs des services et de l'administration publique fournissent le plus grand nombre d'emplois dans la région. Le dynamisme de ces deux secteurs a permis au marché du travail de connaître des conditions favorables au cours des dernières années, alors que le taux de création d'emplois de la région était supérieur à la moyenne québécoise et que le taux de chômage y était moins élevé. En 1978, le taux de chômage atteignait 9,8 % dans la région administrative de Québec, contre 10,9 % dans l'ensemble de la province, tandis que le taux d'activité voisinait celui de la province, soit 58,5 %.

En revanche, le secteur de la fabrication emploie relativement moins de travailleurs que dans l'ensemble de la province. Il faut cependant noter que la structure industrielle comporte une proportion importante d'industries traditionnelles, notamment celles des aliments et boissons, du cuir, du textile, de la bonneterie, de l'habillement et du papier, qui regroupent 46 % des travailleurs manufacturiers de la région administrative de Québec. C'est toutefois l'industrie du matériel de transport qui occupe la place la plus importante dans la structure manufacturière de la région. Le secteur de la fabrication qui représente seulement 15 % de la main-d'oeuvre est relativement diversifié mais peu dynamique. En effet, parmi les régions métropolitaines au Canada, c'est celle de Québec qui a connu la plus faible croissance de l'emploi manufacturier au cours de la période de 1961-1977. Depuis le début des années 70, on assiste même à une diminution continue de l'industrie manufacturière dans le Québec métropolitain, l'indice de l'emploi dans cette industrie passant de 97 en 1971 à 77 en 1978.

Par ailleurs, les investissements manufacturiers de la région métropolitaine de Québec ne représentaient que 2 % des investissements manufacturiers de l'ensemble de la province en 1978. Depuis le début des années 70, les dépenses d'immobilisations ont surtout été orientées vers les secteurs gouvernementaux, institutionnels, commerciaux et résidentiels. Ainsi, le nombre de logements mis en chantier a progressé à un rythme remarquable, alors que les travaux de génie étaient importants avec le parachèvement du réseau autoroutier et la construction de plusieurs édifices à bureaux.

2.4.4 La région de Trois-Rivières

Les conditions du marché du travail dans la région de Trois-Rivières se sont améliorées au cours de la période de 1971-1974 et ensuite se sont détériorées jusqu'en 1978. Malgré un recul de la population active, le nombre de chômeurs augmentait par suite du repli plus important de l'emploi, de sorte que le taux de chômage passait de 10,9 % en 1975 à quelque 11,8 % en 1978. Les pertes d'emplois ont été particulièrement fortes dans les secteurs industriels concentrés dans les grandes agglomérations, par suite de la fermeture de plusieurs entreprises de type traditionnel.

L'économie de la région de Trois-Rivières se caractérise d'abord par la présence d'un secteur primaire relativement développé, axé sur l'industrie agricole et l'exploitation forestière, de même que par l'existence d'un secteur de la fabrication important et diversifié; le secteur tertiaire occupe une place moins importante que dans l'ensemble du Québec. Comme pour la plupart des régions québécoises, l'évolution de cette économie demeure largement tributaire de la conjoncture des marchés internationaux et des centres de décision extérieurs. La structure industrielle régionale se présente comme suit : le secteur primaire regroupe 9 % de l'emploi, le secteur secondaire, 38 % (dont 33 % en provenance du secteur de la fabrication) et le secteur tertiaire, 53 %.

La région de Trois-Rivières est en fait la plus industrialisée du Québec. Son secteur de la fabrication demeure relativement diversifié, malgré la présence d'importantes industries de type traditionnel, telles que le papier, les textiles, l'habillement, les métaux primaires et les aliments et boissons. Ces cinq groupes majeurs contribuent à près de 60 % des emplois manufacturiers de la région. Les entreprises de grande taille occupent une place importante dans la structure de l'activité manufacturière régionale.

Depuis le début des années 70, les investissements furent orientés vers le développement industriel, notamment dans le parc industriel de Bécancour, ainsi que vers le développement des infrastructures (routes, parcs industriels et touristiques).

2.4.5 La région des Cantons-de-l'Est

La région des Cantons-de-l'Est enregistre, d'une année à l'autre, des variations au chapitre du taux de chômage, de sorte que ce dernier se trouve tantôt supérieur, tantôt inférieur à la moyenne québécoise. Cette situation s'explique, d'une part, par l'augmentation lente de la main-d'oeuvre et, d'autre part, par l'abondance de la main-d'oeuvre féminine qui quitte ou réintègre les rangs des travailleurs selon les fluctuations économiques.

Ainsi, en 1976, le taux de chômage de la région des Cantons-de-l'Est était supérieur à celui de l'ensemble du Québec, soit 9,3 %, contre 8,7 %, alors qu'en 1978, il était inférieur, soit 8,4 % par rapport à 10,9 % pour le Québec. Les Cantons-de-l'Est enregistraient alors le taux de chômage le plus bas de toutes les régions administratives du Québec. On constate de plus que le taux d'activité a subi une diminution importante, passant de 58,8 % en 1976 à 56,8 % en 1978. Les conditions du marché du travail se sont sensiblement améliorées pendant l'année 1978, par suite d'une hausse de l'activité dans le secteur de la fabrication.

La région des Cantons-de-l'Est possède par ailleurs une structure d'activités économiques fort différente de celle de l'ensemble du Québec. En termes d'emploi, l'importance du secteur primaire est deux fois supérieure à celle du Québec; le secteur secondaire y est plus important, en particulier l'activité manufacturière, alors que le secteur tertiaire occupe une place plus modeste que celle de l'ensemble du Québec. L'emploi régional se répartit donc comme suit : le primaire regroupe 9 % des travailleurs, le secondaire 29 %, dont 26 % dans les activités manufacturières, et le tertiaire 62 %. C'est dans l'agriculture et dans les mines d'amiante que l'on dénombre le plus d'emplois dans le primaire, tandis que le secteur de la fabrication est largement axé sur les industries traditionnelles, telles que les textiles, l'habillement et le papier, qui constituent 45 % de l'emploi manufacturier régional. Les activités tertiaires se sont considérablement développées depuis le début des années 70, en particulier les activités des services et du commerce.

2.4.6 La région de l'Outaouais

Après avoir connu une forte progression au cours de la première moitié des années 70, l'emploi stagnait dès 1976, alors que la population active continuait de croître, quoique moins rapidement qu'auparavant. Cette stagnation de l'emploi combinée à l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail s'est traduite par une montée en flèche du nombre de chômeurs en 1977 et 1978. En effet, le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 10 000 en 1976 à 14 000 en 1977 et à 16 000 en 1978. Le taux de chômage est donc passé de 9,2 % en 1976 à 13, % en 1978 dans l'Outaouais, tandis que pour l'ensemble du Québec les taux ont varié de 8,7 à 10,9 % durant la même période. Même si la détérioration des conditions du marché du travail est due, en bonne partie, au ralentissement dans la croissance des effectifs de la Fonction publique et au faible niveau des activités de la construction, la région a également connu un certain nombre de fermetures d'usines qui ont augmenté le nombre des demandeurs d'emploi.

L'économie de la région étant principalement tributaire du secteur tertiaire, une bonne partie des investissements provient des activités gouvernementales, principalement celles du gouvernement fédéral; de nombreux projets de construction furent entrepris au cours des dernières années, notamment des édifices administratifs réalisés dans le cadre du programme fédéral de relocalisation d'un certain nombre de fonctionnaires du côté québécois. La valeur des permis de bâtir a toutefois connu une baisse importante depuis 1976, alors qu'elle passait de \$312 millions en 1976 à \$101 millions en 1978. Dans le secteur de la fabrication, les investissements provenaient principalement des usines de pâtes et papiers et des aliments et boissons.

La croissance de l'économie régionale s'appuie largement sur la contribution du secteur tertiaire, qui occupe, dans la structure industrielle de la production, la place la plus importante parmi les régions. Ce caractère de dépendance à l'endroit des activités tertiaires, de même que le faible niveau de transformation des ressources naturelles, est à l'origine des difficultés que connaît présentement l'économie de l'Outaouais. A l'heure actuelle, le secteur primaire ne regroupe que 4 % de l'emploi, le secteur secondaire 18 % et le secteur tertiaire 78 %, dont 45 % provient du secteur gouvernemental. Le secteur de la fabrication qui ne regroupe que 11 % des travailleurs, contre 22 % au Québec, comporte un très haut niveau de spécialisation, puisqu'il repose largement sur les industries reliées à la transformation du bois (pâtes et papiers, industries du bois, meubles) qui fournissent environ 60 % de l'emploi manufacturier.

2.4.7 Les régions-ressources

Les régions-ressources comprennent le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Nord-Ouest ainsi que la Côte-Nord/Nouveau-Québec. Elles sont caractérisées par l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles. Les activités manufacturières sont fortement concentrées dans les industries des aliments et boissons, du bois, du papier et de la transformation première des métaux.

Depuis le début des années 70, la majeure partie des investissements au Québec fut enregistrée dans les régions-ressources pour la transformation des ressources naturelles. Parmi les principaux projets, on peut mentionner les barrages hydro-électriques de la baie James, l'aluminerie de l'Alcan à La Baie, l'usine de pâtes à Saint-Félicien, les usines de panneaux agglomérés de Forex-Leroy, à Val-d'Or, et enfin les importants investissements dans l'exploitation du minerai de fer effectués par l'Iron Ore, la Compagnie Minière Québec Cartier et la Sidbec Normines sur la Côte-Nord.

La structure industrielle de ces régions s'est quelque peu transformée depuis 1970, puisque les industries tertiaires et manufacturières prirent de l'importance aux dépens des activités primaires. En 1978, le secteur tertiaire regroupait 60 % des travailleurs, le secteur secondaire, 26 % et le primaire, 14 %.

2.5 Les perspectives de développement à moyen terme

Plusieurs facteurs ont modifié la conjoncture des années 70 et continueront d'influencer le développement au cours des années 80. Le coût de l'énergie demeurera élevé, et les investissements requis pour l'exploitation de ces sources énergétiques abondantes dans l'Ouest du pays pourraient accélérer le déplacement de l'activité économique qui a caractérisé les années 70. Les résultats des négociations du GATT semblent ouvrir des possibilités nouvelles quant à la transformation sur place des principales ressources naturelles, mais la stabilité de plusieurs secteurs industriels traditionnels est loin d'être assurée face à la concurrence internationale. Enfin, rien ne laisse présager des améliorations sensibles de la conjoncture internationale, qui sera à nouveau dominée par les problèmes de chômage et d'inflation.

Dans ce contexte et tenant compte de l'évolution des vingt dernières années, il est vraisemblable de s'attendre à une nouvelle détérioration de la position relative du Québec dans l'ensemble canadien.

En posant l'hypothèse conservatrice d'un bilan migratoire nul au cours des prochaines années et d'une stabilisation du taux de natalité au taux actuel, la croissance de la population québécoise demeurera inférieure à 1 %, de sorte que la part québécoise de la population canadienne pourrait être inférieure à 25 % dès le milieu des années 80. A plus long terme, le vieillissement de la population aura des répercussions sensibles sur les priorités gouvernementales, notamment dans les domaines de la sécurité sociale, du logement et des soins médicaux et hospitaliers.

Au cours des années 70, la population active féminine a augmenté très rapidement et un grand nombre de femmes ont trouvé du travail dans le secteur tertiaire. La croissance du taux d'activité chez les femmes se poursuivra mais à un rythme décroissant au cours des années 80, de sorte que la croissance de la population active totale devrait être inférieure à 2,5 % par année en moyenne. Pour réduire le taux de chômage autour de 6 %, le Québec devrait assurer la création de plus de 65 000 emplois par année d'ici à 1985.

Or, la croissance des investissements a été faible depuis 1976 et elle fut largement soutenue par des grands projets publics comme ceux de la baie James. Puisque peu de projets majeurs, publics ou privés, de l'ampleur de ceux des années 70 sont annoncés, il est peu probable que la croissance de la production atteigne le niveau de la première moitié des années 70. Il est plus réaliste de penser qu'elle sera en moyenne légèrement supérieure à 3 % par année, de sorte que la création d'emplois ne dépassera guère les niveaux actuels, inférieurs à 2 % par année. Le Québec devrait donc, au moins jusqu'en 1985, continuer de connaître une période de taux de chômage élevé.

3. LES PRINCIPAUX SUJETS D'INTÉRÊT

La performance de l'économie québécoise fut caractérisée par un certain nombre de facteurs qui ont influencé son évolution. Le Québec a dû en effet compter avec la persistance du chômage, alors que ses diverses régions ne participaient pas toutes également à la croissance globale. C'est actuellement le cas de la région de Montréal qui voit son importance relative dans l'ensemble québécois décroître graduellement. L'économie québécoise est également handicapée par des déficiences structurelles qui se manifestent avec le plus d'acuité dans le secteur de la fabrication, du fait de la forte proportion d'industries traditionnelles. Alors que ces facteurs constituent le contexte général dans lequel s'est inscrite l'évolution économique des deux dernières décennies, le présent chapitre veut mettre en lumière des facteurs d'une nature plus immédiate et des sujets d'intérêt susceptibles de nécessiter une action éventuelle de la part des autorités gouvernementales.

3.1 L'ajustement industriel

Même si l'industrie manufacturière québécoise a dû, au cours des dernières années, s'adapter à de nouvelles conditions économiques, la présente phase d'ajustement industriel consécutive à une plus grande libération des échanges internationaux et à une compétition accrue risque d'être cruciale pour une bonne proportion de l'industrie manufacturière québécoise. Certains secteurs industriels devront accroître leur modernisation et rationaliser leur production. Le Québec sera l'une des régions canadiennes les plus touchées par le phénomène d'adaptation industrielle en raison de la nature même de sa structure industrielle.

L'industrie québécoise est fortement concentrée dans les secteurs de biens non durables et des activités traditionnelles. La situation actuelle des industries traditionnelles québécoises, notamment celles du cuir, du textile, de l'habillement et du meuble, constitue le problème le plus immédiat de l'industrie manufacturière québécoise. Ces industries, qui occupent encore une place importante dans la structure industrielle du Québec, ont vu, au cours des dernières années, leur position concurrentielle se détériorer de façon marquée.

Une revue rapide de la situation des principaux secteurs susceptibles d'être touchés par les changements prévus dans les conditions qui régissent les échanges internationaux fera davantage sentir la nécessité de procéder à l'élaboration de mesures d'adaptation pour ces secteurs.

Le textile primaire

Le secteur du textile primaire a connu une perte de quelque 10 000 emplois au Québec entre 1973 et 1977, la majorité de ces mises à pied se produisant dans les deux dernières années de la période. Parallèlement au phénomène de réduction d'emplois, les immobilisations ont connu un ralentissement marqué depuis 1974, et la valeur réelle des expéditions des entreprises québécoises a connu une baisse au cours de la même période. Quant à la part du Québec dans l'ensemble des expéditions canadiennes, elle a stagné autour de 51 % depuis 1973.

Le principal problème de l'industrie du textile primaire est celui des importations, et ce problème se manifeste sous deux formes différentes. D'une part, les importations massives de vêtements touchent sérieusement les fabricants domestiques de ces produits qui absorbent normalement quelque 45 % de la production canadienne de textiles. D'autre part, l'évolution qu'a connue cette industrie au chapitre des textiles synthétiques a permis à des pays comme les Etats-Unis et les pays de la Communauté économique européenne (CEE) de s'approprier une part importante du marché canadien des tissus. Si l'on ajoute à ce problème celui du retard technologique, qui a constamment caractérisé l'évolution de l'industrie québécoise, de même que celui des coûts de la main-d'oeuvre, qui défavorisent l'industrie domestique, on comprend que les entreprises de ce secteur aient eu certaines difficultés à générer les liquidités nécessaires à la modernisation et à la rationalisation de leurs activités.

Le vêtement et la bonneterie

De loin la plus importante en termes d'emplois, cette industrie est également celle qui est la plus vulnérable à la concurrence étrangère à cause principalement de sérieux problèmes structurels. Au cours de la période 1973-1977, les emplois ont diminué de plus de 9 000, les expéditions en valeur réelle ont progressé au rythme de 4,8 % jusqu'en 1976, année où elles n'ont augmenté que de 0,5 %. Quant aux immobilisations, elles ont connu une réduction constante tout au long de la période, tant en termes absolus qu'en ce qui concerne la part du Québec dans l'ensemble canadien. Cette part relative est passée de 55,2 % en 1973 à 45,4 % en 1977. Les importations, principalement en provenance de pays à faible prix de revient, se sont accrues considérablement au cours des dernières années. Pour le vêtement, cette part s'établissait en 1976 à 26 % du marché et pour la bonneterie à 54,4 %.

Les industries du vêtement et de la bonneterie sont caractérisées par la présence d'un nombre important d'unités de production de taille parfois très modeste, où l'introduction de procédés technologiques avancés n'est pas économiquement

réalisable, à moins de créer des regroupements d'entreprises pour certaines fonctions.

Dans l'industrie du textile et du vêtement, la question importante qui se pose est la suivante : l'industrie a-t-elle besoin de soutien pour maintenir le niveau de rendement relativement bon qui a été le sien au cours des dernières années?

La chaussure

Le même scénario que celui décrit pour les industries du vêtement et de la bonneterie caractérise à peu de choses près l'évolution de ce secteur d'activité. L'emploi y a baissé considérablement, de même que les immobilisations en termes réels. Quant à la part québécoise dans les immobilisations canadiennes de cette industrie, elle est passée de 31,3 % en 1971 à 20,8 % en 1976. Les expéditions de leur côté connaissent, en termes réels, une baisse annuelle de 1,8 % en moyenne au cours de la même période.

Le plus épineux problème que doit affronter l'industrie de la chaussure est relié aux importations massives en provenance de pays en voie de développement, mais aussi de pays industrialisés tels l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Depuis un certain nombre d'années, l'industrie a consenti un effort considérable visant à restructurer ses activités. C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui un nombre croissant d'entreprises de taille respectable, ce qui devrait contribuer au redressement envisagé pour cette branche d'activité industrielle.

Autres activités

De façon peut-être moins manifeste, l'industrie des produits électriques et électroniques est également susceptible de connaître une aggravation des difficultés qu'elle traverse depuis déjà quelques années, face aux importations considérables de produits de cette nature.

Toutes ces industries réunies fournissent environ 30 % de l'emploi manufacturier québécois. Il est par conséquent d'une importance capitale pour l'économie de cette province de faciliter la restructuration de ces activités sur des bases solides.

Les mesures correctives

Un certain nombre de facteurs ont contribué récemment à une amélioration sensible du niveau d'activité dans ces industries. Ainsi les mesures prises par le gouvernement fédéral pour freiner l'entrée de vêtements et de chaussures, de même que l'abolition de la taxe de vente sur ces produits par le gouver-

nement québécois, et la dévaluation de la devise canadienne, sont au nombre des principales raisons d'une reprise importante dans ces industries. L'emploi s'est accru, les expéditions ont augmenté, les usines tournent à un taux élevé d'utilisation de la capacité et les entreprises enregistrent des rentrées importantes de liquidité, dont une partie devrait servir à moderniser l'outillage de production.

On ne saurait cependant s'appuyer sur ces facteurs favorables, essentiellement temporaires, pour dessiner un plan de redressement à long terme pour ces industries. Compte tenu de la vulnérabilité des industries en question aux pressions extérieures, il apparaît essentiel que toute entreprise de modernisation s'amorce dans un contexte de protection relative, assurée pour une période suffisamment longue pour permettre aux mesures à mettre en place de produire les résultats escomptés. Les derniers accords de Genève sur le commerce international laissent supposer que le contexte recherché pour procéder à un vaste programme de rationalisation des activités traditionnelles sera vraisemblablement créé au cours des prochaines années.

Le phénomène d'adaptation industrielle est devenu aigu, du fait que la grande majorité des emplois dans les industries vulnérables se concentre dans quelques régions industrialisées du coeur du Québec, où les industries du textile et du vêtement notamment occupent une place importante dans la structure industrielle régionale. A l'heure actuelle, environ la moitié des emplois potentiellement vulnérables se retrouvent dans la région de Montréal, où l'industrie du vêtement emploie environ 45 000 travailleurs. Il faut également noter que les régions économiques de Montréal, des Cantons-de-l'Est et de la Mauricie comportent un nombre considérable de localités de petite et moyenne importance qui sont potentiellement vulnérables.

Au cours des deux dernières décennies, l'industrie manufacturière québécoise n'a pu s'adapter complètement aux nouvelles conditions du marché, et il en est résulté une détérioration assez sensible de sa position relative dans l'ensemble canadien. Le nouvel environnement découlant des récents accords du GATT exigera sans doute que l'industrie québécoise poursuive ses efforts de rationalisation pour s'adapter à la concurrence accrue dans certains secteurs et pour maximiser les retombées d'une pénétration plus poussée sur les marchés étrangers dans certains autres secteurs.

Dans ce contexte, il importe de mettre en place au Québec un vigoureux programme d'ajustement industriel comportant deux volets principaux : d'une part, la consolidation des industries traditionnelles et, d'autre part, le développement des industries à forte croissance et à forte productivité, de

façon à maintenir sa position relative dans l'ensemble canadien.

3.2 La situation financière du Québec

Jusqu'en 1974, la situation financière du Québec était relativement bonne, alors que les déficits budgétaires atteignaient rarement plus de 5 % du budget et que les emprunts publics ne dépassaient pas \$500 millions. Depuis, la situation financière s'est détériorée malgré les efforts du gouvernement pour assainir les finances publiques et conserver une marge de manoeuvre adéquate; les déficits budgétaires des dernières années atteignent près de 10 % du budget et la dette publique par habitant a doublé en quatre ans.

Même si le Québec n'a pas indexé l'impôt sur le revenu des particuliers, alourdissant par là le fardeau des contribuables, les entrées fiscales ont fortement ralenti par suite de la faiblesse de l'activité économique, obligeant le gouvernement à avoir davantage recours à d'autres sources pour financer des dépenses qui dépasseront les \$15 milliards en 1979-1980.

La caractéristique principale de la situation financière des dernières années a été l'augmentation considérable du rythme des emprunts de la part du gouvernement. De fait, le Québec a davantage recours à l'emprunt que l'ensemble des autres provinces réunies. En 1977-1978, les autres provinces ont emprunté \$800 millions sur les marchés financiers, alors que le Québec, à lui seul, emprunta plus de \$1 milliard. L'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui jouissent d'une meilleure situation financière, n'ont pas eu recours aux emprunts publics. Le financement à long terme du secteur public québécois (incluant l'Hydro-Québec, les sociétés d'Etat et les municipalités), qui représentait 6 % du produit intérieur brut en 1972, est passé à près de 9 % en 1978.

Après deux années de croissance supérieure à 20 %, les dépenses gouvernementales, depuis 1975, augmentent moins rapidement mais à un rythme supérieur à la croissance de la production. Le niveau de dépenses atteindra \$15 milliards en 1979-1980 et le gouvernement devra recourir à des emprunts de \$1 400 millions pour financer le déficit prévu. Même si une grande partie des besoins de financement du gouvernement sont couverts par la Caisse de dépôts et placements du Québec, \$600 millions seront empruntés sur les marchés privés à un taux d'intérêt généralement supérieur de 1 % à celui que l'Ontario doit déboursier pour les mêmes emprunts.

La situation financière du Québec est également caractérisée par le fait que sa capacité fiscale est inférieure à la moyenne des provinces et que l'effort fiscal des contribuables

québécois est le plus élevé de l'ensemble des provinces canadiennes. De plus, la capacité fiscale du Québec, qui représente les revenus que le gouvernement pourrait obtenir en appliquant à l'ensemble de ses assiettes fiscales un taux moyen calculé pour l'ensemble du Canada, s'est détériorée par rapport à d'autres provinces depuis 1973, tel qu'il apparaît au tableau 12.

TABLEAU 12

CAPACITE ET EFFORT FISCAL
PROVINCES DU CANADA, 1973-1978

	Indice de capacité fiscale*			Indice d'effort fiscal	
	1973-1974	1975-1976	1978-1979	1975-1976	1977-1978
Terre-Neuve	61,0	61,4	57,5	115,9	119,9
Ile-du-Prince- Edouard	60,4	54,2	51,9	132,3	110,7
Nouvelle-Ecosse	68,8	63,7	62,1	97,9	92,7
Nouveau-Brunswick	69,5	67,1	61,3	112,2	90,6
Québec	83,0	77,7	76,4	119,4	126,4
Ontario	107,1	96,5	90,1	97,4	96,3
Manitoba	84,2	79,6	73,9	100,0	98,3
Saskatchewan	83,5	105,5	99,8	112,3	111,1
Alberta	152,2	237,4	255,5	73,6	79,3
Colombie- Britannique	126,0	106,8	117,5	106,1	98,1

* A l'exclusion des finances municipales.

Source : Ministère des Finances, compilé par MEER-Québec.

Alors qu'elle était inférieure à la moyenne de 17 % en 1973-1974, elle l'est, en 1978-1979, de 24 %, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique. Par ailleurs, c'est le Québec qui utilise le plus les diverses sources de revenus à sa disposition, réduisant ainsi sa possibilité d'augmenter les revenus provenant de ses propres sources de taxation. Toute augmentation risquerait de rendre l'effort fiscal de la province excessif et de compromettre le développement socio-économique du Québec.

En dépit de cette situation financière difficile, c'est le Québec qui, parmi les provinces canadiennes, consacre les plus fortes sommes à la fonction " développement industriel " qui comprend les dépenses pour le développement des ressources naturelles, de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie et du commerce. Ces dépenses, de l'ordre de \$655,7 millions en 1978-1979, représentent 5 % du budget total, alors que l'Ontario n'alloue que 3,5 % de ses dépenses au développement industriel.

3.3 La politique du transport

Compte tenu de la situation géographique particulière du Québec, le secteur des transports a, de tout temps, exercé une influence considérable sur son développement économique. L'existence d'une grande voie fluviale au Québec et sa proximité du marché américain ont amené le développement considérable des activités de transport et consacré Montréal comme centre important de transport, surtout pour les activités aériennes et maritimes. La mise en place du réseau de transport au Québec ne s'est cependant pas effectuée de façon analogue pour l'ensemble des modes, particulièrement en ce qui a trait au transport ferroviaire et aérien.

Le transport ferroviaire

L'ensemble du territoire québécois est desservi par le chemin de fer, même si le Québec ne dispose, à l'heure actuelle, que d'environ 12 % du réseau ferroviaire canadien.

En ce qui concerne le transport du papier journal au Canada et aux Etats-Unis, on a, au cours des dernières années, assisté à une hausse appréciable des tarifs pour les producteurs québécois, alors que le papier journal du sud des Etats-Unis fut plusieurs fois exempté des augmentations périodiques par les compagnies ferroviaires. Les producteurs canadiens ont conséquemment vu leur position concurrentielle s'affaiblir, puisque le transport d'une tonne de papier produite par les usines du centre du Québec peut coûter jusqu'à \$19,68 de plus que pour les usines du sud des Etats-Unis, pour la même distance. Les producteurs de papier journal de l'Est canadien ont essayé, sans résultat, d'obtenir des réductions de tarif de la part des transporteurs ferroviaires canadiens et américains.

Le transport aérien

La mise en place d'un réseau de transport aérien a contribué de façon importante à réduire le degré d'éloignement de plusieurs régions canadiennes et, dans ce contexte, plusieurs régions du Québec furent graduellement desservies par liaison aérienne.

Les problèmes relatifs au transport aérien se situent cependant sur un autre plan et ont trait au rôle moteur qu'a historiquement joué Montréal en ce domaine. Jusqu'au début des années 70, l'agglomération de Montréal jouissait d'une position avantageuse au chapitre du trafic aérien international, puisque tous les transporteurs devaient avoir comme destination finale l'aéroport international de Dorval. Selon cette politique, les voyageurs en provenance de l'étranger utilisaient les lignes intérieures canadiennes pour aller et venir de Dorval. Depuis une dizaine d'années, cette situation a considérablement évolué

et Montréal a vu sa position, à ce chapitre, se modifier par suite de l'octroi de droits d'atterrissage à Toronto à un plus grand nombre de transporteurs étrangers. Ce phénomène a entraîné une hausse beaucoup plus considérable du trafic passager à Toronto qu'à Montréal. Cet état de choses explique en partie la faible performance de l'aéroport de Mirabel dont l'implantation n'a pas donné les résultats escomptés en matière de trafic aérien et surtout, d'activité économique induite.

Le transport maritime

Il convient, à ce sujet, de traiter principalement des effets de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui a, entre autres choses, permis aux ports du Québec d'accaparer une plus grande part du trafic de transbordement, composé surtout de céréales et de minerai de fer, qui, avant 1958, étaient acheminés à partir d'autres ports. Sans la construction de la Voie maritime, les ports de la côte est des Etats-Unis auraient connu une activité accrue, puisqu'une bonne partie du minerai de fer en provenance du Québec était transbordée dans ces ports pour être ensuite acheminée vers les aciéries situées plus à l'ouest. La construction de la Voie maritime a sensiblement modifié ce modèle de transport, puisque le minerai de fer est dorénavant acheminé dans les minéraliers qui, au retour, transportent des céréales entreposées dans les ports du Saint-Laurent, notamment ceux de Québec, de Baie-Comeau et de Port-Cartier. Avant 1958, une partie des céréales était expédiée par chemin de fer depuis la limite est des Grands Lacs jusqu'aux élévateurs à grain de Montréal, mais cette méthode se heurtait au problème du trafic de retour vers les Grands Lacs, problème qui n'existe évidemment plus avec l'existence de la Voie maritime. En somme, cette infrastructure a amené une hausse considérable de l'activité de transbordement dans les ports de la Côte-Nord, de même que dans celui de Québec, alors que le port de Montréal a vu son activité réduite à ce chapitre.

D'un autre côté, la construction de la Voie maritime a eu un impact considérable sur les exploitations de minerai de fer de la Côte-Nord, surtout en termes de réduction de coûts de transport. Une telle réduction a eu comme conséquence de rendre plus attrayant pour les aciéries américaines le minerai de fer en provenance du Québec. Avant 1958, les mines du Nouveau-Québec expédiaient, surtout par les anciens canaux du Saint-Laurent, une faible quantité de minerai de fer, soit 1,3 million de tonnes en 1958. En 1976, 17,8 millions de tonnes furent expédiées aux aciéries américaines. Compte tenu des nombreuses sources d'approvisionnement dont disposent les aciéries américaines, la Voie maritime a eu comme conséquence de diminuer le coût de transport à la tonne du minerai de fer et d'augmenter les débouchés pour les exploitations minières du Québec.

L'absence d'une marine marchande canadienne a confiné les chantiers maritimes de l'est du pays à la réparation de navires et à la construction de bateaux pour des armateurs étrangers ou pour la marine de guerre canadienne. La concurrence étrangère, particulièrement asiatique, a considérablement réduit l'activité dans ce secteur. L'annonce, par le gouvernement fédéral, d'une politique dans ce domaine pourrait assurer la survie des chantiers maritimes du Québec et de l'Atlantique.

3.4 La situation énergétique

Le gouvernement québécois présentait au printemps de 1978 sa politique de l'énergie, dont le principal objectif est d'accroître l'autonomie énergétique de la province. A cette fin, il vise principalement à encourager l'efficacité de l'utilisation de l'énergie, à renforcer la sécurité de ses approvisionnements d'énergie importée et à doubler d'ici à 1990 les sources d'énergie québécoises dans son bilan. Le tableau suivant présente le bilan énergétique du Québec en 1975 et les objectifs visés pour 1990.

	<u>Consommation</u>		Croissance annuelle (en %)
	1975	1990	
Electricité	22	41	5,6
Charbon	1,5	1,5	0
Pétrole	70	45-50	-1,5
Gaz	6	6-12	
Energies redécouvertes	0	2	

Le Québec vise à réduire à 50 % l'importance du pétrole dans son bilan énergétique qui représente actuellement 70 %. Il mise principalement sur le développement de ses ressources hydro-électriques et sur l'utilisation accrue du gaz naturel.

Le Québec possède des sources d'énergie hydro-électrique qui lui confèrent un avantage sur d'autres régions. Le développement en cours à la baie James est en avance d'environ un an sur l'échéancier, et les budgets sont respectés à l'intérieur de l'escalade prévue. L'Hydro-Québec n'a pas encore fait connaître ses intentions quant aux prochains développements. Elle pourrait normalement se tourner vers l'ensemble des rivières Nottaway, Broadback, Rupert dans le même bassin ou considérer le développement des rivières du bassin du Labrador, mais une entente devrait alors être conclue avec Terre-Neuve. L'Hydro-Québec doit faire connaître ses choix d'ici à la fin de 1979. Les coûts de ces projets seront moindres que ceux des travaux antérieurs, puisque les lignes de transport sont déjà en place.

L'énergie nucléaire semble être la source de dernier recours pour le Québec, qui négocie présentement la cessation du programme nucléaire. On s'attend, en effet, que Gentilly II soit la dernière centrale nucléaire d'ici à quelques années.

Le Québec vise également à doubler la part du gaz naturel dans le bilan énergétique d'ici à 1990. Seule la région de Montréal est présentement desservie par le gaz naturel, mais deux projets sont actuellement à l'étude pour le prolongement du réseau de distribution. L'un est soumis par Trans-Canada Pipe Line et l'autre par Québec and Maritimes Pipe Line. Ils visent tous deux à fournir le gaz à l'est de la province, et les plans soumis sont tous deux également acceptables pour le Québec. Le gaz serait ensuite amené dans les Maritimes à plus ou moins brève échéance.

Les retombées de ce projet seraient importantes en raison des emplois directs créés durant la construction. De plus, les usines de liquéfaction seraient requises au moins temporairement en bout de lignes afin d'écrêter les pointes et de liquéfier le gaz pour le transporter par camions ou par barges. Des chantiers du Québec pourraient obtenir des contrats pour l'équipement de transport. Il est aussi prévu que le point d'arrivée devienne un jour la tête de ligne et serve à acheminer le gaz de l'Arctique vers l'ouest. Ceci donnerait lieu à la construction d'une usine de liquéfaction dans le Grand Nord, d'une usine de gazéification en tête de ligne et de méthaniers brise-glace.

Comme le réseau gazier rejoindra les Maritimes, le point d'arrivée du gaz de l'Arctique pourrait très bien se situer dans cette région. Il existe donc une certaine rivalité naturelle entre les deux régions, et on peut s'attendre à ce que chacune exerce des pressions.

Pour ce qui est de la construction de méthaniers brise-glace, on sait que les chantiers maritimes canadiens sont tous sous-utilisés. On peut donc s'attendre à ce qu'ils se livrent une vive concurrence pour ces contrats. Des ententes commencent déjà à s'établir de part et d'autre avec des chantiers étrangers qui ont les connaissances techniques, soit dans le transport du gaz ou dans la construction de brise-glace lourds.

3.5 Le climat des investissements

Même si l'économie québécoise a récemment enregistré une performance généralement satisfaisante, compte tenu de la conjoncture nord-américaine, on indique souvent qu'un meilleur contexte socio-économique aurait assaini le climat des investissements et favorisé une croissance économique plus importante.

Dans ce contexte, le climat des investissements désigne l'ensemble des facteurs économiques, sociaux et politiques reliés à la décision d'investissement et perçus comme tels par la communauté des affaires. Défini en ce sens, le climat porte sur les facteurs externes à un projet d'investissement, facteurs susceptibles d'être influencés par les attitudes et les perceptions que les individus ont de la réalité. Par conséquent, les facteurs internes touchent principalement la technologie, le marché, la rentabilité des entreprises et le rendement anticipé d'un projet.

Depuis quelques années, le milieu des affaires et l'entreprise privée en général manifestent des signes d'inquiétude en raison de la soi-disant détérioration du contexte socio-économique consécutive à l'entrée en vigueur de certaines législations gouvernementales. On semble également vouloir établir une relation de cause à effet entre le rythme de croissance des investissements, particulièrement dans l'industrie manufacturière, et le climat social peu favorable à un développement économique plus prononcé.

Même s'il est difficile de relier l'ampleur des investissements aux perceptions de groupes particuliers, il faut réaliser qu'une proportion importante du monde des affaires a, maintes fois, adopté une attitude très critique à l'endroit du gouvernement québécois, surtout en ce qui a trait à la langue d'enseignement et à la fiscalité des cadres et des hauts salariés. Les organismes représentant les intérêts de l'entreprise privée ont souvent eu l'occasion d'indiquer que ces éléments constituaient des facteurs qui ont des effets négatifs sur le climat des investissements au Québec. Etant donné que les personnes en provenance de l'extérieur du Québec doivent obligatoirement inscrire leurs enfants au système d'enseignement francophone, le monde des affaires estime que cet état de choses amène plusieurs investisseurs à considérer d'autres provinces pour y effectuer de nouveaux investissements. De la même manière, les sièges sociaux, les grandes entreprises de services et les centres de recherche semblent éprouver de la difficulté à recruter du personnel professionnel en raison d'un taux d'imposition du revenu des hauts salariés proportionnellement plus élevé au Québec que partout ailleurs au Canada.

Tout en admettant que ces facteurs peuvent influencer le comportement d'une certaine proportion de l'entreprise privée, il faut cependant reconnaître qu'il est difficile d'en déceler l'impact sur l'évolution des investissements au Québec. Par ailleurs, les opinions exprimées par les milieux d'affaires ont tendance à être plus négatives à Montréal que dans les autres régions du Québec et sont davantage reliées au secteur tertiaire supérieur qu'au secteur de la fabrication. Elles ont surtout cours dans les sièges sociaux d'entreprises, dans les centres de

recherche industrielle, dans les activités de développement et d'innovation et, en général, dans les services reliés à ces diverses activités. Dans ce secteur, l'investissement principal réside dans le capital humain, alors que les immobilisations sont peu importantes et consistent surtout en des locaux pour les bureaux. Ce secteur d'activité apparaît plus vulnérable à des modifications du contexte socio-économique et accorde une importance proportionnellement plus grande à la fiscalité des individus au Québec et au problème de la langue d'enseignement.

Même si la région de Montréal a enregistré bon nombre de mouvements d'entreprises dans ce secteur en particulier, il faut reconnaître que ce phénomène n'est pas récent et s'inscrit également dans le contexte général du déplacement de l'activité économique vers l'Ouest. En dépit du fait que les hauts taux d'imposition et la langue d'enseignement suscitent une certaine inquiétude dans le milieu des affaires, ces facteurs ne sauraient, à eux seuls, expliquer le ralentissement que connaît la région de Montréal.

4. LES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Les avantages comparatifs

Si le développement des économies industrialisées s'est réalisé dans le passé par l'amélioration de la technologie, la croissance des économies dans les prochaines décennies reposera davantage sur la présence des ressources naturelles, sur la disponibilité d'énergie et surtout sur la qualité de leur population active.

Sans être la région canadienne la mieux dotée en ressources naturelles connues et facilement accessibles, le Québec représente, parmi les régions développées dans le monde, une source importante de matières premières. Ses ressources forestières et minérales partiellement développées lui ont permis d'atteindre des marchés importants et de développer les secteurs industriels dynamiques qui fournissent le tiers des emplois manufacturiers du Québec. Hors des secteurs des pâtes et papiers et du bois, une faible quantité de ces ressources est transformée sur place. Le Québec demeurera un fournisseur de matières premières, mais ses ressources naturelles pourraient prendre une plus-value additionnelle dans le contexte actuel de rareté croissante d'énergie, grâce à la présence d'une autre richesse majeure, l'hydro-électricité.

L'exploitation et la transformation des ressources naturelles exigent beaucoup d'énergie. Le Québec dispose donc d'un avantage comparatif précieux : la puissance hydro-électrique disponible en 1977 de 20 500 mégawatts dépassera 40 000 mégawatts avant la fin des années 80. A l'heure où partout dans le monde, l'électricité à usage industriel commence à être rationnée, le Québec continue d'ajouter des tranches de plusieurs milliers de mégawatts pour fins de développement industriel à des prix qui demeureront compétitifs.

L'arrivée sur le marché du travail des jeunes nés au lendemain de la guerre, de même que les efforts considérables que le Québec a consentis depuis le milieu des années 60 pour moderniser son système d'éducation, sera un avantage important au cours des années 80. En effet, le Québec a une main-d'oeuvre jeune, près de 28 % se situe dans la tranche d'âge de 15 à 25 ans, et cette main-d'oeuvre est de plus en plus qualifiée. Alors qu'en 1960, près de 45 % de la main-d'oeuvre avait une scolarité de sept ans ou moins, ce taux était tombé à 32 % en 1976. La fréquentation des cours de perfectionnement dans les collèges d'enseignement général et professionnel et dans les universités démontre le désir de la population d'acquérir les connaissances

requis pour se préparer à intégrer le marché du travail et améliorer la productivité.

Malgré un déplacement évident des activités vers l'ouest de l'Amérique du Nord, le Québec demeure bien placé pour accéder à de plus vastes marchés de consommation, celui de l'est de l'Amérique du Nord et de l'Europe. De plus, les Québécois ont tendance à s'intéresser davantage au développement de leur économie, et la croissance rapide des institutions financières québécoises a permis de canaliser l'épargne vers la réalisation de projets dans les différentes régions du Québec.

4.2 Les possibilités sectorielles de développement

Le développement de l'économie québécoise repose principalement sur l'exploitation maximale des avantages comparatifs décrits précédemment. Cette exploitation ne saurait cependant se matérialiser sans la présence d'un entrepreneurship dynamique et éclairé sachant mettre en valeur chacune des possibilités de développement qui se dégagent de l'analyse du potentiel des principaux secteurs d'activité au Québec. La section qui suit tente d'identifier, à la lumière des connaissances disponibles jusqu'à maintenant, certaines de ces possibilités de développement.

4.2.1 L'agro-alimentaire

Le secteur de l'agro-alimentaire, qui s'échelonne de la production agricole jusqu'à la vente au détail, demeure un secteur vital de l'économie québécoise. Il représente en effet plus de 200 000 emplois, soit près de 8 % de la main-d'oeuvre québécoise. Sur le plan régional, le secteur agro-alimentaire est au tout premier rang dans presque toutes les régions du Québec. Il présente néanmoins, en général, des signes évidents de faiblesse qui limitent considérablement son développement et ses effets d'entraînement sur d'autres secteurs de l'économie. La stagnation de la demande intérieure, les difficultés d'auto-provisionnement, la faiblesse des exportations et la prépondérance des importations représentent les principales contraintes à un développement plus marqué.

Parmi les problèmes du secteur primaire, c'est-à-dire de l'agriculture, il faut mentionner la faible rentabilité de l'entreprise agricole, le problème de la qualité de la relève, le problème du drainage, les structures et techniques désuètes de production et jusqu'à un certain point la fragmentation de l'offre. Sur ce dernier point, il faut cependant ajouter que le progrès technologique a quand même permis une hausse de la productivité agricole, mais a par contre provoqué une baisse de l'emploi.

Le secteur de la transformation, par ailleurs, est caractérisé par la présence de nombreuses unités de petite taille qui font face à une concentration de grandes entreprises souvent contrôlées par des sociétés nationales ou multinationales. Mais le problème le plus sérieux de ce secteur est la perte de compétitivité, notamment par rapport aux Etats-Unis. En conséquence, les produits agro-alimentaires québécois ont tendance à s'écouler plus difficilement aux Etats-Unis, et les denrées américaines risquent de prendre une part croissante du marché intérieur. En revanche, la dépréciation du dollar canadien vis-à-vis de celui des Etats-Unis ne compense que partiellement cette détérioration de la capacité concurrentielle des industries agro-alimentaires. La petite et moyenne entreprise de ce secteur rencontre également d'autres difficultés, notamment celles du contrôle de la qualité et du marketing, et voit ses chances de survie s'amenuiser face à une distribution elle-même très concentrée.

L'autosuffisance et la dépendance étrangère

Au Québec, il importe de bien examiner la situation de l'autosuffisance agro-alimentaire et les facteurs qui la conditionnent afin de pouvoir déceler les types de production qui offrent les meilleures possibilités.

Ainsi, sur le plan de la consommation, l'analyse démontre que les viandes, les fruits, les légumes et la chair de volaille ont connu à long terme une hausse de la consommation par habitant, mais le lait, les oeufs et les pommes de terre ont enregistré une baisse.

Par ailleurs, le degré d'auto-alimentation, c'est-à-dire le taux de couverture du marché par des producteurs québécois, est élevé pour les produits du lait (141 %) et le porc (101,8 %), alors qu'il est faible pour le boeuf (18,3 %), les fruits (11,3 %), les légumes (41,8 %) et les céréales fourragères (35,4 %). De plus, parmi les produits dont les perspectives de croissance de la consommation apparente par habitant sont les meilleures (boeuf, fruits, légumes), le degré d'auto-alimentation laisse voir une tendance à la baisse telle qu'indiquée au tableau 13. L'offre intérieure n'est donc que faiblement orientée vers la demande dynamique. D'autre part, les tentatives d'accentuer le remplacement des importations pour ces aliments ne sont pas sans rencontrer des contraintes, qui ne sont toutefois pas insurmontables.

Les exportations agro-alimentaires du Québec à l'étranger sont marginales par rapport à celles du Canada. Elles sont concentrées dans quelques produits, et tout particulièrement dans le secteur laitier. Toutefois, il faut noter l'ouverture récente du marché de la Communauté économique

européenne (CEE) pour les fromages cheddar, dont le potentiel des ventes s'établirait à 3,2 millions de kilogrammes par année.

TABLEAU 13

DEGRÉ D'AUTO-APPROVISIONNEMENT PAR PRODUIT AGRO-ALIMENTAIRE,
QUÉBEC, 1970-1976
(en %)

	<u>Moyenne</u>		
	1970-1974	1976	1977
Lait et produits laitiers	122,6	130,5	141,0
Bétail et viande (sauf la volaille)	44,7	45,7	46,3
- boeuf	24,1	20,6	18,3
- porc	71,8	96,0	101,8
Agriculture			
- chair de volaille	106,3	93,7	94,5
- oeufs	63,3	69,0	65,8
Fruits et légumes			
- fruits	21,3	17,7	11,3
- légumes et pommes de terre	45,5	49,0	46,5
- pommes de terre	49,6	49,4	51,6
- légumes	41,5	48,6	41,8
Céréales fourragères	28,0	35,4	N.D.

Source : Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, 1977-1978, ministère de l'Agriculture du Québec.

Le commerce et la distribution

Le réseau commercial de l'alimentation au Québec se retrouve présentement dans une situation de transition où la montée des chaînes alimentaires, en termes de part des ventes (grossistes et détaillants) s'effectue surtout au détriment des indépendants (non affiliés). Ce phénomène a d'ailleurs incité un nombre grandissant d'épiceries indépendantes à s'affilier à des groupements d'intérêt économique dans le but d'améliorer la productivité des membres. Ces changements structurels se répercutent sur les producteurs agricoles et surtout sur les industries de transformation alimentaire, en plus évidemment d'affecter le commerce de détail de diverses façons. De nombreuses P.M.E. québécoises sont souvent mises dans une position précaire sur le marché du commerce (autant de gros que

de détail), en raison souvent de pratiques commerciales qui les défavorisent (pratiques d'achats restrictives, escomptes forcés, normes de qualité, exigences des approvisionnements).

Au-delà de tels changements structurels, le commerce alimentaire de détail est confronté à des changements dans les attitudes et les goûts des consommateurs. Ces changements se répercutent aussi, en amont, sur les transformateurs et sur les producteurs. Au niveau de la demande finale du consommateur, l'accroissement des revenus des particuliers, la baisse de la taille des ménages et la hausse du taux de participation féminine au marché du travail ont également fait apparaître d'autres changements tels que :

- la montée de la part relative du sous-secteur hôtels-restaurants-institutions dans les ventes totales du secteur de l'alimentation;
- la progression très rapide de la néo-restauration; la PME québécoise est handicapée face à des concurrents canadiens et américains de plus grande taille;
- la croissance rapide de la consommation des mets cuisinés et surgelés dans l'alimentation au foyer; cette croissance s'est faite surtout au profit des chaînes d'alimentation.

En termes d'innovation, des changements rapides se sont produits ou sont en voie de s'effectuer dans le commerce de gros et de détail et entraînent d'autres innovations dans les activités de transformation (nouveaux produits, méthodes nouvelles de production, de conditionnement et de transformation, nouveaux modes d'emballage et de transport). On note à cet effet une faible capacité d'adaptation et d'innovation de nombreux producteurs québécois.

Pour mieux exploiter les possibilités qui existent dans ce secteur au Québec, on peut dégager des avenues générales et orienter les efforts dans les domaines spécifiques suivants :

- au niveau primaire (agriculture) -- développer et diversifier les productions; accélérer la substitution des importations (légumes frais, boeuf); mettre en valeur les sols (aménagement de cours d'eau, drainage souterrain de la plaine de Montréal, récupération des terres alluvionnaires de la rive nord du lac Saint-Pierre); assurer la fiabilité des approvisionnements; accroître la production céréalière pour l'alimentation animale; accroître les efforts dans le domaine de la recherche et du développement de nouvelles cultures ou de nouvelles méthodes de production (plantes fourragères, céréalières et oléagineuses, serriculture traditionnelle et hydroponique, acériculture avec utilisation d'équipements modernes);

- au niveau secondaire (transformation, préparation) -- améliorer la structure industrielle (aide à la PME) et accroître la rentabilité et la compétitivité des entreprises; explorer de nouveaux débouchés pour certaines productions (yogourt, lactosérum, fromages spécialisés, charcuterie fine, etc.); améliorer la qualité du produit et la commercialisation; poursuivre la recherche dans des domaines spécifiques (techniques de salaison pour la production porcine, transformation de la volaille, procédés de congélation et de déshydratation dans le domaine des fruits et légumes).

4.2.2 Le secteur des mines

En dépit de l'importance relativement faible du secteur des mines dans la composition du PIB québécois (1,6 % en 1977), ce secteur constitue un élément important de la stratégie de développement de la province. Compte tenu de la préoccupation grandissante de la part des différents niveaux de gouvernement en faveur d'une transformation plus poussée des ressources avant de les expédier à l'étranger et des nouvelles possibilités en ce sens que procure le nouvel accord du GATT, il est permis d'envisager l'avenir du secteur des mines avec un certain optimisme.

Après avoir connu une période de ralentissement marqué au cours des années 1973-1977, principalement à cause de l'effondrement des prix des produits extraits du sous-sol québécois, l'activité minière s'est raffermie depuis le début de 1978, surtout à cause de la hausse du prix de l'or, d'une remontée du prix du cuivre et de la dévaluation de la devise canadienne. Ce phénomène illustre bien la très grande dépendance du secteur des mines à l'endroit de la conjoncture internationale et fait ressortir la nécessité pour le Québec de mettre en place des moyens d'exploitation dont les coûts soient hautement compétitifs.

Le Québec est relativement bien doté de ressources minérales. Par ordre d'importance, si l'on se fonde sur la valeur de la production en 1977, on retrouve l'amiante (26 %), le minerai de fer (19,4 %), le cuivre et le zinc (14,8 %). Le Québec produit au total 14 métaux et 10 minéraux non métalliques, en plus de toute la gamme des produits du sous-sol qui servent à la fabrication de matériaux de construction. Le Québec, grâce à l'amiante, possède des réserves importantes de minéraux non métalliques, mais il est loin derrière l'Ontario pour les ressources métalliques où cette dernière domine, principalement à cause des réserves de nickel.

La mise en valeur du potentiel minier québécois requiert l'intensification des activités d'exploration. Bien que

les dépenses qu'on y consacre connaissent depuis quelques années un accroissement continu, un effort supplémentaire s'impose, particulièrement dans la recherche des métaux non ferreux comme le cuivre et le zinc, dont l'exploitation actuelle est insuffisante pour approvisionner la capacité québécoise de transformation. L'éloignement de plus en plus accentué des gîtes exploitables de minerai, de même que l'accroissement rapide des coûts de mise en valeur, concourt à rendre de plus en plus onéreux le développement du secteur. Des investissements considérables devront donc être consentis au chapitre de la construction de routes d'accès, de même qu'à celui de la recherche visant à améliorer les méthodes d'exploitation de gisements moins riches ou à minéralisation plus complexe. Même si le développement des mines du Québec doit faire face à un certain nombre de contraintes, il reste que son potentiel demeure considérable.

L'amiante

La valeur de la production québécoise d'amiante en 1977 a dépassé les \$430 millions, faisant du Québec le deuxième plus important producteur mondial d'amiante, après l'U.R.S.S.

Le Québec jouit, dans le monde occidental, d'une position quasi monopolistique sur le marché de l'amiante; il accapare plus de 90 % du marché américain des fibres d'amiante importées aux Etats-Unis, et près de 50 % des importations de la CEE. Cette situation n'est pas temporaire, puisque le Québec dispose de 90 % des réserves reconnues et rentables au Canada, soit 36 % des réserves mondiales; le Québec dispose en fait des plus importantes réserves d'amiante du monde.

Malgré cette situation privilégiée au niveau des réserves, moins de 4 % de la fibre d'amiante extraite au Québec y est transformée. La transformation de l'amiante n'emploie que 1 600 travailleurs au Québec, contre 1 800 ailleurs au pays; le Québec est pourtant la province qui extrait 80 % de la fibre d'amiante canadienne. L'amiante est reconnu pour entrer actuellement comme composante d'au moins 3 000 produits manufacturés, et 70 % de la fibre est utilisée dans des produits à base d'amiante-ciment et est liée à l'évolution de l'industrie du bâtiment. L'amiante entre également en plus ou moins grande quantité dans la fabrication d'une grande variété d'autres produits industriels et de consommation, principalement le matériel de friction.

Il faut toutefois noter que les risques possibles de santé reliés à l'emploi de l'amiante constituent une préoccupation grandissante pour la plupart des principaux pays utilisateurs, et que ce problème pourrait accélérer la mise au point de produits de substitution.

Par ailleurs, parmi les produits manufacturés qui absorbent 70 % de la fibre produite, soit les produits à base d'amiante-ciment, il en est peu qui offrent un potentiel d'exportation intéressant, la plupart de ces produits étant fabriqués localement près des marchés de consommation, à partir de fibres importées. La croissance de ce sous-secteur est donc quasi exclusivement dépendante de l'évolution du marché domestique.

Considérant la position relativement avantageuse du Québec sur le marché de l'amiante et le faible taux de transformation en territoire autochtone, le gouvernement québécois a arrêté une politique de l'amiante impliquant la nationalisation d'une importante société extractrice, la création de la Société nationale de l'amiante (SNA) pour implanter des usines de transformation au Québec, l'obligation faite aux sociétés d'extraction de s'entendre avec le gouvernement sur un programme d'investissement pour transformer la fibre au Québec, et la création d'un centre de recherche pour mettre au point de nouveaux produits d'amiante qui pourraient être fabriqués au Québec. L'objectif ultime du gouvernement provincial est de transformer au Québec 20 % de la fibre qui y est extraite, et constitue un très important jalon du programme de relance du développement économique du gouvernement québécois. Déjà, la SNA, en collaboration avec le secteur privé, a implanté une usine pilote de papier-amiante à Trois-Rivières, ainsi qu'une usine de récupération de magnésium à partir de rebut d'amiante, à Thetford Mines.

Malgré les contraintes qui pèsent actuellement sur la croissance de ce secteur, il est toutefois permis d'envisager que son potentiel justifie un certain optimisme, compte tenu de l'intensification des recherches dans ce domaine afin de découvrir de nouveaux créneaux pour ce produit.

Le minerai de fer

Deuxième en importance par rapport à la valeur de la production (\$325 millions en 1977), le minerai de fer constitue une ressource abondante au Québec. Ce produit représente en effet 20 % de la production minière québécoise, et le tiers environ du minerai de fer extrait au pays provient du Québec. Il faut cependant souligner que seulement 3 % du minerai extrait au Québec y subit une transformation secondaire. La mise sur pied de SIDBEC par le gouvernement provincial a constitué le premier geste tangible en vue d'augmenter le plus possible le taux de transformation du minerai au Québec. L'accélération de ce processus ne saurait toutefois reposer uniquement sur l'implantation d'une sidérurgie. La création ou l'expansion d'entreprises utilisatrices d'acier dans des secteurs tels que la

machinerie et le matériel de transport constituent un prérequis essentiel à toute augmentation notable de la transformation du minerai de fer au Québec.

Les réserves de minerai de fer au Québec sont considérables. Pas moins de 2,5 milliards de tonnes reposent dans les gisements déjà en exploitation, tandis qu'un gîte découvert il y a quelques années à l'ouest du lac Saint-Jean renferme des réserves évaluées à plus de 1 milliard de tonnes dont la teneur en fer s'établirait à 31,3 %. La réalisation de ce projet (FERAL) entraînerait une capitalisation de \$1 milliard, sans compter les infrastructures qu'il faudrait installer pour relier la région du lac Albanel au Saguenay.

Le cuivre et le zinc

Le cuivre et le zinc comptaient pour 9,5 et 5,3 % de la valeur de la production minérale québécoise en 1977, totalisant \$250 millions. Le Québec dispose d'environ 10 à 15 % des réserves canadiennes de cuivre et de moins de 10 % des réserves de zinc. La production québécoise de cuivre dépassait le tiers de la production canadienne au début des années 60; elle n'en représente même plus 20 %. Du côté du zinc, la part relative du Québec est tombée de 33 % en 1966 à 10 % en 1977.

Ces métaux non ferreux constituent l'un des rares secteurs pour lequel une transformation primaire poussée et même une certaine transformation secondaire sont réalisées au Québec. Mais les réserves s'épuisent et le niveau de production des mines en exploitation ne suffit à alimenter que la moitié de la capacité installée des usines de transformation. Pour approvisionner ses usines de transformation primaire (fonte et affinage), le Québec devra s'approvisionner en Ontario. La majeure partie de cet approvisionnement ne sera toutefois plus disponible après 1981, à la suite de l'entrée en opération de la raffinerie de cuivre de la Texas Gulf, à Timmins.

De façon à maintenir et même à augmenter le niveau d'activité au Québec dans ces secteurs, deux projets majeurs pourraient voir le jour, si les prix internationaux de ces métaux et les coûts de mise en exploitation concourent à leur rentabilité. Il s'agit du projet de la SELCO Mining, dont le coût est évalué à \$200 millions, et celui de la NORITA d'Orchon Mine Ltée, dont la réalisation entraînerait des investissements de l'ordre de \$100 millions. La réalisation de ces deux projets assurerait l'approvisionnement à long terme de la fonderie de Noranda.

L'épuisement des gisements en exploitation a suscité un effort accru de prospection au cours des dernières années. Même si ces travaux ont conduit à la découverte d'un certain

nombre de nouveaux gisements prometteurs, les recherches de nouveaux dépôts doivent être encore accentuées, de façon à assurer un approvisionnement soutenu aux usines de transformation et à maintenir la capacité concurrentielle des producteurs locaux sur les marchés internationaux.

Autres substances minérales

Le Québec fonde beaucoup d'espoir du côté de l'uranium, de la silice, du sel et de la tourbe, qui présentent tous d'intéressantes possibilités de développement.

L'uranium est un minéral stratégique et coûteux. Or le Québec ne compte encore aucun gisement d'uranium qui soit en exploitation sur son territoire. Par contre, les recherches minières s'intensifient dans ce secteur, et quelques gisements ont été identifiés. La région de la baie James est devenue le plus grand territoire de prospection d'uranium au Québec, et la Société de développement de la baie James y est très active. Le plus intéressant des gisements qu'on a découverts est situé au nord du lac Sakami : les réserves estimées atteignent au moins 10,2 millions de tonnes titrant 0,5 kilogramme d'uranium à la tonne. Avec le développement de l'infrastructure routière et le renchérissement réel du prix de l'uranium, ce gisement pourrait devenir exploitable.

On a découvert récemment, dans le comté de Charlevoix, d'importants gisements de silice pouvant contenir jusqu'à 200 millions de tonnes de quartz, dont la teneur en silicium est très élevée. On a déjà commencé l'exploitation d'un gisement sur une base réduite et des études sont en cours sous l'égide de SOQUEM afin de déterminer le potentiel commercial d'une exploitation à grande échelle. Une programmation en ce sens est déjà amorcée pour les quatre prochaines années.

On estime à plus de 1 milliard de tonnes les réserves des gisements de sel des Iles-de-la-Madeleine. La société d'Etat SOQUEM compte en extraire 1 million de tonnes dès 1980. Le volume d'extraction sera porté à 2,6 millions de tonnes vers 1990. Le premier débouché pour cette production sera le marché québécois du sel d'épandage : les différents paliers de gouvernement en consomment plus de 1,2 million de tonnes par année au Québec. L'exploitation de ces gisements nécessitera des investissements considérables tant pour l'extraction du sel que pour son transport aux usines de traitement, qui seront vraisemblablement situées à l'extérieur des îles. La SOQUEM envisage la possibilité de construire un évaporateur vers 1985 afin de produire du sel domestique. Dans un endroit mieux pourvu que les îles en électricité, la SOQUEM pourrait même songer à construire une usine de chlorate de sodium, produit grandement demandé par l'industrie des pâtes et papiers.

La présence de sel aux îles pourrait aussi amener la construction d'une usine de carbonate de soude en Gaspésie, à proximité d'un gisement de calcaire local; la construction de l'usine et d'un port ainsi que la mise en exploitation d'un gisement de calcaire nécessiteraient éventuellement des dépenses d'immobilisation de l'ordre de \$200 millions. Une cimenterie pourrait se greffer à l'exploitation du gisement de calcaire en Gaspésie. De 5 000 à 6 000 emplois seraient créés par la réalisation complète d'un tel projet.

Quant à la tourbe, elle s'avère une substance minérale des plus prometteuses pour le Québec dans la mesure où son usage à des fins énergétiques deviendrait économiquement et technologiquement possible. Cette substance se retrouve en effet en quantité considérable sur le territoire de la province. A titre expérimental, l'Hydro-Québec songe à implanter, sur l'île d'Anticosti, une usine thermique alimentée en partie par la tourbe. Des recherches se poursuivent afin d'améliorer les possibilités de transformer la tourbe en gaz combustible ou en méthanol, et éventuellement en pétrole synthétique. Le procédé de bouletage du minerai de fer pourrait également constituer un débouché intéressant pour la tourbe, si les recherches en cours dans ce domaine se révélaient concluantes.

4.2.3 Le secteur des forêts

On retrouve au Québec environ le cinquième des forêts canadiennes recouvrant 40 % du territoire provincial. Une longue tradition d'activités forestières dans cette province a progressivement refoulé vers des régions de plus en plus éloignées les territoires forestiers commercialement exploitables. En dépit du fait qu'on retrouve au Québec une superficie forestière équivalente à celle de l'Ontario, son potentiel forestier économiquement accessible ne représente que 75 % de celui de la province voisine. L'éloignement graduel des zones de coupe intensive est en bonne partie la cause de l'augmentation des coûts d'exploitation de cette ressource.

La forêt commerciale québécoise a été subdivisée en deux zones : les forêts de banlieue dans la partie sud, là où les opérations de récolte s'effectuent dans un rayon de 65 kilomètres des centres de 5 000 habitants et plus, et les forêts plus septentrionales. Les actions d'envergure envisagées pour rehausser la quantité et la qualité du potentiel forestier québécois porteraient massivement sur les forêts de banlieue car, à long terme, cette zone est susceptible d'approvisionner la plupart des usines de transformation. Une fois bien aménagées, ces forêts, qui recouvrent près de 128 720 kilomètres carrés, pourraient fournir une matière ligneuse à un coût sensiblement réduit.

Les coûts élevés d'exploitation de la forêt québécoise ont été soulignés avec beaucoup d'emphase dans l'étude effectuée par le gouvernement québécois sur l'industrie des pâtes et papiers. Pas moins de 50 % de l'écart qui sépare les coûts de production des usines québécoises de ceux de nos concurrents du sud des Etats-Unis est constitué par la différence dans les coûts de la matière ligneuse. Ce résultat reflète évidemment la contribution de divers facteurs comme l'éloignement des territoires de coupe, et conséquemment les coûts élevés de transport, les coûts de la main-d'oeuvre et la régénération lente qui entraîne la nécessité de construire un réseau de routes d'accès plus considérable afin de rejoindre la ressource utilisable.

L'industrie des produits forestiers constitue un élément majeur de la structure industrielle du Québec, tant à cause de sa présence dans presque toutes les régions qu'en raison de sa propre importance dans l'ensemble des activités économiques. Ainsi, les activités primaires et de transformation reliées à la forêt comptent pour environ 4 % du PIB provincial et les exportations de produits du bois représentaient 18 % du total québécois en 1976.

Pour favoriser un développement plus marqué des industries utilisatrices de bois, un certain nombre d'actions seront intensifiées dans le cadre de l'entente sur le développement forestier, et de celles récemment signées sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Parmi les actions qui seront entreprises, mentionnons :

- 1) La rationalisation de l'allocation des bois et une meilleure utilisation des essences disponibles. Il s'agit ici essentiellement de développer un système d'allocation des copeaux, sciures et planures, et de participer aux efforts de l'industrie visant à une plus grande utilisation des feuillus dans la fabrication des pâtes et papiers.
- 2) Le développement du réseau routier forestier, élément de première importance dans l'accès aux ressources forestières, doit favoriser l'accessibilité des immenses territoires forestiers non encore exploités aux industries du sciage, du déroulage et des pâtes et papiers. Il s'agit également de faciliter l'emploi de nouveaux systèmes de transport rapide des grumes par l'utilisation d'une machinerie moderne de forte capacité de charge, permettant des économies d'échelle dans le transport du bois. En plus de viser les objectifs ci-haut mentionnés, le programme permettra de réaliser certains bénéfices supplémentaires, entre autres :

- la réduction des coûts d'inventaire à l'usine en répartissant le transport du bois sur une période plus longue (onze mois);
 - l'accroissement des possibilités d'expansion des scieries et l'utilisation accrue des résidus du sciage destinés aux usines de pâtes et papiers;
 - la consolidation des emplois en forêt et dans les usines de transformation.
- 3) L'aménagement intensif des forêts situées dans les zones d'opération de banlieue. Le but visé ici est de rapprocher à long terme les sources d'approvisionnement des usines par la mise sur pied d'un programme d'aménagement orienté surtout vers le reboisement.

A long terme, ce programme devrait contribuer à reboiser 40 400 hectares par année dans la zone des forêts de banlieue. Dès la première année, la plantation de semis à racines nues et l'ensemencement de plus grandes surfaces permettront de porter de 16 160 à 24 240 hectares la superficie reboisée. Ce n'est qu'au cours de la troisième année du programme que les autres formes de reboisement (semis en récipients) permettront un accroissement de la production qui passera de 24 240 à 28 280 hectares pour atteindre graduellement 40 400 hectares en 1983-1984.

Les scieries

L'industrie du sciage au Québec est fragmentée. En effet, plus de 1 000 scieries se partagent le débitage de 14,1 millions de mètres cubes de billes. Cette industrie débite environ les deux tiers de tout le bois coupé dans la province, mais 60 % de ce bois est dirigé sous diverses formes vers l'industrie des pâtes et papiers, qui monopolise déjà le premier tiers disponible.

D'après les statistiques communiquées par le ministère des Terres et Forêts du Québec, sur les 22,5 millions de mètres cubes récoltés dans les forêts publiques, 7,9 millions partent directement vers les moulins à papier, 14,1 millions sont destinés aux scieries et 0,4 million servent à des usages divers. Au total, le volume de bois récolté au Québec serait de 27 millions de mètres cubes.

Le Québec, comme le reste du Canada, n'exploite pas tous les avantages que lui procure la faiblesse du dollar sur les marchés extérieurs. A côté des problèmes de normes

techniques, il existe une faiblesse d'organisation des industriels face aux marchés européens.

Les scieries traditionnelles au Québec sont désuètes et de taille trop petite. Elles ne peuvent satisfaire aux normes de qualité nécessaires pour accentuer son degré de pénétration sur les marchés étrangers internationaux. Elles ne peuvent respecter de façon fiable les dimensions et ne possèdent généralement pas les équipements de séchage voulus pour pouvoir livrer sur les marchés du bois sec et non tordu. La faible taille des usines fait que les coûts de production sont élevés et la survie de chaque scierie est constamment menacée. Il apparaît même évident que certaines scieries de construction récente ne possèdent pas l'équipement approprié et la taille voulue.

Pour que ce secteur prenne un certain essor et bénéficie davantage des actions de rationalisation projetées tant au niveau de l'approvisionnement qu'à celui des autres branches du secteur, il importe de favoriser le fusionnement des petites scieries et l'exploitation optimale de la matière ligneuse.

Les panneaux agglomérés

Depuis quelques années, on assiste en Amérique du Nord à la popularité croissante du panneau aggloméré. Déjà plusieurs variétés de ce produit ont fait leur apparition sur le marché, mais les développements technologiques rapides dans ce domaine laissent entrevoir de bonnes possibilités pour les producteurs québécois, qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.

Du côté des panneaux traditionnels, qui sont surtout utilisés dans la construction résidentielle, le marché semble relativement bien alimenté par les entreprises déjà en place. Par ailleurs, le potentiel de croissance des industries productrices de panneaux MDF (Medium Density Fiberboard) semble plus prometteur. On retrouve principalement ces types de panneaux, plus minces que les panneaux traditionnels, dans la construction de meubles et de placards de cuisine et comme revêtement mural. Un certain nombre de nouvelles usines spécialisées dans cette production ont récemment vu le jour au Québec et d'autres s'apprêtent à faire leur apparition afin de desservir certains marchés d'exportation, principalement aux Etats-Unis, dont l'accès sera davantage facilité à la suite des résultats des dernières négociations commerciales multi-latérales.

Les pâtes et papiers

La valeur ajoutée provenant des usines de pâtes et papiers au Canada s'élevait à \$2 876,4 millions en 1976, dont \$887,7 millions pour le Québec. L'emploi à la fois dans les

usines et en forêt était de 131 659 pour la même année au pays, dont 46 116 au Québec.

Le Québec, en 1976, a fabriqué 7 millions de tonnes de pâtes et papiers. La majorité de ces produits sont exportés. Au cours de cette même année, la valeur des exportations de pâtes et papiers en provenance du Québec était de \$1,8 milliard, soit 40 % du total canadien.

Le problème fondamental de l'industrie des pâtes et papiers au Québec est le déclin de sa position concurrentielle sur les marchés internationaux, et principalement sur ceux de l'est des Etats-Unis. En effet, l'industrie québécoise a vu sa part du marché américain se rétrécir de 40 à 30 % de 1950 à 1976. L'écart qui sépare les coûts du papier provenant des usines du sud des Etats-Unis (principal concurrent du Québec) de ceux du papier provenant des usines québécoises était de \$52 la tonne en 1977. Cet écart n'était que de \$16 en 1968, mais il est passé progressivement à \$20 en 1970, puis à \$45 en 1976.

Cette situation résulte de certains problèmes structurels : approvisionnement onéreux, faible productivité des usines, coûts élevés de livraison des produits finis. Comme résultat, les firmes ont eu par le passé des profits insuffisants et ont manqué de liquidité. Elles ont en général pu effectuer les dépenses d'entretien majeur qui s'imposaient, mais elles n'ont pu faire les investissements requis pour moderniser les usines et accroître la productivité tout en assurant une protection adéquate du milieu.

Depuis quelques mois cependant, les firmes de cette industrie jouissent d'apports de capitaux assez importants, le marché du papier journal étant excellent et le taux de change favorable. Pour accroître la probabilité que ces fonds soient utilisés pour remettre l'industrie des pâtes et papiers du Québec dans une position concurrentielle, un programme d'aide gouvernementale a été mis sur pied.

A la suite d'un inventaire systématique des entreprises, il ressort que l'accélération des machines à papier journal est très rentable. Cependant, les autres investissements requis sont peu rentables, et il est peu probable qu'ils soient réalisés sans une aide gouvernementale.

Une entente a récemment été signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois dont les objectifs sont de :

- 1) Rationaliser davantage l'approvisionnement en matière ligneuse.

- 2) Consolider les emplois actuels et promouvoir la création de nouveaux emplois en rendant l'industrie plus compétitive sur les marchés internationaux. Ceci implique donc la modernisation des usines existantes en vue de réduire les coûts.
- 3) Favoriser la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.

Le meuble

Etant avant tout une industrie très fragmentée et composée d'entreprises dont la taille ne favorise aucunement les économies d'échelle et l'embauche de personnel de gestion spécialisé, l'industrie québécoise du meuble doit en outre faire face à une concurrence de plus en plus vive de la part des fabricants du sud des Etats-Unis. L'ensemble de l'industrie canadienne du meuble est d'ailleurs soumis aux mêmes pressions.

Le potentiel de développement de ce secteur comporte des éléments positifs, mais sa réalisation concrète exige la mise en place d'un certain nombre de mesures propres à favoriser ce développement. Jouissant d'une protection tarifaire de 20 % sur le meuble de bois et de 17 % sur les meubles d'autres types, les producteurs québécois assistent présentement à un rétrécissement de l'écart entre leurs coûts salariaux, qui étaient plus élevés, et ceux des producteurs américains. Ils n'en continuent pas moins cependant d'être soumis à de fortes pressions de la part de leurs concurrents d'outre-frontière.

Les coûts de transport constituent également un obstacle à la compétitivité des producteurs québécois. Afin de pallier partiellement à ce désavantage, le gouvernement québécois a versé à l'Association québécoise des fabricants de meubles une subvention de \$250 000 afin de favoriser le regroupement des membres en matière d'expéditions, et de réduire ainsi les frais de transport. Cette mesure fait partie d'un programme provincial plus global qui nécessitera, jusqu'au 31 mars 1982, des déboursés de \$8 millions pour stimuler l'innovation et renforcer les activités de marketing et de design.

Les diverses mesures qu'il convient d'adopter pour favoriser le développement de ce secteur devront tendre à encourager le fusionnement d'entreprises ou tout le moins à stimuler le regroupement de diverses fonctions, tels le transport, l'approvisionnement en matières premières et le marketing. D'autres mesures devront viser à rationaliser la gestion de plusieurs de ces entreprises favorisant l'embauche de personnel de gestion qualifié et rompu aux techniques modernes. Enfin, les actions entreprises en vue de rationaliser l'approvisionnement

l'approvisionnement des différents utilisateurs de bois devraient prévoir des mesures spéciales pour faciliter aux fabricants de meubles en bois l'accès des espèces voulues en qualité et en quantité suffisantes.

Les branches de l'industrie orientées vers les meubles de bureaux commerciaux ou institutionnels devraient être encouragées à continuer la percée intéressante qu'elles ont pratiquée depuis peu, tant sur le marché domestique que sur les marchés d'exportation. C'est de ce côté que semblent présentement exister les meilleures possibilités d'exportation.

4.2.4 L'industrie de l'acier

Il existe présentement beaucoup trop d'incertitude concernant l'évolution des prix de l'énergie pour qu'il soit possible de formuler des hypothèses à moyen et à long terme sur les perspectives de la demande mondiale de l'acier. Toutefois, avec la reprise qui semble s'amorcer sur le marché mondial de l'acier, les difficultés que cette industrie a rencontrées depuis 1974 pourraient graduellement s'atténuer.

Ainsi, en 1978 aux Etats-Unis, le taux d'utilisation de la capacité dans l'industrie sidérurgique s'est établi au niveau assez satisfaisant de 85 %, malgré un volume toujours élevé d'importations. Au Japon, deuxième grande région sidérurgique du monde, le plus fort de la crise est également considéré comme passé. La situation a également commencé à s'améliorer en Europe, où les principaux producteurs suivent avec grand intérêt l'application graduelle du plan Davignon, qui vise à relocaliser les opérations du secteur dans l'Europe des Neuf. En ce qui concerne le Québec, la demande en provenance des grandes industries québécoises de transformation de l'acier a toujours fait défaut, ce qui a contribué à la lenteur du développement de l'industrie sidérurgique au Québec et à sa faible croissance. Une bonne part des besoins d'acier du Québec a toujours été satisfaite de façon très compétitive par des producteurs d'acier canadiens implantés à l'extérieur du Québec, et par des producteurs étrangers exportant leurs produits d'acier par de la Voie maritime du Saint-Laurent ou en partance des ports de Québec et de Montréal.

Il a été jusqu'ici impossible de justifier sur une base économique la production au Québec de l'ensemble des produits d'acier consommés dans la province. Le seuil de rentabilité des aciéries exigerait des usines ayant au moins deux fois (en capacité de production) le volume global de consommation d'acier au Québec. Le solde non consommé au Québec devrait être vendu avec pertes massives à l'extérieur en

concurrence directe avec d'autres producteurs canadiens ou étrangers.

Le Québec dispose de deux ressources primaires très importantes pour le développement du secteur : une abondance d'énergie hydro-électrique à coût relativement économique et une abondance de minerai de fer. On trouve en outre dans la province deux usines de bouletage en opération et une autre en construction. Cependant, l'abondance du minerai de fer dans le sol québécois n'est pas un avantage décisif pour une sidérurgie québécoise, parce que ce minerai est de très basse teneur en fer et que le produit fini du concentrateur ou de l'usine de bouletage est parmi les plus coûteux à fabriquer au monde.

Au point de vue fabrication, le Québec dispose d'une petite sidérurgie, la SIDBEC, qui utilise une technologie très économique pour la conversion du minerai en fer éponge et en acier. Cet avantage technologique, basé sur la réduction directe en four vertical "MIDREX" du minerai en fer éponge (et suivi d'une opération d'affinage d'acier en four électrique), peut servir de véhicule efficace pour d'autres expansions de la capacité de production d'acier primaire au Québec. Récemment, une petite aciérie en banlieue de Montréal a été absorbée par la SIDBEC, à cause de difficultés financières.

Le Québec ne possède pas d'avantage relatif quant à sa proximité des marchés de consommation d'acier de l'Ontario et des régions du centre et du Middle West des Etats-Unis. Cet avantage relatif se trouve à Hamilton et à Sault-Sainte-Marie.

Le Québec ne possède pas de ressources valables pour la matière première essentielle à toute sidérurgie intégrée : il n'a aucun charbon métallurgique sur son territoire. Sur le plan énergétique dans son ensemble, le Québec n'a aucun avantage relatif pour l'approvisionnement en charbon, en gaz naturel ou en pétrole. Les sidérurgies de l'Ontario sont propriétaires de leurs propres mines de charbon métallurgique aux Etats-Unis et, de plus, sont plus rapprochées du gaz et du pétrole de l'Ouest canadien; elles ont un avantage décisif dans ce domaine.

Toutefois, il existe présentement une conjoncture favorable qui pourrait faciliter l'accroissement de la production primaire de produits plats d'acier au Québec (tôles fortes, feuillard laminés à chaud et à froid), tout en offrant un meilleur approvisionnement aux industries manufacturières de cette province. Il s'agit du fait qu'un certain nombre de producteurs enregistrent présentement un déficit de plusieurs millions de tonnes de capacité de laminage plat à chaud, par rapport à leur capacité de production d'acier brut en lingots et en brames.

Cette situation permettrait d'envisager la formation d'un consortium pour construire au Québec un laminoir à chaud moderne dont la production d'acier plat laminé à chaud irait directement à leurs clients respectifs situés au Québec.

Un tel projet de laminoir à chaud, produisant entre 2 et 4 millions de tonnes d'acier en tôle forte, feuillard bobiné ou feuillard en feuilles découpées, rétablirait l'équilibre entre les systèmes de production primaire et secondaire de ces producteurs d'acier canadiens. De plus, il enrichirait au bénéfice du Québec le degré de transformation primaire de l'acier qui existe présentement au Canada.

4.2.5 La machinerie

L'industrie canadienne de la machinerie est fortement concentrée sur le plan régional. On note en effet qu'environ 85 % de son activité se retrouve actuellement en Ontario et au Québec dans une proportion respective de 64,3 et 19,5 % du total de l'emploi dans ce secteur.

L'importance de l'industrie s'est accrue dans la structure industrielle du Québec depuis quelques années. De 1961 à 1978, par exemple, la part de la valeur ajoutée est passée de 2,1 à 3 % et celle de l'emploi, de 2,2 à 3,3 %. En regard de l'industrie canadienne de la machinerie, l'industrie québécoise a plus ou moins maintenu sa position relative.

La majeure partie de l'activité de cette industrie au Québec est concentrée dans les machines et équipements divers, une branche qui représente 84 % de l'activité de l'industrie. Ainsi, le Québec a trouvé des champs de spécialisation intéressants dans la machinerie destinée aux usines de pâtes et papiers, dans l'outillage de scierie, dans les machines à travailler le bois, dans le matériel forestier, dans les machines d'excavation et de forage, ainsi que dans les compresseurs et pompes pour l'extraction et le traitement du minerai. Même si la spécialisation est indispensable dans un tel domaine, l'industrie québécoise de la machinerie ne détient qu'une faible part du marché canadien. En effet, la valeur des expéditions québécoises est inférieure à 10 % de la consommation canadienne apparente de machinerie; d'autre part, les importations à l'échelle canadienne représentent près de 62 % de la consommation canadienne apparente.

Des autres branches, deux sont plus ou moins en perte de vitesse (instruments aratoires et machines pour le bureau et le commerce), tandis qu'une troisième, l'industrie de l'équipement commercial de réfrigération et de climatisation, offre d'intéressantes possibilités. Enfin, il existe des possibilités dans le domaine des équipements d'assainissement de

l'environnement, notamment en raison des dépenses prévues dans l'industrie des pâtes et papiers.

Au Québec, un certain nombre de fabricants d'outillage sont des PME. Ils ne peuvent consacrer beaucoup d'effort à la recherche et au développement. Ils ont aussi beaucoup de difficultés à concurrencer les entreprises européennes et américaines dans le domaine de la nouvelle technologie. Les industries du meuble, du textile et de l'habillement, qui sont importantes au Québec, doivent acheter leur outillage à l'extérieur essentiellement pour des raisons de technologie.

4.2.6 Le matériel de transport

Parmi les industries consommatrices d'acier dont le Québec a besoin pour assurer une base solide à la consolidation de son secteur sidérurgique, l'industrie du matériel de transport présente d'intéressantes possibilités. De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui possède l'assise la plus diversifiée dans ce domaine et qui a même su s'imposer comme chef de file dans certaines industries du secteur comme l'avionnerie et le matériel de transport en commun urbain.

Le matériel ferroviaire et de métro

Le Québec a réussi à percer dans cette industrie avec la présence de MLW-Bombardier, qui possède des usines à Montréal, Valcourt et La Pocatière. Cette entreprise a déjà reçu une commande de Via Rail pour 22 locomotives et 50 voitures, qui seront livrées entre 1981 et 1982. Toutefois, lorsque les derniers wagons pour le métro de Montréal auront été livrés dans quelques mois, MLW-Bombardier devra reconvertir ses activités à La Pocatière ou obtenir un contrat semblable pour éviter des mises à pied. De plus, cette entreprise fait face à de fortes poussées protectionnistes aux Etats-Unis. Elle a néanmoins réussi à pénétrer le marché mondial, grâce à la SEE (Société d'expansion des exportations) et à l'ACDI. La modernisation des installations existantes de cette entreprise s'inscrirait comme un prolongement de cette percée sur les marchés mondiaux conduisant à la conquête de nouveaux créneaux. La modernisation et l'intégration des trains de banlieue au réseau de la Commission de transport de la CUM devraient aussi fournir aux fabricants québécois de nouveaux débouchés. Des négociations sont actuellement en cours entre le ministère fédéral des Transports et le gouvernement québécois pour réaliser ce projet.

L'insuffisance de matériel ferroviaire de transport du grain devrait aussi amener la Commission canadienne du blé à

placer d'autres commandes pour la construction de wagons spécialisés pour le grain au Québec. La Marine Industries de Sorel a déjà une commande pour ce type de wagons.

Les chantiers maritimes

Une série d'événements qui se sont produits au milieu des années 70 est à l'origine d'une sérieuse crise dans les industries du transport maritime et de la construction navale. Ont contribué à cette crise les augmentations du prix du pétrole décrétées par les pays de l'OPEP à compter de 1973-1974, la récession économique mondiale qui s'ensuivit et les commandes excessives de nouveaux navires (notamment des transporteurs de pétrole) qui ont eu lieu au cours de la poussée commerciale de 1973 dans l'industrie du transport maritime.

L'importance du problème peut être illustrée par les quelques données suivantes. Le volume total des cargaisons expédiées a diminué de 8 % en 1975, soit le premier déclin sérieux en matière de transport maritime depuis la Seconde Guerre mondiale. La situation s'est en outre aggravée par une hausse de 10 % du tonnage mondial disponible en 1975, un niveau jamais atteint depuis la guerre. Dans le secteur le plus sérieusement touché, le transport du pétrole, le tonnage excédentaire, à la fin de 1975, était évalué à près de 115 millions de tonnes. Le déclin des activités des chantiers navals dans le monde en 1976 a marqué le premier repli des affaires depuis 1961. Sur les marchés où de nouveaux navires étaient nécessaires, la vive concurrence qu'ont manifestée les constructeurs de navires s'est traduite par des prix exceptionnellement bas. Le Québec a été lourdement touché par ce déclin et ses deux chantiers maritimes majeurs, la Davie de Lauzon et la Marine Industries de Sorel ont vu leur carnet de commandes diminuer.

Ces deux chantiers maritimes québécois commencent à diversifier leur production. La Loi 108 adoptée en décembre 1978 par l'Assemblée nationale du Québec prévoit, à moyen terme, la mise en veilleuse de la division navale de la Marine Industries de Sorel et le recyclage progressif des 1 800 travailleurs dans les autres divisions. L'entreprise Davie de Lauzon détient des contrats intéressants pour la fabrication de plates-formes de forage off-shore. En plus de construire des transbordeurs pour le gouvernement québécois, la Marine Industries de Sorel a un carnet de commandes bien garni pour sa division hydro-électrique, tandis que la division de construction de wagons remplit plusieurs commandes pour le Canada et les Etats-Unis.

L'extension du programme d'aide à la construction navale du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, pour une période supplémentaire se terminant au mois de décembre 1979, devrait permettre à ces chantiers maritimes d'obtenir de nouvel-

les commandes. De plus, il est possible que ces derniers obtiennent certains contrats par suite de l'ouverture de soumissions pour la construction de navires militaires pour le pays. L'extension de la zone de pêche canadienne à 200 milles pourrait permettre de construire au Québec un certain nombre de nouveaux bateaux de pêche.

Même si le dernier programme fédéral d'aide aux chantiers maritimes canadiens ne prévoit aucune dépense pour l'amélioration ou l'agrandissement des installations québécoises, certaines des mesures annoncées pourraient contribuer à maintenir le niveau d'activité dans ces chantiers. Il en est ainsi par exemple du programme accéléré d'acquisition gouvernementale de navires servant à diverses fins, de même que les mesures visant à stimuler l'innovation et la productivité.

L'industrie automobile

L'industrie automobile traverse actuellement une période de changements sans précédent. En effet, les réglementations concernant la pollution de l'atmosphère, la sécurité des passagers et surtout la conservation de l'énergie exigent de cette industrie la remise en question de la conception et de la fabrication de l'automobile en vue de satisfaire aux normes dans les délais requis.

On assiste en fait à une révolution, où l'on voit les matériaux conventionnels remplacés rapidement par des matériaux plus légers mais non moins résistants, tels que l'aluminium ou le plastique renforcé aux fibres de graphite. On observe également une amélioration du rendement du moteur à combustion interne en substituant au matériel électrique traditionnel de l'outillage électronique. Enfin, on cherche à remplacer l'essence par d'autres sources d'énergie, allant du carburant diesel à l'énergie électrique.

Au Canada, l'Ontario assurait, en 1976, environ 89 % des expéditions manufacturières pour la fabrication de véhicules moteurs et 98 % des expéditions de pièces d'automobile. Le Québec, pour sa part, n'en obtenait respectivement que 0,7 et 5,9 %. On trouve au Québec deux usines, soit la General Motors, à Sainte-Thérèse, pour la fabrication d'automobiles, et à Saint-Eustache, pour des autobus urbains destinés au marché canadien. L'assemblage de camions au Québec est limité à la Kenworth, de Sainte-Thérèse. De plus, la Marathon, de Montréal fait, avec l'aide financière du ministère fédéral des Transports l'expérimentation de voitures électriques.

Le développement de cette industrie au Québec pourrait s'effectuer de plusieurs façons. L'incitation auprès d'un fabricant d'automobiles ou d'un fabricant indépendant de pièces à

venir implanter au Québec une usine de pièces ou de composantes majeures est le moyen le plus efficace de développer l'industrie dans la province. Plus particulièrement, la construction d'une usine de moulage de composantes en aluminium à proximité d'une aluminerie pourrait profiter des économies considérables que représente la livraison de métal en fusion à l'usine.

Un autre moyen de stimuler l'industrie au Québec à long terme serait la mise au point d'un véhicule électrique pour passagers. Le Québec est doté d'une bonne assise manufacturière d'accumulateurs. Il possède des ressources imposantes d'énergie électrique et s'intéresse activement à la recherche dans le domaine de l'électricité.

Enfin, certains fabricants de pièces ou accessoires d'automobile pourraient prendre de l'expansion en élargissant leur champ d'activité dans les marchés qu'ils desservent actuellement et en explorant de nouveaux créneaux. En effet, sur le plan du marché canadien de ces produits, la valeur totale s'élevait en 1975 à \$6,6 milliards, dont près de 75 % était approvisionné par des importations.

Par ailleurs, cette même année, la valeur totale des expéditions des fabricants canadiens de pièces et accessoires représentait \$3,9 milliards. Une proportion de 60 % de ces expéditions est effectuée par des entreprises dont l'activité principale est la fabrication de pièces et accessoires d'automobile. Il y a lieu d'envisager un accroissement du marché des entreprises québécoises dont les produits pourraient remplacer une partie des importations.

L'industrie aérospatiale

La société Canadair, qui emploie près de 6 000 travailleurs au Québec, connaît un succès intéressant avec son avion Challenger, un réacteur d'affaires. Plus rapide, d'un rayon d'action plus étendu et plus économe en essence que ses concurrents, le Challenger a été conçu et fabriqué en moins de deux ans. Parallèlement à ce programme, l'avionnerie de ville Saint-Laurent continuera de fabriquer les CL-215, des avions conçus pour combattre les incendies de forêt et qui sont vendus à travers le monde. La société construit également des fusées de reconnaissance pour le compte de l'OTAN et vient de décrocher un contrat de la Boeing pour la fabrication d'une partie du fuselage de ses 767.

De son côté, la société Pratt et Whitney, de Longueuil, prévoit que ses ventes atteindront \$400 millions cette année, une hausse de 33 % sur l'an dernier. Avec un rythme de production de 180 moteurs d'avions par mois, la société emploiera 6 000 personnes en 1979.

Le gouvernement fédéral choisira prochainement le constructeur de ses nouveaux avions de chasse. Deux sociétés américaines se disputent ce contrat de \$1,5 milliard. Des retombées d'au moins \$500 millions sont prévues pour l'industrie aéronautique québécoise.

Malgré les carnets de commandes chargés des deux plus grands fabricants au Québec, on doit noter que l'industrie connaît une pénurie sérieuse d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers spécialisés. Cette situation a déjà entraîné le déplacement d'une partie des activités de recherche et de développement de la Pratt et Whitney dans la région de Toronto.

Pendant les années difficiles qu'a traversées l'industrie, l'outillage des sous-traitants n'a pas été modernisé au rythme nécessaire, à cause de la pénurie des contrats et des capitaux pour investir dans de nouvelles machines. Ce problème a été accentué par l'évolution dans la conception de nouveaux avions, qui comportent maintenant un pourcentage de plus en plus élevé de pièces de charpente entièrement usinées, nécessitant l'emploi de machines-outils de grandes dimensions, à broches et à axes multiples, équipées de commandes numériques.

4.2.7 Les industries à forte consommation d'énergie électrique

La disponibilité d'énergie électrique à un coût relativement peu élevé a toujours été un avantage comparatif marqué pour un bon nombre d'industries du Québec et a constitué un facteur déterminant de leur lieu d'implantation. Cet avantage que détient le Québec encore aujourd'hui, et pour plusieurs années à venir, ne manquera pas d'avoir une influence considérable sur la restructuration industrielle québécoise, s'il est exploité de façon judicieuse.

L'avantage comparatif du Québec sur le plan de l'énergie électrique comporte un double volet : d'une part, un approvisionnement dont la disponibilité croît constamment en fonction de la demande; d'autre part, une structure de coût tout à fait concurrentielle.

Au Québec, les industries qu'on souhaite attirer sont celles qui, en regard de l'avantage comparatif de l'électricité, constituent des industries de pointe à fort coefficient technologique, dont les procédés de transformation actuels comme futurs nécessitent l'utilisation prépondérante de l'électricité, soit en termes de volume de consommation, soit en termes d'intensité énergétique dans la structure des coûts de production. Un facteur important de développement et de promotion dans ce domaine se révèle être l'effort accru de la recherche industrielle en vue de mettre au point des procédés de

fabrication toujours plus compétitifs, mettant en valeur des caractéristiques particulières de l'électricité, tant au niveau de l'efficacité technique qu'au niveau de la rentabilité économique.

On peut généralement retrouver les industries qui exigent une forte intensité de courant électrique ou qui consomment une quantité considérable d'énergie électrique (en kWh) dans les catégories industrielles suivantes : les pâtes et papiers, l'électro-métallurgie, l'électro-chimie et les produits non métalliques. Ces industries non seulement consomment beaucoup d'électricité, mais sont aussi sensibles à des différences de prix qui se répercutent sur la structure des coûts de production. Par ailleurs, ces industries consomment ensemble plus de 85 % du total de l'énergie électrique utilisée dans le secteur de la fabrication.

Si la disponibilité d'électricité est un facteur important du lieu d'implantation de la majorité des industries présentées plus haut, d'autres facteurs comme l'existence de matières premières et celle d'une main-d'oeuvre qualifiée sont également importants. Ainsi, la conjonction de ces trois facteurs d'implantation semble avoir permis le développement de ces industries au Québec.

De ces catégories d'industries, on peut dégager un certain nombre de possibilités intéressantes tant sur le plan du potentiel de développement économique que sur celui de la faisabilité technique. Au nombre de ces possibilités, il faut citer les suivantes :

- le papier journal;
- les alliages de métaux (zinc, cuivre, aluminium, etc.);
- la chimie industrielle, les fibres synthétiques et les matières plastiques;
- les abrasifs (meules, papiers d'émeri, etc.).

L'industrie de l'aluminium

C'est sur l'industrie québécoise de l'aluminium que reposent les trois quarts de la production canadienne. Cette industrie de base doit son développement à l'abondance des sources d'énergie hydro-électrique et contribue de façon substantielle au développement régional, en particulier à celui de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, les perspectives du marché de l'aluminium ne sont pas des plus prometteuses.

En outre, la proportion de la production d'aluminium brut transformée au Québec est assez faible. Ainsi, l'industrie des produits semi-finis d'aluminium n'est que peu représentée au

Québec; elle ne forme dans cette province que 35 % de la valeur ajoutée canadienne contre 58 % en Ontario.

Il existe au Québec quelques possibilités de développement pour l'industrie de l'aluminium, notamment l'implantation d'une fonderie d'aluminium pour pièces d'automobile. De plus, la construction d'un laminoir pourrait intéresser des PME qui désirent s'orienter vers la fabrication de produits finis. Les alliages d'aluminium à d'autres métaux constituent également des produits dont les débouchés sont de plus en plus nombreux.

4.2.8 La pétrochimie

La pétrochimie, une industrie de pointe au Canada, a connu une certaine stagnation au cours des dernières années. En effet, plusieurs investisseurs n'ont pas profité des possibilités qui s'offraient, et le rythme de croissance de la production, de 1965 à 1974, a atteint à peine la moitié de celui de la consommation nationale. La balance commerciale, qui était jusqu'alors relativement équilibrée, accuse un déficit de plus de \$500 millions par année.

Toutefois, en raison des investissements de plus de \$2 milliards en nouvelles installations, on prévoit que d'ici à 1980 le rythme de la production aura à peu près rattrapé celui de la consommation nationale, pour ramener le déficit commercial à quelque \$100 millions. Le taux de croissance annuelle de la consommation est d'environ 7 %; on estime que les dépenses annuelles de consommation atteindront \$4 milliards d'ici à la fin des années 80.

Les installations pétrochimiques sont généralement construites sous forme de grands complexes, à cause des interrelations et des particularités tenant à la taille des usines. Ces complexes permettent de réaliser des économies au niveau de l'infrastructure et des canalisations pour le transport des charges d'alimentation et des produits. Le premier complexe canadien de taille mondiale vient d'entrer en production à Sarnia. Certaines constructions ont débuté en Alberta, et les prochains développements devraient avoir lieu dans la région de Montréal.

Les coûts de production sont liés à la taille des installations. La taille des usines d'envergure mondiale a fortement augmenté entre le milieu des années 50 et le début des années 70. Par exemple, l'usine type d'éthylène de taille mondiale a vu sa production annuelle passer de 91-135 millions de kilogrammes à 453-544 millions de kilogrammes, ce qui a eu pour effet de réduire de moitié les coûts de production. Toutefois, la taille de la plupart des nouvelles usines s'est stabilisée en

raison des coûts croissants de la construction et d'une forte majoration du coût des charges d'alimentation.

L'industrie chimique canadienne a pris naissance au Québec. Quand cette industrie s'est transformée au cours des années 50, passant d'une base chimique à une base pétrochimique, elle s'est ajustée en conséquence. Cependant, elle est restée timide et modeste et n'est jamais, jusqu'ici, devenue un complexe pétrochimique de taille mondiale. Le Québec possède une usine d'éthylène qui n'a que la moitié d'une usine de taille mondiale.

En ce qui regarde les projections québécoises pour l'industrie de la pétrochimie, quelques projets sont maintenant connus, dont le plus important est celui du consortium PETROMONT formé des sociétés Gulf et Union Carbide, ainsi que de la SGF (Société générale de financement), dont l'objectif consiste en la mise sur pied d'une usine d'éthylène d'une capacité annuelle dépassant les 453 millions de kilogrammes. Ce projet n'est toutefois qu'au stade de l'élaboration.

Cette industrie nécessite de forts capitaux. En 1975, on a estimé à environ \$200 000 par employé l'investissement brut global au Canada, soit quatre fois la moyenne de tout le secteur de la fabrication. La productivité, mesurée en termes de valeur ajoutée par employé, a été par le passé deux fois plus élevée que la moyenne du secteur de la fabrication.

4.2.9 Les produits électriques et électroniques

L'industrie des produits électriques et électroniques se caractérise tant par sa diversité que par sa complexité, et sa problématique se pose en termes différents selon les produits et les marchés. Ainsi, pour ce qui est des produits, on peut classer ceux-ci en pièces rattachées à l'usage de l'électricité (fils et câbles électriques, accumulateurs, transformateurs, machines ou moteurs électriques industriels, appareils ménagers) et en composants relevant de l'électronique (matériel de télécommunication, ordinateurs et calculatrices, récepteurs de radio et téléviseurs). Les produits de cette dernière catégorie requièrent une technologie de pointe et un personnel hautement qualifié, de même qu'une capacité d'adaptation au changement, vu les progrès extrêmement rapides réalisés dans ce secteur.

En ce qui a trait aux marchés, il faut classer les produits selon qu'ils sont destinés à la consommation privée (appareils ménagers, récepteurs de radio et téléviseurs, tourne-disques), au marché industriel et commercial (machines électriques industrielles, ordinateurs, machines de bureau et de magasin), ou au marché de l'industrie des services privés ou

publics (génération et distribution d'électricité, sociétés de téléphone, services de télécommunication, de télédiffusion, de traitement des données).

Cette industrie est l'une des industries québécoises qui, en général, s'est montrée la plus dynamique au cours de la dernière décennie. Depuis 1966, la valeur annuelle des expéditions a augmenté de plus de 9 %. Mais l'emploi diminuait à un rythme annuel moyen d'environ 1,8 %. Toutefois, la croissance a été légèrement inférieure à celle de l'industrie canadienne et surtout largement inférieure à celle de l'Ontario, si bien que la part québécoise dans l'industrie canadienne en termes de la valeur ajoutée en 1976 s'est rapprochée de 24 %, alors que celle de l'Ontario dépassait 70 %.

Les investissements consentis par cette industrie au Québec ont connu, depuis 1971, un taux de croissance annuelle de 1,7 %, comparé respectivement à 3,9 et 3,6 % pour l'Ontario et le Canada. En 1978, l'industrie n'a investi que \$34,1 millions, soit la plus faible performance depuis 1972.

Il faut cependant noter que la performance du Québec est supérieure à celle de l'Ontario en ce qui a trait à la productivité. En effet, la productivité en 1978 au Québec est de 9,6 % supérieure à celle de l'Ontario. Cette performance est essentiellement due au secteur des équipements de télécommunication et à celui des fils et câbles électriques. Malheureusement, l'importance relative de ces deux secteurs hautement productifs a régressé au Québec par rapport à l'ensemble du Canada. Ceci a eu pour effet de diminuer l'avantage du Québec sur le plan de la productivité pour l'ensemble de l'industrie.

Il existe quelques débouchés intéressants à exploiter, telle la fabrication des gros appareils électroménagers, dont certains manufacturiers québécois comme CAMCO et Bélanger-Tappan continuent à tirer parti. Il s'agit de la fabrication de produits sous marque privée pour certains grands magasins.

Dans le domaine des produits tels que les fils et câbles électriques, les perspectives de développement doivent être envisagées en fonction de l'évolution conjoncturelle du secteur de l'énergie électrique qui, au Québec, connaît depuis plusieurs années un essor considérable. L'utilisation accrue de câbles d'aluminium devrait assurer un débouché supplémentaire à l'industrie de l'aluminium.

Pour ce qui est du champ vaste et complexe de la micro-électronique et du matériel logiciel, on trouve au Québec des fabricants de certains produits tels que des terminaux visuels du type éditeur automatique, de même que des firmes

engagées dans la conception de systèmes spécialisés sur mini-ordinateurs. Sans délaisser ces secteurs d'activité en raison des limitations d'accès au marché, les manufacturiers québécois devront continuer à se spécialiser dans la production de matériel périphérique.

Dans le domaine des télécommunications, notamment par satellite, les perspectives de marché pour le Canada, et pour le Québec, sont prodigieuses. La nouvelle politique fédérale d'expansion de l'industrie électronique canadienne va contribuer à renforcer ces perspectives.

4.2.10 La recherche industrielle

La recherche industrielle, une activité tertiaire supérieure, constitue l'élément essentiel du processus de changement technologique, véhiculé par la diffusion de l'innovation. Reliée directement à l'existence d'un pôle de développement, tel Montréal, elle conditionne les facteurs d'évolution et de rayonnement de ce pôle sur l'ensemble de sa zone d'influence. En ce sens, la recherche industrielle est indissociable du développement industriel, technologique et économique.

Au Québec, on a observé que la recherche industrielle accuse un retard appréciable depuis quelques années par rapport à l'Ontario. De plus, l'effort du Québec dans ce domaine n'est pas réparti de façon uniforme dans toutes les industries manufacturières. Quelques activités seulement représentent 65 % des dépenses en recherche et en développement, soit la machinerie et le matériel de transport (25 %), les produits chimiques (20 %) et les produits électriques et électroniques (20 %). Ainsi la perte de vitesse de l'économie québécoise et, en particulier, le déclin de Montréal en regard de Toronto ne sont pas étrangers à cette situation déficiente de la recherche industrielle au Québec.

De plus, il existe une forte proportion (environ 50 %) de projets de recherche industrielle qui sont effectués par des entreprises sous contrôle étranger. Ce n'est donc pas le Québec qui profite des retombées économiques. Par ailleurs, comme la structure industrielle québécoise est fortement représentée par des PME, celles-ci, n'étant pas dans la catégorie des industries où se situe l'effort de la recherche scientifique le plus intense, sont acculées à une certaine dépendance par rapport aux techniques étrangères et à un rôle de second plan en matière de leadership dans leur domaine respectif. Tous ces phénomènes ne sont donc pas de nature à contribuer au renouvellement de la structure industrielle.

Enfin, les entreprises québécoises doivent affronter certains handicaps linguistiques en raison de l'existence de

deux réseaux d'information et de communication (anglophone et francophone). Les PME québécoises, majoritairement francophones, réussissent difficilement à profiter des réseaux anglophones d'information des grandes entreprises. Ce clivage linguistique détermine aussi les réseaux d'embauche.

Il apparaît donc important de favoriser au Québec la recherche industrielle et scientifique afin d'accélérer le développement économique. Pour ce faire, il existe deux avenues qui se complètent :

A. Une première avenue est celle qui consisterait à encourager la recherche industrielle et scientifique du secteur privé par la mise sur pied à Montréal d'un parc scientifique. Agissant comme catalyseur, un tel parc serait de nature à faciliter les échanges dans les milieux de la recherche industrielle et technique et à favoriser également l'implantation de tout un réseau d'interactions auprès des agents économiques (inventeurs, chercheurs, designers, fabricants, analystes du marché, publicistes et relationnistes, intervenants gouvernementaux, etc.) en rapport avec les fonctions généralement reliées au processus de recherche et de développement.

L'établissement d'un parc scientifique à Montréal lui permettrait non seulement de jouer pleinement son rôle de pôle de développement, mais aussi de garder sa vocation internationale du fait de sa position stratégique et des infrastructures en place. Déjà Montréal et sa région peuvent compter sur l'existence de plusieurs installations de recherche et de sites particuliers, susceptibles d'être aménagés et intégrés.

B. La seconde avenue a trait aux possibilités d'influencer le choix de la région de Montréal pour l'établissement de centres de recherche industrielle scientifique sans négliger le reste du Québec, quand il s'agit d'une activité de recherche allant de pair avec l'implantation d'une entreprise dans une région.

4.3 Les possibilités régionales de développement

La présente partie vise à mettre en lumière les principales possibilités de développement sur une base régionale. Il va de soi que cette sous-section ne reprendra pas les diverses possibilités dégagées dans la partie précédente pour les situer dans un contexte régional. Il s'agit plutôt de faire ressortir les possibilités qui, en raison de certains facteurs particuliers, appartiennent en propre à des régions québécoises. Dans ce contexte, même si c'est dans la région de Montréal que devrait se concrétiser la majeure partie des possibilités de

développement sectorielles en raison de l'importance de cette agglomération dans l'ensemble québécois, il n'est pas dans notre intention de les traiter à nouveau sous l'angle régional. Seules apparaissent dans cette partie les possibilités de développement qui, tout en étant de nature sectorielle, se concentrent dans une région en particulier.

4.3.1 La région de Montréal

La région de Montréal, en dépit d'un ralentissement de sa croissance, continue de jouer un rôle important dans l'économie québécoise, particulièrement en ce qui a trait à l'industrie manufacturière. C'est ainsi qu'en 1975, plus de 70 % des livraisons manufacturières provenaient de la région montréalaise et pour certains groupes industriels, la proportion est encore plus forte (vêtement, 88 %; produits métalliques, 81 %; matériel de transport, 87 %). D'un autre côté, une bonne partie du développement de cette région peut s'expliquer par le rôle moteur que l'agglomération a été historiquement appelée à jouer dans le secteur tertiaire, surtout en raison de sa situation géographique privilégiée. A ce sujet, elle dispose d'avantages comparatifs indéniables qui permettent de dégager un certain nombre de possibilités de développement.

L'aéroport international de Mirabel et le complexe TDF

La mise en opération de Mirabel fut perçue comme un instrument de relance qui devait permettre de consolider le rôle historique qu'a toujours joué Montréal dans le domaine des transports. Cet objectif apparaissait d'autant plus important que sa prépondérance, au chapitre des transports, avait déjà commencé à s'effriter. On espérait également que l'ouverture de l'aéroport international de Mirabel permettrait, d'une part, de capter de nouveaux flux d'échanges internationaux et, d'autre part, de stimuler l'industrie manufacturière locale. La décision d'implanter un nouvel aéroport international à Montréal fit naître l'idée d'appliquer au Canada un système intégré de transport, de distribution et de fabrication, axé sur le fret aérien et maximisant les avantages de l'intermodalité des moyens de transport. Développé à une époque où le fret aérien connaissait une croissance rapide dans le monde, le concept TDF visait essentiellement à profiter de cette conjoncture favorable et à augmenter la position concurrentielle du Canada dans le commerce international.

L'ouverture de l'aéroport international de Mirabel ne donna cependant pas lieu à la mise en application du concept TDF, en raison du fait qu'une des conditions essentielles à sa réalisation se modifia. En effet, la réalisation éventuelle du concept TDF était essentiellement fonction d'une forte croissance du volume de fret, jamais atteinte, en raison de la crise du

pétrole, qui a profondément modifié la structure des coûts du transport aérien. D'ailleurs, l'évolution récente dans le monde des transports semble indiquer que le transport par eau, traditionnellement plus économique, deviendra de plus en plus compétitif.

Même si l'aéroport de Mirabel n'a pas, jusqu'à maintenant, déclenché le développement économique escompté, un certain nombre d'options pourraient être envisagées pour faire en sorte que cet aéroport connaisse un regain d'activité et ce, en dépit du fait que le trafic aérien de marchandises est souvent conditionné par la conjoncture internationale. L'aéroport de Mirabel dispose à l'heure actuelle des installations pour manutentionner un volume de fret cinq fois plus considérable que le volume actuel. Il apparaît donc souhaitable, pour rentabiliser ces installations, d'adopter certaines mesures visant à augmenter sensiblement le volume de fret aérien à cet aéroport.

L'expérience récente a permis de constater que l'appartenance du parc industriel et commercial aéroportuaire à la zone spéciale de Montréal n'a engendré aucune nouvelle implantation industrielle. Compte tenu de la vocation particulière du PICA et de l'urgente nécessité de rentabiliser cette infrastructure, il faudrait analyser la possibilité d'intensifier les efforts de prospection industrielle auprès des entreprises les plus susceptibles de s'implanter dans le parc industriel à proximité de Mirabel. Même s'il faut éventuellement entreprendre des études d'emplacement qui détermineront avec plus de précision le nombre et les types d'industries pouvant s'implanter dans le PICA, des sondages effectués à l'occasion de l'étude de marché du concept TDF ont révélé que certaines industries pourraient s'installer à proximité de Mirabel telles celles liées aux appareils électriques, aux produits chimiques et pharmaceutiques et au matériel scientifique et professionnel.

Le fonctionnement harmonieux d'une gare de transbordement dépend de l'intermodalité entre le fret aérien et les différents modes de transport terrestre. Des études ont démontré que l'intermodalité entre le transport aérien, d'une part, et le transport ferroviaire ou maritime, d'autre part, ne correspondait à aucune situation réelle. Les échanges s'effectuent bien davantage entre transport aérien et transport routier par camion. Dans ce contexte, l'amélioration de la liaison routière entre Montréal et l'aéroport de Mirabel apparaît comme une mesure susceptible d'intensifier les échanges entre l'aéroport et le coeur de la métropole.

Le centre de commerce international de Montréal

Même si l'agglomération de Montréal a vu, au cours des dernières années, sa position relative se modifier sensiblement au profit d'autres centres économiques canadiens, la métropole possède toujours un caractère international qui a, jusqu'à maintenant, constitué un atout important qu'il convient de consolider par un ensemble de mesures. Montréal doit en effet sa prospérité initiale, et subséquentment son développement comme métropole, à sa situation en un point géographique qui lui a permis de devenir un noeud de transport important.

Montréal, qui possède déjà une forte concentration d'entreprises de services, et en particulier d'entreprises de services internationaux, semble constituer un marché suffisant pour un centre de commerce international. On y retrouve un certain nombre d'agences internationales dans le domaine du transport, et d'autres agences provinciales et fédérales, dont quelques-unes parmi ces dernières à caractère international. En plus d'être un centre de tourisme et de congrès, Montréal regroupe plusieurs activités de finance et de commerce dont une grande partie à caractère international.

Dans le but de permettre à l'agglomération de Montréal de conserver et d'étendre ses fonctions à caractère international, il peut se révéler avantageux qu'elle se dote des équipements les plus modernes existant sur les grandes places internationales du monde. Un centre de commerce international serait susceptible d'aider à la réalisation d'un tel objectif, puisqu'il améliorerait les conditions dans lesquelles les agents du commerce international effectueront leur travail en mettant à leur disposition des services spécialisés. Il faut à cet égard noter que les principaux partenaires commerciaux du Canada se sont graduellement dotés de centres de commerce international pour consolider leur commerce extérieur.

La réalisation d'un tel centre permettrait de compléter efficacement les équipements créés à Mirabel et d'aider le port de Montréal à mieux assumer son rôle de centre d'approvisionnement et d'expédition, tant pour les besoins de la métropole que pour ceux du continent nord-américain. Un centre de commerce international contribuerait également, dans une large mesure, à aider les PME en facilitant leur recherche de nouveaux débouchés ou de sources d'approvisionnement et en leur simplifiant les rouages des échanges internationaux. De plus, les agents engagés dans les fonctions d'import-export bénéficieraient d'une amélioration sensible de leurs conditions de travail et pourraient également élargir leur champ d'opération, puisque le centre de commerce pourrait attirer de nouvelles entreprises travaillant dans le secteur international. Enfin, l'existence d'une telle place centrale inciterait les

entreprises et institutions privées à utiliser davantage et plus fréquemment les services publics mis à leur disposition pour faciliter leurs échanges internationaux.

Le centre international des congrès

Compte tenu des caractéristiques des congrès dans le monde, principalement en Amérique du Nord, de même que du marché des congrès à Montréal, il est économiquement souhaitable de construire un Palais des congrès dans le centre de Montréal. Entre 1964 et 1973, l'agglomération de Montréal a connu une croissance du nombre de congressistes à peu près similaire à celle qui a prévalu ailleurs dans le monde et ce, en l'absence d'installations conçues spécialement à cette fin. Il existe un important marché pour les congrès regroupant entre 1 000 et 10 000 délégués, et l'analyse des infrastructures d'accueil à Montréal ne pouvait accueillir, dans des conditions satisfaisantes, des congrès de plus de 2 000 personnes. C'est surtout ce marché que le Palais des congrès de Montréal permettrait d'exploiter.

Montréal dispose d'une capacité hôtelière largement suffisante, puisqu'elle compte une trentaine d'hôtels capables d'accueillir des congressistes. La position et l'image de Montréal en font une ville concurrentielle par rapport à certaines villes américaines qui disposent d'un centre de congrès. L'étude de faisabilité que le gouvernement québécois a fait effectuer sur cette question concluait qu'avec un centre de congrès, Montréal pourrait atteindre un volume comparable à celui des centres de Los Angeles et de la Nouvelle-Orléans, en attirant, en moyenne annuellement, 26 événements majeurs et 12 congrès de moins de 2 000 participants. Sur cette base, le nombre total de délégués serait de l'ordre de 242 000 par année, ce qui correspondrait à un peu plus de 1 million de jours-congressistes. Compte tenu du fait qu'un congressiste dépense davantage qu'un touriste régulier, la mise en opération du Palais des congrès engendrerait des bénéfices économiques importants pour l'agglomération de Montréal.

Il faut en outre noter que la construction du centre nécessitera l'embauche de 500 travailleurs, alors que 250 employés permanents assureront son fonctionnement régulier.

L'industrie touristique

Le patrimoine culturel et historique du Québec constitue un attrait touristique majeur, particulièrement celui des villes de Québec et de Montréal, et offre un potentiel qu'il convient d'exploiter davantage par des actes appropriés. Parmi les diverses activités qui pourraient être favorisées dans la

région de Montréal, la conservation et la restauration de l'arrondissement du Vieux Montréal constituent des programmes susceptibles de faire l'objet d'interventions spécifiques. A la lumière des décisions récentes concernant la construction du Palais des congrès et l'aménagement du vieux port, il est devenu nécessaire de compléter ces interventions par un programme d'aménagement du Vieux Montréal, qui ferait de cet îlot historique un attrait touristique majeur. Il importe de réaliser que ce quartier de Montréal a déjà connu une période de démolition freinée seulement en 1964 par la décision du gouvernement québécois de le déclarer arrondissement historique. Il s'apprête d'ailleurs à connaître une mutation importante en raison de la construction d'un Palais des congrès, en plus des aménagements que compte entreprendre le gouvernement fédéral dans le cadre du projet du vieux port.

Les interventions prévues se réaliseraient selon trois axes principaux, qui constituent, à l'heure actuelle, des centres névralgiques pour l'activité touristique et culturelle. Il faudrait, dans un premier temps, restaurer les bâtiments de l'axe compris entre le complexe Desjardins et le vieux port. Il s'agirait essentiellement, dans ce cas, de créer un environnement physique favorisant le mouvement des touristes et des visiteurs qui, en raison du Palais des congrès, fréquenteront en grand nombre ce secteur du Vieux Montréal. En deuxième lieu, les actions dans l'axe situé entre le square Victoria et le vieux port auraient essentiellement pour objectif de restaurer des immeubles à caractère historique et d'augmenter ainsi l'attrait touristique de ce secteur. Enfin, il faudrait poursuivre les travaux de réfection entrepris dans l'axe Champ-de-Mars à la place Jacques-Cartier, lequel constitue un secteur déjà fortement fréquenté par les touristes.

L'ouverture éventuelle du centre international des congrès accroîtra sensiblement la densité de la population tant passagère que permanente de l'arrondissement du Vieux Montréal. Il s'agit, en somme, par des interventions appropriées, d'exploiter au maximum le potentiel touristique de ce quartier de Montréal.

4.3.2 La région de Québec

La croissance économique de la région administrative de Québec est étroitement reliée au dynamisme du secteur tertiaire en général, et à celui de l'administration publique et du secteur des services en particulier. Les principales possibilités de développement dans la région, au cours des prochaines années, se retrouvent dans les secteurs du transport, de l'industrie manufacturière et du tourisme.

Le transport et l'industrie manufacturière

Dans le domaine du transport, deux projets majeurs pourraient éventuellement se concrétiser dans la région et susciter des retombées économiques importantes, surtout du côté de l'industrie manufacturière.

Le projet d'acheminement du gaz de l'Ouest canadien vers le Québec et les Maritimes présente des possibilités de développement intéressantes pour la région de Québec. La réalisation de ce projet, qui s'échelonnera sur une période de dix ans, pourrait devenir un important facteur d'implantation d'industries manufacturières comme l'industrie chimique, les cimenteries, les pâtes et papiers et les produits d'argile et du verre. Cette disponibilité, dans la région de Québec, du gaz naturel avec comme source d'approvisionnement l'Ouest canadien au début, pourrait éventuellement être accrue grâce aux réserves de gaz naturel de la rive sud du Saint-Laurent et de l'Atlantique, de même que grâce à celles de l'Arctique, d'où le gaz serait alors acheminé par méthaniers vers Québec.

Un deuxième projet majeur, axé sur le développement accru des installations portuaires de Québec, pourrait également être envisagé au cours des prochaines années. Selon une étude récente effectuée pour le compte de la Société Interport de Québec, la mise en place d'infrastructures industrialo-portuaires pourrait grandement contribuer au développement de la zone portuaire de Québec et accentuer ainsi le rôle du port comme outil de développement industriel pour la région. Certaines possibilités de développement industriel reliées à un meilleur aménagement du port semblent actuellement exister dans la région, notamment dans l'agro-alimentaire, les produits du bois et l'industrie navale.

L'économie régionale pourrait retirer de nombreux bénéfices économiques de l'aménagement d'un port en eau profonde à Gros Cacouna. Les implications de ce projet dépassent le contexte régional et s'inscrivent dans le cadre d'une réorganisation majeure du transport et, en particulier, de la revitalisation des activités portuaires le long de la voie navigable du Saint-Laurent. Sur le plan régional, une telle réorganisation se traduira par le développement d'activités industrielles exportatrices, telles les huiles comestibles, une usine de coke et une minoterie. La réalisation du projet comportera la mise en place d'un terminal de grande capacité pour le grain et la construction d'un quai en eau profonde pour la manutention des marchandises en vrac. Ces installations seront complétées par la mise en place d'équipements pour le stockage de ces marchandises.

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, certaines possibilités de développement pourraient se réaliser au cours des prochaines années. L'entreposage des grains pourrait justifier l'implantation d'une usine d'huile végétale. Le secteur de la préparation des desserts surgelés, des yogourts, des produits de l'érable, de même que la production porcine reliée à la charcuterie fine, et la production, l'abattage, la préparation et la congélation de la viande de lapin représentent d'autres possibilités de développement pour la région.

Dans le secteur de l'amiante, plusieurs études et projets sont en cours en vue d'utiliser l'amiante dans la fabrication de nouveaux produits industriels. L'implantation des entreprises de transformation pourrait s'effectuer dans la région de Thetford Mines où l'on retrouve d'importants gisements d'amiante. Dans ce contexte, la région administrative de Québec est susceptible de bénéficier dans une bonne mesure des projets envisagés pour favoriser un plus fort degré de transformation de ce produit.

Le tourisme

Le secteur du tourisme offre lui aussi un potentiel de croissance. Le projet de réaménagement du milieu urbain du Vieux Québec en un milieu plus compatible avec le cachet historique de la place Royale retient l'attention des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Un projet de modernisation des stations de ski dans la région de Québec pourrait nécessiter des investissements publics importants. L'aménagement d'un centre d'accueil touristique constitue une autre priorité envisagée dans le but de renseigner les touristes sur les attraits de la région et les inciter à prolonger leur séjour.

4.3.3 La région de Trois-Rivières

Le développement de la région de Trois-Rivières pourrait être axé sur un certain nombre d'avantages comparatifs reliés à l'exploitation des ressources naturelles et à leur transformation. Les principaux secteurs qui présentent des possibilités de développement intéressantes sont l'agriculture et l'agro-alimentaire, le bois, les industries lourdes, l'énergie et le tourisme.

L'agriculture et l'agro-alimentaire

L'agriculture tient une place importante dans la structure industrielle de la région, grâce à la vigueur de l'industrie laitière et de l'élevage du poulet. Une plus grande transformation locale du lait naturel en produit laitier serait possible. Il semble exister également des terres propices à l'horticulture dont la région est largement déficitaire. La

culture en serres chauffées pourrait faire l'objet d'études plus poussées, en raison de la proximité des centrales nucléaires de Gentilly. De plus, la présence d'un complexe agro-alimentaire intégré pourrait favoriser l'implantation d'industries connexes, telles que celles de la machinerie agricole, de la fabrication de contenants de métal ou de papier cartonné ou cellulosique, ainsi que les activités reliées aux mets surgelés et à l'industrie de la réfrigération.

Le bois

La forêt représente une ressource importante et prometteuse pour la région. Environ 75 % de la superficie de la région est constituée de forêt productive. On y retrouve six usines de pâtes et papiers qui utilisent en partie du bois de la Haute-Mauricie et qui importent le reste surtout du Nord-Ouest québécois et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce secteur éprouve des difficultés majeures au chapitre de la concurrence en raison surtout de l'obsolescence de l'équipement et du coût élevé de la production. La modernisation des industries des pâtes et papiers est amorcée et pourrait s'accélérer prochainement par suite des mesures annoncées récemment par les gouvernements fédéral et provincial. Cette amélioration technologique risque toutefois de réduire le nombre d'emplois dans cette industrie. De plus, les usines de pâtes et papiers doivent s'approvisionner à partir des réserves de matière ligneuse de plus en plus éloignées, de sorte qu'il devient nécessaire de procéder à des opérations de reboisement dans la Basse-Mauricie, en vue de réduire les coûts d'approvisionnement. Une exploitation plus efficace de la ressource forestière disponible dans la région, grâce à une meilleure intégration des activités, pourrait également rendre possible l'établissement d'industries complémentaires de transformation du bois et d'activités connexes telles que des usines de panneaux agglomérés, de panneaux gaufrés et de charbon de bois.

L'industrie du meuble en bois, principalement concentrée à Victoriaville et à Louiseville, a connu récemment une relance de sa production par suite de l'abolition temporaire de la taxe de vente et de la dévaluation du dollar canadien, laquelle favorise les exportations. Ces avantages provisoires dissimulent cependant des difficultés d'ordre structurel dans cette industrie qui semble déficiente au chapitre de la gestion, de la distribution, de la technologie, du design et de l'approvisionnement en bois dur. La fabrication de meubles rembourrés et de meubles de bureaux, où entreraient des matériaux comme le bois, le métal ou le plastique, pourrait, par ailleurs, connaître un avenir prometteur dans la région. Une demande de plus en plus grande se fait également sentir pour des meubles non assemblés, non peints et modulaires. Enfin, le regroupement des achats et des expéditions chez les fabricants de meubles de la région pourrait amener une baisse appréciable des coûts de production.

Les industries lourdes

La région administrative de Trois-Rivières offre un emplacement de choix au Québec pour l'implantation d'industries lourdes à forte proportion de capital et à technologie avancée. Plessisville, Trois-Rivières, Bécancour, Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan possèdent déjà une assise importante d'industries lourdes. Les industries de la machinerie, des produits électroniques et chimiques, de la transformation des métaux primaires et de la production d'énergie représentent l'espoir le plus sérieux à moyen terme pour une restructuration industrielle de l'économie régionale. De plus, la région possède déjà les infrastructures nécessaires à la venue d'importantes industries dans ces secteurs. Enfin, le renforcement des échanges inter-industriels pourrait contribuer considérablement au dynamisme des industries déjà établies dans la région, et augmenter ainsi les retombées économiques de celles-ci sur l'ensemble de l'économie régionale.

Le tourisme

La région s'est dotée, au cours des dernières années, d'une infrastructure touristique plus développée; la réalisation du parc national de la Mauricie constitue un facteur d'attraction important. Par ailleurs, la région de la Mauricie est le lieu d'événements annuels qui lui confèrent un caractère de région touristique reliée aux activités de plein air. Il conviendrait cependant de poursuivre les actions entreprises, au cours des dernières années, pour améliorer la qualité des infrastructures d'accueil, notamment dans l'hôtellerie et la restauration, et pour assurer une meilleure coordination des activités récréatives et touristiques.

4.3.4 La région des Cantons-de-l'Est

Etant donné sa situation excentrique par rapport aux principaux marchés du Québec et aux principales installations portuaires et aéroportuaires, sa structure industrielle assez peu diversifiée et le peu d'abondance de ses ressources naturelles, les perspectives de développement économique de la région des Cantons-de-l'Est reposent surtout sur un petit nombre de secteurs industriels, sur l'exploration et l'exploitation de l'amiante, sur le tourisme et sur la recherche et le développement.

Les industries manufacturières

Le développement industriel des Cantons-de-l'Est s'appuiera sur une meilleure exploitation des ressources naturelles de la région, l'amiante et la forêt, sur la qualité

de la main-d'oeuvre locale et sur l'implantation de nouvelles industries autour de l'assise industrielle existante.

Ainsi, la transformation accrue de l'amiante dans les Cantons-de-l'Est représente probablement l'espoir le plus sérieux de développement industriel. Plus de 2 500 travailleurs de la région sont actuellement employés dans ce secteur. On estime que la mine Jeffrey de la Canadian Johns-Manville d'Asbestos pourrait continuer ses opérations pendant plus de un demi-siècle. Même si quelques gisements éventuellement exploitables ont été récemment découverts au nord du Québec, la région s'avère toujours très prometteuse pour la découverte et l'exploitation de nouveaux gisements. Dans ce contexte, la politique québécoise dans le secteur de l'amiante, axée sur la transformation accrue de cette ressource au Québec, provoquera des retombées intéressantes dans la région. A ce chapitre, étant donné la présence d'industries textiles et de pâtes et papiers dans les Cantons-de-l'Est, c'est probablement du côté de la fabrication des textiles et des papiers d'amiante que se présentent actuellement les meilleures possibilités.

L'industrie de la machinerie, surtout concentrée à Sherbrooke, pourrait aussi, malgré certaines difficultés rencontrées au cours des dernières années, présenter des perspectives de développement intéressantes, particulièrement du côté des entreprises qui fabriquent de l'équipement pour les usines de pâtes et papiers, actuellement en voie de modernisation. Certains investissements importants se sont déjà matérialisés dans la région des Cantons-de-l'Est, au sein de ce secteur.

Etant donné la vétusté de leurs installations, la modernisation ou la reconversion des usines de pâtes et papiers dans la région deviendra une nécessité à très court terme. Cette modernisation assurera, à plus long terme, la survie des villes mono-industrielles de Windsor et d'East Angus. Il faut également noter que la rentabilité des usines de pâtes et papiers des Cantons-de-l'Est n'est pas uniquement liée à ce problème d'obsolescence. L'appauvrissement graduel des ressources forestières de la région et le fait qu'une partie importante de ces ressources est détenue par des particuliers rendent difficile et coûteux l'approvisionnement en bois des usines locales, lequel doit se faire de plus en plus à partir des ressources du Nord-Ouest québécois et des Etats-Unis.

Quant aux industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, elles regroupent près de 40 % de la main-d'oeuvre manufacturière. Les efforts devront être axés du côté de la modernisation et de la restructuration, plutôt que de l'expansion. En ce sens, on peut anticiper qu'une part importante de la main-d'oeuvre devra s'orienter vers d'autres secteurs d'activités. Dans ce contexte, les meilleures perspectives

semblent être dans les industries des appareils électriques et électroniques, des instruments médicaux et scientifiques et de la transformation de l'amiante.

Le tourisme

L'Estrie peut être considéré comme une des meilleures régions à potentiel touristique et récréatif au Québec. Au cours des vingt dernières années, l'infrastructure récréative et touristique s'est grandement développée, particulièrement en fonction des loisirs de plein air. La zone de Magog-Orford offre le meilleur potentiel de loisirs de plein air, grâce à la présence de quatre grands lacs (Memphrémagog, Massawippi, Magog et Brompton) et du mont Orford. A l'est de la région, il y a la zone des lacs Aylmer et Saint-François, et celle du mont et du lac Mégantic. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a annoncé récemment son intention de faire de la zone de Magog-Orford un pôle de développement touristique intégré. L'agglomération de Sherbrooke possède les infrastructures d'accueil adéquates pour la tenue de congrès ou de conférences internationales, grâce à la présence de deux universités et à son équipement en hôtellerie et en restauration.

La recherche et le développement

Les activités de recherche et de développement dans la région sont surtout concentrées à l'université de Sherbrooke et sont axées sur l'amiante et l'énergie. L'Association des mines d'amiante a appuyé la création d'un centre permanent de recherche sur l'utilisation industrielle de l'amiante. Des recherches ont également été entreprises sur l'utilisation de la tourbe et du bois de seconde qualité comme source énergétique.

4.3.5 La région de l'Outaouais

Les difficultés économiques qu'a récemment connues la région de l'Outaouais ont fait ressortir le caractère vulnérable de l'économie régionale, dont la croissance s'appuie, en bonne partie, sur la contribution du secteur tertiaire. Ce secteur occupe, dans la structure industrielle de la production, la place la plus importante parmi les régions. L'économie de l'Outaouais est peu diversifiée et présente un fort caractère de dépendance, comme en témoigne la hausse du taux de chômage entraînée par la fin de certains travaux de construction et par une plus faible croissance de la Fonction publique.

La structure manufacturière comporte un très haut niveau de spécialisation, puisqu'elle repose largement sur les industries reliées à la transformation du bois (pâtes et papiers, industrie du bois, meuble), qui fournissent plus des deux tiers de l'emploi manufacturier total. Comparée aux autres régions,

l'Outaouais présente la structure manufacturière la plus spécialisée, qui s'apparente à celle des régions-ressources, comme le Nord-Ouest et la Côte-Nord.

L'industrie du bois

La région de l'Outaouais n'est cependant pas dépourvue de possibilités de développement que des interventions gouvernementales particulières pourraient contribuer à exploiter. La région de l'Outaouais dispose d'un excellent potentiel forestier, aussi bien quant à la quantité disponible qu'à la variété des espèces. La comparaison entre les potentiels forestiers des régions du Québec de base témoigne de l'importance qu'il faut attacher aux forêts de l'Outaouais. On y trouve, en effet, environ 22 % des meilleures terres forestières du Québec. L'abondance de la ressource forestière représente un excellent potentiel et la variété des espèces disponibles en quantité suffisante est un avantage de plus dont dispose l'Outaouais en comparaison des autres régions.

Cependant, malgré la proximité du quatrième marché en importance au Canada et la grande quantité de bois de feuillus, l'industrie de transformation du bois est relativement peu développée dans l'Outaouais québécois. La région joue essentiellement un rôle d'exportateur d'une ressource qui est transformée ailleurs en province et dans l'Est ontarien. Toutefois, la région possède tous les avantages comparatifs (ressource, main-d'oeuvre et marché) qui justifieraient le développement d'un complexe manufacturier dans le bois de feuillus et notamment dans les secteurs du meuble de bureau, des portes et châssis, ainsi que du traitement protecteur du bois.

L'industrie agro-alimentaire

A ce chapitre, la région de l'Outaouais a connu, ces dernières années, une évolution qui offre de nouvelles possibilités de développement. L'industrialisation des fermes laitières a amené le développement de l'élevage bovin dans la région, alors que plusieurs producteurs laitiers se sont tournés vers cette activité. A l'heure actuelle, environ 700 fermes, sur un total de 3 200, pratiquent l'élevage du boeuf sans aucune production laitière. Cette activité agricole est implantée solidement dans deux comtés, Gatineau et Pontiac, qui regroupent dans cette production 50 % des fermes. Etant donné que la région de l'Outaouais peut avoir accès au marché d'Ottawa et de Montréal, et qu'il existe déjà un noyau d'activité important dans ce domaine, il apparaît possible d'affermir dans l'Outaouais cette vocation d'élevage et de finition des troupeaux.

L'amélioration de la production du boeuf de boucherie de la région doit cependant s'accompagner de la restructuration

du système de mise en marché. La structure de commercialisation existante semble fort peu efficace, alors que la mise en marché du boeuf se fait généralement par l'intermédiaire de petits commerçants itinérants. Il apparaît nécessaire, dans ce contexte, de mettre en place un réseau intégré de commercialisation, qui comporterait la création d'un marché public, l'établissement d'un certain nombre d'encans publics et la construction d'un abattoir régional, susceptible de répondre aux besoins des agriculteurs engagés dans l'élevage bovin.

Le développement touristique

Par ailleurs, l'Outaouais constitue une région à fort potentiel touristique, qu'il convient de développer par des interventions appropriées. Elle dispose, en premier lieu, d'un bon potentiel physique, constitué par d'importantes rivières, une faune relativement abondante, un paysage agricole pittoresque et un climat moins rigoureux que dans la plupart des régions du Québec. Elle peut également bénéficier du voisinage de la capitale canadienne, attrait touristique important pour la population canadienne et étrangère. Enfin, la région dispose d'une clientèle potentielle immédiate d'environ 700 000 personnes et de près de 3 millions dans un rayon de 125 kilomètres (Montréal et l'Est ontarien). Cependant, à cause d'un sous-équipement relatif et, surtout, d'un éparpillement de ces équipements, la région n'a pas encore pu bénéficier de cette conjoncture favorable et parvient difficilement à concurrencer les régions voisines. De plus, il ne s'est pas encore constitué de véritables centres touristiques intégrés qui puissent avoir des répercussions importantes sur le développement de ce secteur.

La mise en valeur de ce potentiel touristique pourrait s'effectuer par la définition d'un certain nombre de mesures appropriées. Il s'agirait d'abord de compléter les avantages physiques de la région par la création, dans la vallée du ruisseau Meach, d'un parc de la faune qui constituerait une attraction touristique importante. Une autre initiative majeure pourrait se traduire par l'établissement, aux environs de Wakefield, d'un centre touristique important qui, ouvert à longueur d'année et offrant hôtels et restaurants de qualité, pourrait profiter de la proximité du parc de la faune et des stations de ski. Il offrirait, en outre, les équipements de soutien appropriés pour encourager les visiteurs à séjourner plus longtemps dans la région. Il existe également la possibilité de procéder à un aménagement des rives de l'Outaouais et de la Gatineau à des fins touristiques. Enfin, la mise en valeur du potentiel touristique ne saurait se concrétiser sans la définition d'un programme d'aide pour améliorer, de façon sensible, la qualité et le nombre des centres d'hébergement.

Les infrastructures municipales

Dans un autre domaine, la région de l'Outaouais pourrait tirer grandement profit de la réalisation de certaines infrastructures municipales destinées à rendre le milieu régional ambiant plus propice à un développement économique accru. Il s'agirait, dans un premier temps, de poursuivre la rénovation du centre ville de Hull par l'aménagement d'un mail sur la promenade du Portage et, dans un deuxième temps, de modifier l'armature urbaine de la ville de Gatineau pour permettre un développement plus ordonné du secteur commercial de cette agglomération.

4.3.6 La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

L'activité économique de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie demeure étroitement associée à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles, et plus particulièrement des ressources maritimes, forestières et minières. Les perspectives régionales pour l'est du Québec seront en grande mesure influencées par les conditions économiques générales en Amérique du Nord, de même que par l'éventuelle réalisation de projets ponctuels dans la région. L'entrepreneuriat local, de même que les PME, sera également un facteur déterminant dans la réalisation des possibilités régionales de développement.

Le secteur de la pêche et des produits de la mer

Le secteur de la pêche joue un rôle vital dans cette région, puisque environ 90 % de l'activité québécoise des pêches commerciales est concentrée dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Ce secteur a néanmoins connu, au cours des dernières années, de nombreuses difficultés, dues en grande partie à la surexploitation des espèces les plus commerciales. Une meilleure gestion des ressources, d'une part, et l'extension des limites territoriales canadiennes à 200 milles, d'autre part, sont deux facteurs importants qui expliquent la reprise progressive des captures depuis deux ans. A moyen terme, le développement des pêches maritimes de l'Est québécois sera fortement influencé par les efforts visant à concentrer les infrastructures et les entreprises de transformation dans les centres de pêche. Ce développement sera également conditionné par le renouvellement de la flotte de pêche.

La relocalisation, dans les principaux parcs industriels de pêche, des entreprises de transformation devrait permettre une modernisation des usines, dont l'équipement était devenu désuet, et favoriser une rentabilisation des investissements publics dans ces centres. Le renouvellement de la flotte de pêche, qui nécessitera des investissements de

\$70 millions d'ici à 1983, donnera lieu à une meilleure adaptation technologique aux conditions et types de pêche et permettra à la région de tirer un plus grand avantage des nouvelles limites territoriales canadiennes en favorisant l'entrepreneurship des pêcheurs gaspésiens.

L'exploitation et la transformation des algues marines à des fins pharmaceutiques ou nutritives représentent une autre possibilité importante de développement qui, si elle devait s'avérer rentable, permettrait une diversification de l'assise industrielle régionale et la possibilité de créer un nouveau complexe industriel important.

Le développement forestier

Les activités forestières constituent le principal rouage de l'économie de l'est du Québec, puisqu'elles contribuent presque 20 % de l'emploi total de la région. Elles ont, au cours des dernières années, subi d'importants changements, surtout en raison des défis posés par la modernisation de l'équipement de production et par la question de l'approvisionnement. L'industrie forestière locale devrait bénéficier du programme de développement progressif mis de l'avant par le Québec et axé sur la réallocation globale des possibilités forestières en forêt publique. Doublée de mesures propres à assurer une meilleure adaptation technologique des principales scieries, cette politique devrait, à court terme, amener une augmentation substantielle de la production des scieries.

L'industrie des pâtes et papiers, qui fait également face à des problèmes d'approvisionnement, utilisera, au cours des prochaines années, les tiges du bois impropre au sciage, de même qu'un approvisionnement en résidus des usines de sciage de la région.

Le développement minéral

Les perspectives régionales dans le secteur des mines, au cours des prochaines années, reposent sur l'exploitation des gisements de sel aux Iles-de-la-Madeleine et sur la fabrication du carbonate de soude. Sur le plan minéral, les Iles-de-la-Madeleine disposent d'un potentiel intéressant relié à l'exploitation des mines de sel. L'extraction annuelle de 1,5 million de tonnes de sel permettrait une diversification de l'économie mono-sectorielle des îles.

Les réserves de pierre calcaire dans les régions de Port-Daniel et de Gaspé-Nord, de même que les réserves de sel aux Iles-de-la-Madeleine, forment un potentiel économique important, puisque le calcaire et le sel constituent les deux principales matières premières entrant dans la fabrication du carbonate de

soude, qui est lui-même utilisé principalement pour la fabrication du verre et des pâtes et papiers. Les études préliminaires de rentabilité suggèrent qu'un projet basé sur la fabrication de 850 000 tonnes de carbonate de soude, destinées en très grande partie aux Etats-Unis, pourrait être économiquement réalisable. Un tel projet nécessiterait un investissement total de l'ordre de \$200 millions et amènerait la création d'environ 1 000 emplois.

L'industrie touristique

Le secteur touristique dans l'est du Québec, qui attire, à cause de la présence du Saint-Laurent, de la beauté et du pittoresque des villages, un nombre important de touristes chaque année, offre également certaines possibilités de développement. En particulier, l'aménagement des parcs provinciaux du Bic, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine pourrait consolider la position de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie comme premier circuit touristique naturel au Québec. Ce circuit offrirait des équipements polyvalents aux amateurs de plein air, tout en respectant les objectifs de préservation de ces territoires.

Les infrastructures de transport

Le développement de la liaison ferroviaire-maritime entre Matane et Baie-Comeau représente le premier jalon d'une politique visant à relier le réseau ferroviaire de la Côte-Nord au réseau ferroviaire nord-américain. L'aménagement futur de débarcadères à Port-Cartier et à Sept-Iles devrait favoriser une intégration spatiale et sectorielle des deux économies, amener une diminution des coûts d'approvisionnement pour les villes de la Côte-Nord et des coûts de transport des matières premières, et permettre aux entreprises régionales d'avoir un meilleur accès aux marchés continentaux américains.

4.3.7 La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les perspectives économiques de cette région et les possibilités de développement seront largement déterminées par l'évolution des conditions économiques, tant au niveau national qu'international, qui touchent le secteur des ressources naturelles. En particulier, les conditions internationales du marché minier, la valeur du dollar canadien face au dollar américain et les conditions du marché de l'aluminium joueront un rôle de premier plan dans la détermination des possibilités régionales de développement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le développement forestier

Le secteur de la forêt et de la transformation du bois connaît présentement une période de croissance, bénéficiant à la

fois de la dévaluation du dollar canadien et d'investissements importants aux fins de modernisation et d'expansion.

Dans ce contexte, les petites scieries subiront des transformations importantes au cours des prochaines années. C'est ainsi que les modifications apportées aux pratiques d'allocation des permis de la coupe du bois aideront à la consolidation des petites scieries et cette consolidation s'effectuera par le biais de fusion, de regroupement ou de fermeture d'entreprises. Les gains de productivité escomptés par cette consolidation rendront les scieries plus compétitives. Une transformation plus poussée des produits du bois présuppose cependant que soit facilité l'accès des nouvelles ressources forestières, comme en témoigne l'implantation du complexe intégré de la Donohue, à Saint-Félicien, qui a réduit de façon sensible l'importance de ces parterres de coupes.

L'utilisation des résidus du bois à des fins industrielles offre des possibilités de développement dans la région, et un certain nombre de projets basés sur l'utilisation de ces résidus pourraient se concrétiser au cours des prochaines années.

L'équilibre économique à long terme de la région dépend en grande partie de l'utilisation optimale du potentiel de développement de ce secteur. Cet objectif pourrait être atteint grâce à une gestion plus rationnelle de la ressource, à des pratiques sylvicoles intensives et à des efforts soutenus de la recherche pour en assurer l'utilisation maximale.

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire

Dans le domaine de l'horticulture, on envisage de développer dans la région du Lac-Saint-Jean un projet de culture en serres qui regrouperait plusieurs unités et utiliserait comme source principale d'énergie l'eau chaude produite par l'usine de la Donohue, à Saint-Félicien. La mise en place de ce complexe permettrait à la région de se doter d'une importante source d'approvisionnement en légumes frais, réduisant de ce fait sa dépendance à l'endroit de fournisseurs de l'extérieur de la région. Par ailleurs, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède d'importantes bleuetières, alors que la transformation et la commercialisation de ce fruit a déjà donné lieu à la production de vins et d'apéritifs fabriqués à base de myrtilles. Il apparaît également possible de réaliser une gamme plus variée d'aliments utilisant la myrtille comme produit de base. Enfin, l'accroissement du rendement des terres rendu possible par un programme approprié de drainage souterrain permet une certaine diversification de la production agricole et une meilleure utilisation des sols. On peut dorénavant envisager un élevage plus intensif du boeuf de boucherie et l'introduction, dans la

région, de nouvelles cultures telles que les blés de fourrage pour animaux.

Le développement minéral et la transformation des métaux

L'exploitation des tourbières du Lac-Saint-Jean aux fins industrielles constitue une importante possibilité de développement. Cette perspective est d'autant plus intéressante qu'il est possible de commercialiser le coke industriel produit par les tourbières et qui constitue un sous-produit de la tourbe. L'Alcan pourrait être l'un des acheteurs principaux de la tourbe produite localement, en dépit du fait que son prix demeure encore, à l'heure actuelle, supérieur au prix de celle en provenance de l'extérieur. Il apparaît cependant possible d'en réduire le coût de revient en améliorant de façon sensible les méthodes d'extraction, avec l'aide technique du ministère québécois des Richesses naturelles.

D'un autre côté, la demande d'aluminium à l'échelle nationale connaît une croissance régulière. Aux Etats-Unis, l'accroissement de la demande d'aluminium primaire par rapport à la capacité de production entraînera une hausse marquée des importations. Le Canada se retrouve donc dans une situation particulièrement favorable pour satisfaire à l'accroissement de la demande. Pour répondre à la demande prévue au cours des années 80, l'Alcan a entrepris la construction d'une aluminerie à La Baie. La réalisation de ce projet s'échelonnera sur une période de quatre ans, répartie en trois phases et les deux premières, à elles seules, donneront lieu à un investissement de plus de \$300 millions.

Le tourisme

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède déjà des avantages qui peuvent amener les touristes à la visiter plus souvent. En ce sens, le développement d'une variété d'activités tant estivales qu'hivernales au mont Valin offre des possibilités touristiques fort intéressantes.

Les infrastructures de développement

Le réaménagement de l'infrastructure aéroportuaire à Chibougamau représente une initiative de grande importance, puisque ces investissements permettraient à la région de mieux réaliser son rôle en tant que carrefour des échanges dans le centre du Moyen-Nord québécois. Ce réaménagement faciliterait, entre autres, la réalisation de projets majeurs de développement qui sont présentement à l'étude, notamment les gisements de fer du lac Albanel, un complexe forestier intégré, des mines de cuivre, d'or et d'amiante, ainsi que la construction et l'entretien des lignes de transport d'énergie de la baie James.

De plus, ces investissements publics permettraient d'accroître l'accès de cette région pour les autres centres importants en établissant un axe de communication horizontal reliant les régions du Nord-Ouest, du Saguenay et de la Côte-Nord.

4.3.8 La région du Nord-Ouest

L'économie régionale du Nord-Ouest repose, en grande partie, sur l'exploitation des ressources minérales, mais cette dépendance a toutefois été réduite au cours de la dernière décennie, grâce à une diversification industrielle axée sur l'utilisation de ses ressources forestières. Le secteur des forêts a, en effet, affiché un plus grand dynamisme, alors que le secteur des mines connaissait certaines difficultés. Les perspectives économiques à court terme laissent cependant entrevoir un regain d'activité dans le secteur des forêts. Le secteur de l'agriculture a connu, au cours des dernières années, une phase de rationalisation, passant d'une étape de subsistance à une activité commerciale. Cette évolution de l'agriculture a donné lieu à certaines possibilités de développement dans le domaine de l'agro-alimentaire.

L'industrie agro-alimentaire

L'acquisition d'usines locales de transformation du lait par une entreprise de grande envergure devrait favoriser, pour ce secteur industriel, un meilleur accès au marché national et amener l'introduction de nouveaux produits dérivés du lait. Même si l'élevage du boeuf de boucherie ne se pratique que depuis quelques années dans cette région, une intensification de cette activité est susceptible d'entraîner de nouvelles possibilités pour l'établissement d'usines de traitement du boeuf et de charcuterie qui pourraient également desservir le territoire de la baie James. Enfin, l'horticulture en serres présente d'intéressantes possibilités, en raison des atouts dont dispose, à cet égard, la région, soit l'abondance des résidus du bois comme combustible éventuel et le nombre élevé de jours d'ensoleillement favorisant la culture en serres.

Le développement minéral

Le secteur des mines, qui, dans le passé, a assuré en bonne partie la croissance économique régionale, est susceptible de connaître une plus grande activité en raison de l'accroissement sensible des dépenses d'exploration, de l'amélioration du prix du cuivre et de la réduction graduelle des réserves mondiales en zinc, en cuivre et en or. Dans le secteur des mines de cuivre et de zinc, deux entreprises de grande envergure envisagent de consentir des investissements de l'ordre de \$300 millions pour l'exploitation de nouveaux gisements, ce qui aurait pour conséquence d'assurer un approvisionnement en

minerai de cuivre à la fonderie locale de Noranda. La hausse importante du prix de l'or permet la remise en exploitation de vieux gisements et l'ouverture de nouvelles mines. Les dépenses d'investissement qui en découlent seront importantes, et un grand nombre d'entrepreneurs miniers de la région pourront en bénéficier.

La région du Nord-Ouest pourrait bénéficier de l'établissement sur son territoire du centre de recherche pour l'évaluation des sols et du minerai. Il permettrait, en effet, l'analyse sur place de la teneur minérale des sols de la région et réduirait de ce fait la dépendance de l'industrie de cette région à l'endroit de centres situés à l'extérieur du Québec.

Le développement forestier

Le secteur des forêts en Abitibi-Témiscamingue connaît une période de croissance marquée, et l'avenir immédiat laisse présager que cette conjoncture se maintiendra au cours des prochaines années. En premier lieu, le secteur de la fabrication des panneaux gaufrés est en pleine expansion. Plusieurs entreprises régionales envisagent, en effet, de réaliser des projets d'expansion pour profiter des nouvelles possibilités, particulièrement sur le marché américain. C'est ainsi qu'il est prévu d'utiliser les nombreuses réserves de bouleau jaune et de peuplier pour la fabrication de panneaux gaufrés. Au total, l'expansion rapide de ce secteur devrait, dans un avenir assez rapproché, donner lieu à des investissements de l'ordre de \$80 millions, amenant la création de près de 1 000 emplois. Enfin, les résidus considérables de bois dont dispose la région pourraient donner lieu à d'autres projets au cours des prochaines années, dont la construction d'une usine pour la fabrication de briquettes de bois à haute teneur calorifique, utilisables par les grandes entreprises de la région.

Finalement, au cours des deux prochaines années, le secteur des forêts bénéficiera de l'ouverture de la route Témiscaming-Maniwaki, ce qui permettra aux régions du Pontiac et du Témiscamingue d'avoir accès à d'importantes réserves forestières.

4.3.9 La région de la Côte-Nord

Le développement de la Côte-Nord dépend, dans une large mesure de l'exploitation des ressources naturelles, qui demeureront, pour une longue période, le moteur principal de la croissance. Il faudra, cependant, envisager de consolider ce développement en favorisant l'émergence d'activités connexes et en essayant de diversifier la structure économique régionale.

Le secteur de la pêche

Cette industrie se concentre sur la basse et la moyenne Côte-Nord, et les prises se composent surtout de morues, de harengs, de saumons et de pétoncles. Le marché pour ces espèces est en pleine expansion au Québec et les marchés d'exportation deviennent plus intéressants, surtout depuis l'extension des limites de pêche à 200 milles. Il n'existe pas, cependant, dans cette région, un nombre de bateaux de pêche suffisamment grands pour permettre une exploitation plus intensive du potentiel. Ce secteur d'activité économique pourrait prendre de l'expansion dans la mesure où les pêcheurs moderniseront leur équipement et mettront en place une meilleure structure de commercialisation.

Le secteur des mines

L'extraction minière constitue, en termes d'emploi et de production, le secteur le plus important dans la structure des activités économiques. Il ne repose cependant que sur deux produits, soit le minerai de fer et le titane.

Etant donné qu'il existe des réserves considérables de ressources minérales, une diversification de la production procurerait plus de stabilité à la région, d'autant plus que la majeure partie de cette production minérale est destinée aux marchés internationaux et que l'évolution du prix de ces métaux est fonction de la demande internationale.

Le développement forestier

Les possibilités de coupe dans la région dépassent largement l'utilisation qui est actuellement faite de cette ressource. Les scieries ont connu par le passé de nombreuses difficultés reliées surtout à l'éloignement des marchés, et plusieurs ont dû fermer leurs portes. Les pâtes et papiers ont également connu des problèmes importants et l'usine de la Québec North Shore, de Baie-Comeau, fut longtemps la seule usine en opération dans une région aussi riche en résineux. Tous ces faits expliquent la sous-utilisation de la matière ligneuse, mais il faudrait aussi mentionner le manque de voies d'accès et la rareté de la main-d'oeuvre dans cette industrie. A court terme, l'industrie du bois ne pourra se développer rapidement, du moins pas avant que les territoires accessibles dans les autres régions soient épuisés ou que la demande internationale augmente de façon plus soutenue.

L'industrie manufacturière

La transformation des ressources est à l'état embryonnaire dans la région. En effet, les quelque 6 000 emplois manufacturiers actuels sont bien peu en regard des possibilités

de transformation dans la région. L'augmentation de la capacité de transformation primaire des usines de la SIDBEC-Normines, à Fire Lake et à Port-Cartier, a permis de consolider ce secteur, mais il faudrait envisager une transformation accrue à proximité du lieu d'extraction. L'existence de ports en eau profonde est certes de nature à favoriser un tel développement. La présence du ferry-boat se révèle être un avantage dans la mesure où les coûts de transport des matières semi-finies seront réduits, et où l'industrie du bois et des pâtes et papiers pourra profiter des avantages offerts par un tel service. Les possibilités additionnelles de développement industriel ont surtout trait à une transformation accrue des ressources minérales, qui, à l'heure actuelle, sont en grande partie expédiées à l'état brut. La région pourrait enfin connaître un développement plus substantiel du côté du secteur agro-alimentaire pour réduire graduellement le degré de dépendance de la région à l'endroit d'un approvisionnement extérieur.

Le transport

La région a longtemps été isolée du reste de la province, et cet état de choses a constitué un obstacle sérieux à son développement. Les routes sont presque inexistantes, sauf le long du Saint-Laurent jusqu'à Havre-Saint-Pierre, et les seuls moyens de communication dont disposent encore les habitants de la basse Côte-Nord demeurent l'avion et le bateau.

Le transport maritime s'est développé par nécessité, et on retrouve sur la Côte-Nord les ports les plus importants au Canada : Sept-Iles (2^e), Port-Cartier et Baie-Comeau. Le système de liaison avec la rive sud s'est transformé par la mise en service du ferry-boat entre Matane et Baie-Comeau.

5. CONCLUSIONS

En dépit de l'expansion considérable qu'elle a connue et du niveau élevé de développement qu'elle a atteint, l'économie du Québec fait face à un certain nombre de faiblesses structurelles fondamentales, qui limitent son potentiel de croissance à long terme et qui l'empêchent de participer pleinement au développement de l'économie canadienne. Depuis le milieu des années 60, la position relative du Québec dans l'ensemble canadien s'est en effet détériorée et tout indique que cette détérioration se poursuivra au cours de la prochaine décennie. La persistance d'un taux de chômage élevé, la faiblesse des revenus et de la productivité, l'insuffisance des investissements privés, les déficiences de la structure industrielle, le déclin relatif de la ville de Montréal et l'existence de disparités interrégionales importantes constituent les principaux problèmes de l'économie québécoise. Ces problèmes existaient déjà au début des années 60, mais ils se présentent aujourd'hui dans un contexte très différent et plus difficile à plusieurs aspects.

Le Québec devra, au cours des prochaines années, relever le défi d'accroître substantiellement sa croissance dans le but de parvenir à un rythme de création d'emplois plus élevé. La situation actuelle et la conjoncture prévisible rendent cependant cette tâche particulièrement difficile. Dans ce contexte, les gouvernements fédéral et provincial devront consentir des efforts accrus et immédiats dans le but de favoriser le redressement de l'économie du Québec.

Le problème le plus urgent de l'économie du Québec est celui du chômage et les initiatives gouvernementales devront être orientées vers la création immédiate d'emplois et le maintien des emplois existants. Compte tenu cependant de la nature structurelle des problèmes de l'économie québécoise, il apparaît impérieux que ces mesures à court terme soient complétées par la mise en place d'une stratégie d'intervention qui permettra de redresser de façon durable la situation de l'économie du Québec, en favorisant l'exploitation maximale de ses avantages comparatifs.

Dans cette perspective, il conviendra d'accorder une attention particulière au renforcement de l'industrie manufacturière. La situation actuelle de cette industrie au Québec et la perspective d'une intensification de la concurrence internationale rendent nécessaire la mise en place d'une stratégie axée sur la reconversion industrielle. Il faudra miser en particulier sur des investissements accrus dans les industries les plus dynamiques, notamment celles du matériel de transport, de la machinerie, du matériel électrique et des produits chimiques. Les accords récents du GATT devraient, par ailleurs,

favoriser une plus grande transformation sur place des ressources québécoises. Il conviendrait d'intensifier les efforts dans certains secteurs tels que ceux de l'amiante et des produits de l'acier, de même que dans celui de l'aluminium. Finalement, il conviendra d'assurer la rationalisation et la modernisation des industries traditionnelles, qui font face actuellement à une concurrence accrue. Les efforts entrepris pour moderniser l'industrie des pâtes et papiers et réduire les coûts d'approvisionnement en matière ligneuse permettront à l'industrie québécoise d'améliorer sa position concurrentielle et de maintenir sa part des marchés. Il faudra également assurer la rationalisation des industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, qui regroupent, au Québec, une proportion importante des travailleurs de l'industrie manufacturière.

Sur le plan régional, il apparaît primordial, sans négliger le développement des autres régions, d'accorder une forte priorité à la consolidation de l'agglomération de Montréal, dont l'évolution, au cours des vingt dernières années, a été particulièrement inquiétante. Par sa taille et la diversité de ses industries, la région de Montréal offre des possibilités de développement qui peuvent occasionner des effets d'entraînement importants sur l'ensemble de l'économie québécoise. Dans cette région, la priorité pourra être accordée au développement de l'industrie manufacturière et au renforcement des activités motrices du tertiaire, notamment les transports, la recherche industrielle, les activités financières et le tourisme. Il importe de redonner Montréal un rôle moteur dans le développement de l'économie du Québec.

